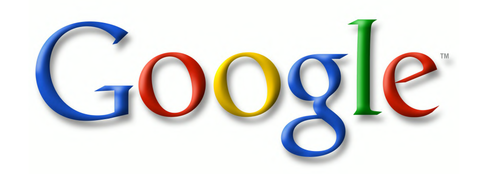
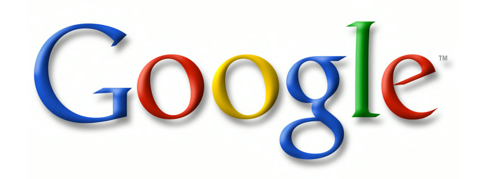
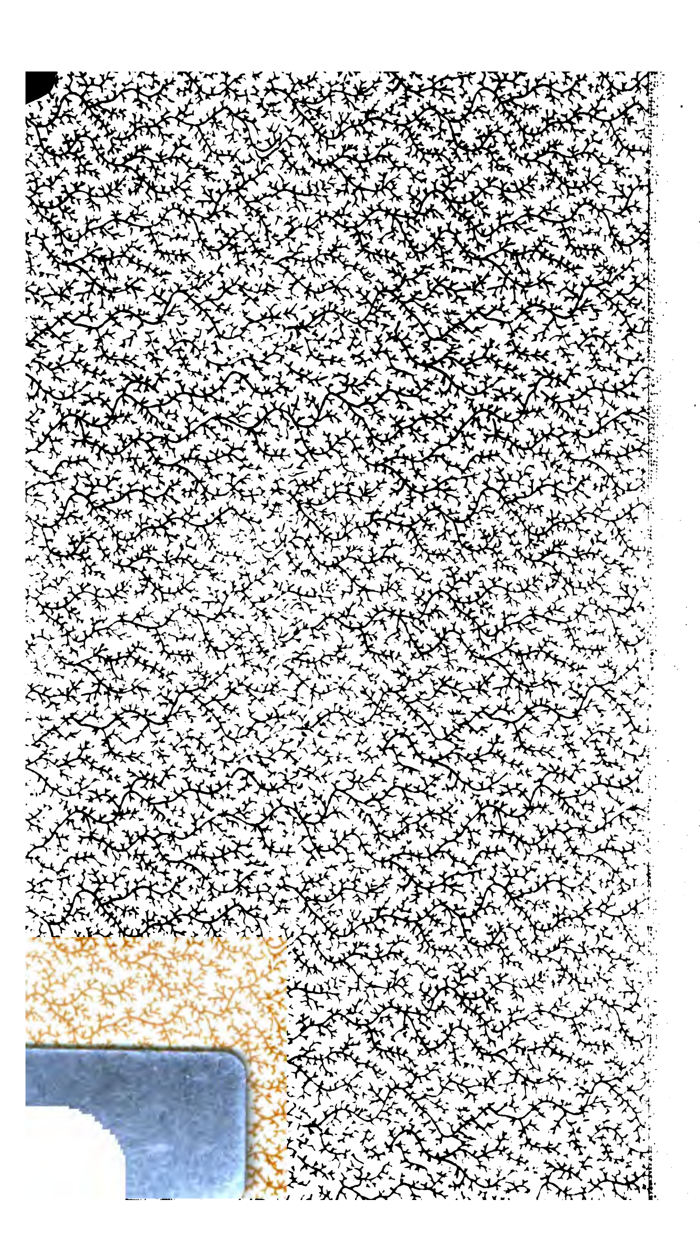





NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06932136 6



BOURRIENNE

ET

SES ERREURS

VOLONTAIRES ET INVOLONTAIRES,

OU

OBSERVATIONS SUR SES MÉMOIRES;

PAR MESSIEURS

LE GÉNÉRAL BELLIARD, LE GÉNÉRAL GOURGAUD,
LE COMTE D'AURE, LE COMTE DE SURVILLIERS,
LE BARON MENEVAL, LE COMTE BONACOSSI,
LE PRINCE D'ECKMULH, LE BARON MASSIAS,
LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE,
LE MINISTRE DE STEIN,
CAMBACÉRÈS.

RECUEILLIES PAR A. Bulos.

TOME SECOND.

BRUXELLES;
LOUIS HAUMAN ET COMP[e], ÉDITEURS.
1830.

CHAPITRE IX.

Documens impériaux. — Ambassade de Bernadotte à Vienne. — Romans atroces. — La vérité.

M. de Bourrienne se récrie contre les déceptions de l'empire. Il demande ce que serait une histoire écrite d'après les documens que nous a légués cette époque. Peu de chose assurément : elle garderait le silence sur M. Collot ; elle parlerait médiocrement de Bernadotte ; de Talleyrand, qu'en dirait-elle ? Je ne sais ; peut-être aurait-elle l'insolence de répéter l'odieux propos du roi de Bavière ; mais à coup sûr elle aurait laissé ignorer à la France quel homme prodigieux s'était enfoui dans les cartons du cabinet ; de quel trésor de lumières Napoléon se priva en le renvoyant. Si du moins elle s'arrêtait là ; mais, sans doute, elle ne tiendrait compte ni de l'heureuse spéculation d'Erfuth, ni des hautes méditations d'Hambourg. Aussi injuste envers Bernadotte que dédaigneuse pour le secrétaire intime, elle tairait la prudente

inaction de l'un, les salutaires avis de l'autre; elle ne rendrait justice ni aux efforts que fit le général pour entretenir parmi les troupes des *haines salutaires*, ni aux énergiques représentations que l'ami de collége hasarda tant de fois pour arrêter l'essor de la tyrannie. Qui sait même si elle n'eût pas été plus loin? qui sait si, dans son zèle à tout dérober au public, elle n'eût pas imprudemment jeté le voile sur de hautes conceptions, d'honorables entreprises, qui n'échapperont pas toutes, je l'espère du moins, à l'admiration publique. Mais chaque époque a ses erreurs et ses déceptions. La vérité est d'ailleurs si difficile à saisir. Les faits se modifient sans que le prince s'en mêle, sans que ses agens aient besoin d'employer la corruption. Qui ne connaît, par exemple, la mésaventure que Bernadotte eut à Vienne? Le fait est fort simple en lui-même. L'ambassadeur de France veut perdre le ministre autrichien. Celui-ci voit la manœuvre, et rendant guerre pour guerre au général, il lui suscite une émeute qui l'oblige à vider la place. Eh bien! cette petite lutte, qui s'explique d'une manière si naturelle, a été présentée sous les couleurs les plus odieuses, a donné lieu à des imputations que Bernadotte n'a sûrement pas inspirées. Elles se trouvent, il est vrai, dans tous les ouvrages qui ont été élaborés dans la même officine; mais cette concordance singulière

ne prouve autre chose que la disposition des écrivains à se copier les uns les autres. Il suffit de les laisser faire. Quiconque les connaît, sait qu'ils n'ont pas besoin de direction. Voyons donc comment un fait se dénature sous leur plume, comment une noirceur se confectionne, comment une calomnie se propage et s'accrédite. Une première version est jetée dans le monde. Elle est bien noire, bien fausse, bien odieuse. Eh bien! elle ne satisfait pas la *Biographie des Contemporains*. Le rédacteur ne la trouve pas assez forte; il la varie, l'enrichit, et après avoir pient Bernadotte comme un modèle de prudence, il nous le montre comme échappant avec peine au guet-à-pens qui lui avait été tendu. « Sans le sang-froid le plus rare, dit-il, « sans l'intrépidité la plus active, Bernadotte eût « éprouvé à Vienne le sort du général Duphot à « Rome. Il serait triste de penser que ces deux « événemens aient été le résultat des mêmes « combinaisons. » Or, voulez-vous savoir ce que c'est que ces combinaisons? Montgaillard, qui renchérit sur les révélations de deux autres, vous l'explique.

« Le directoire exécutif et surtout Bonaparte « avaient recours à toutes sortes d'artifices pour « écarter Bernadotte de toute participation aux « affaires intérieures de la république, pour s'en « débarrasser d'une manière honorable. Heureu-

« sement pour lui, le Béarnais connaissait bien
« les gens auxquels il avait affaire. Il se vit néan-
« moins forcé d'accepter l'ambassade de Vienne,
« malgré toute son antipathie pour la carrière di-
« plomatique. Bonaparte, satisfait d'avoir éloigné
« un général qui n'était pas disposé à servir sa
« tyrannie, se flatta peut-être qu'il serait traité à
« Vienne comme le général Duphot l'avait été à
« Rome... L'injonction du directoire, d'arborer
« le tricolore, était parfaitement conforme à la
« dignité de la nation française et aux règles di-
« plomatiques; de même que l'hésitation de Ber-
« nadotte à arborer les couleurs nationales au
« moment de son arrivée à Vienne, avait été une
« délicatesse, une espèce de condescendance pour
« un souverain vaincu sur dix champs de bataille.
« Vraisemblablement le cabinet du Luxembourg
« espérait que le général Bernadotte deviendrait
« victime d'une insurrection; mais, par son sang-
« froid et sa vive intrépidité, l'ambassadeur
« échappa au danger. Si l'on n'obtient pas cette
« fois un assassinat qui semblait autoriser Bona-
« parte à faire retentir l'Europe de ses anathèmes
« contre une horrible violation du droit des gens,
« provoquée par le directoire, le général en chef
« de l'armée d'Italie se sera du moins ménagé
« l'occasion de préparer de nouvelles hostilités,
« dont son ambition lui a fait un besoin. »

Voilà le roman ; voici la vérité, la vérité telle qu'elle est sortie de la plume de Bernadotte, car l'orthographe de ce prince est au moins aussi importante pour l'histoire que celle de son émule.

Ce 26 floréal, VI[e] année républicaine.

Je sens, mon chér ami, tout l'avantage de mentretenir avec vous, c'est un besoin que je dois satisfaire, puisqu'il mė reconcilie avec lés animeaux que nous appelons hommes, et avec lesquels l'ordre des destins, ou le hásard des evenemens nous condamne a vivre. Vous voyés que j'ay de lhumeur, ma foi elle est au moins pàrdonnable vu la position humiliante dans laquelle me laisse le gouvernement, cependant l'orsque je me rappelle quil me reste un petit cercle d'amis pénétrés des principes republicains, guides par l'amour et l'antousiasme national, je suis consolé de l'ingratitude qu'on exerce envers moy et de l'espece de defaveur dont on cherche a couvrir le foible tems que j'ay passé dans les niaiseries de la diplomatie ; il est vray que je n'ay pas composé ma figure, que j'ai evité de prendre le ton et le geste pedant, que je n'ay pas été le servile admirateur de l'orgueil Autrichien. Je conçois que j'ay tres-mal fait : je n'ay pas envoyé les sept jours de la semaine, et sans en exceptér le dimanche, l'un

des secretaires de legation, pour s'informer de la santé des membres du ministere, reclamér leur bienveillance, leur puissante intervention en faveur de la republique, et les remerciér d'avoir voulu nous accordér la paix aussi gracieusement. Au lieu de faire tout cela, et de suivre l'usage ordinaire qui relegue tres-souvent pendant deux heures un ambassadeur dans le coin d'une antichambre, j'ay exigé detre introduit immediatement aprés avoir été annoncé. C'est sans doute une incivilité de ma part, une rodomontade de cazerne et une suite de la grossierété inséparable de l'homme de guerre. Ce caquetage sans doute ne manque pas de filtrer dans les bureaux; il penêtre dans le cabinet de monseigneur, il fait un sourire qui annonce l'approbation, la finesse du mot; le soir les cercles en sont plains, chacun commente, chacun discute; il sensuit que le personnage qui a paru sur la scene a presque toujours mal rempli son role. En vérité, mon chér...... tout ce bavardage excite ma pitie, mais ce qui me chagrine, c'est l'ingratitude du gouvernement a mon egard, et son peu d'empressement a m'approuvér ou a m'improuvér. Il n'a pas a me reprochér mon ambition; l'orsque les circonstances mont forcé malgré moy à luy faire quelques demandes, elles ont toujours eu pour objet des places tres-secondaires ou ma pension de retraite; l'orsque je l'ay cru en

d'angér, je l'ay servi sans le lùy dire, et il laisse entrevoir par son silence de la legereté dans ma conduite. Tout cela, mon chér....., m'afflige, parce que mon ame est dechirée d'avance par la necessité ou je seray peut être de publiér moy meme les pieces qui ont rapport a l'evenement. Un autre objet non moins interessant mattriste; le voici : Thugnt l'ame de la coalition qui cherche a se renouér et l'ennemy implacable de la republique, etait pret à tombér dans le piege que je luy tendais; en adroit et experimenté courtisan, il a senti qu'a ma troisieme audiance de l'imperatrice, il etait perdu ou relegué dans l'inaction; pour détournér l'orage, il a conçu le dessein de me faire assassinér ou invectivér. L'affaire du drapeau a été adroitement saisie par luy; depuis trois jours, il etait commandé chez le tailleur; l'emeute a donc eu le tems dêtre preparée : vous savés le reste. L'arboration du drapeau innocemment faite et sans intention a derrangé mes mesures deja prises; cependant la perfidie de Thugnt ma donné de nouvelles armes contre luy; les avis qui mont été donnés une fois le dangér passé ne mont que trop convaincu quil etait un des principaux directeurs de léméute; son silence pendant cinq heures, l'arrivée tardive de la force armée, son inertie et celle de la police, toutes ces preuves mont authorisé à c'essér de correspondre avec luy, a l'accusér

devant le tribunal de l'opinion et a celui du chef suprême de la nation; le souverain ma répondu par l'entremise d'un autre ministre; voila donc Thugnt qui diminüe de crédit, qui perd de sa consideration. Le gouvernement francais na qu'a suivre la marche tracée par son ambassadeur, et lexecration suit de prés la disgrace du ministre qui deja, subjugué par la crainte et le souvenir d'un crime qu'il n'a pu consommér, se demet du departement des affaires etrangeres. Cette retraite précipitée, inattendue, le charge d'opprobre, en leloignant des affaires, il se trouve en même tems et par une suite naturelle isolé du cabinet britannique et de celui de Petersbourg. Remplacé par qui? par l'homme interessé a maintenir la paix entre la France et l'Autriche, par celui qui apprécie les avantages immenses que cette orgueilleuse maison a obtenus dans un instant ou sa puissance declinoit au point que la monarchie était moralement demembrée : enfin par Cobenzel, homme de plaisir attaché a son ouvrage et tenant au sisteme d'une alliance avec la republique.

D'ans cet état de choses, un mot de Jupitér auroit suffi pour perdre a jamais Thugnt et tous ses affidés. Mais que fait le Dieu si redouté des mortels? il reste paisiblement dans l'Olimpe, enchaine et retient la foudre, en depechant Mercure

au disgracié ; l'arrivée de cet envoyé galant luy donne de lespoir : ma chute n'est pas complette, dit-il ; ah les bonnes gens que ces republicains, il en est de plusieurs sortes ; maïs ceux qui habitent les voutes assurées sont beaucoup plus manierés, ils ne sont pas farouches ceux la ; je reprendrai mon portefeuille peut être et par suite de leur galanterie...... Reflechissés, jugés sans partialité, quelle que soit votre sentence, je reste éternellement votre ami ici bas.

J. Bernadotte.

Jupiter retint sa foudre, mais le ministère autrichien ne fut pas si modéré : il eut l'impolitesse de trouver mauvais que *l'ambassadeur français eût troublé l'ordre à Vienne,* et demanda qu'*il fût exemplairement puni.* C'était déjà beaucoup de gloire pour un début ; néanmoins ce ne fut pas tout. Bernadotte s'était réfugié à Radstadt. Sa présence ou mieux son échaffourée donna le coup de grâce aux négociations que l'on y suivait encore. Les princes de l'empire ne se résignaient aux pénibles sacrifices qu'on leur imposait, que parce qu'ils croyaient la France et l'Autriche intimement unies. Ils venaient d'acquérir la preuve qu'il n'en était rien ; ils ne voulurent plus entendre à aucun abandon, à aucune cession de territoire. De part et d'autre on se disposa à la guerre,

et les hostilités recommencèrent presqu'aussitôt. Cette prise d'armes est sans doute fort glorieuse, mais Bernadotte n'eût pas dû en faire hommage au général Bonaparte ; on voit qu'elle lui appartient beaucoup plus qu'à lui.

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES ASSERTIONS DE M. DE BOURRIENNE RELATIVES AUX AFFAIRES D'ITALIE.

A Monsieur A. B.

Vous m'avez promis, Monsieur, d'accueillir quelques observations sur les Mémoires de M. de Bourrienne. Je vous les envoie. Elles sont un peu dures ; mais Italien et proscrit, j'ai dû repousser avec énergie des outrages si inconsidérément prodigués à un pays et à un prince pour lesquels j'ai tant souffert.

Recevez, Monsieur, etc.

Le comte Bonacossi.

Paris, 23 juillet 1830.

Il y a des gens qui se figurent que la position de M. de Bourrienne auprès du général en chef n'a été long-temps semée d'aucune épine. Sans doute elle a eu ses avantages : admis dans la confidence d'un grand homme, initié au secret des affaires, recherché par un ambassadeur, sollicité par un autre, l'heureux secrétaire semblait n'a-

voir qu'à savourer les charmes du désintéressement, qu'à se jouer des séductions. Mais en retour, quelles violences il était obligé de se faire! quelle abnégation cet éclat lui imposait! car, comme il nous le dit lui-même, « combien d'actes et d'écrits « sur lesquels il ne pouvait que gémir! Que de « mesures contraires à sa manière de voir, à ses « principes, à son caractère! » Et pourtant il restait près du général. Il gémissait, mais il écrivait. Quel sacrifice! Quelle excellente espèce d'homme!

« Le *Souper de Beaucaire*, nous dit M. de « Bourrienne, contient des principes bien oppo- « sés à ceux que Napoléon voulait faire dominer « en 1800. » La chose est possible; voyons néanmoins : trois personnages que le hasard assemble entrent en discussion sur les affaires du moment. Celui des trois qui réprésente l'auteur est évidemment le militaire. Or, celui-ci, loin d'être un énergumène, se dessine comme un officier qui sait la guerre, comme un philosophe qui connaît les hommes et leurs passions. La république est proclamée; il la sert, il la défend, il cherche à faire voir le danger des principes que soutient le Marseillais. Rien dans ses raisonnemens ne respire l'exagération. Sa discussion est calme, judicieuse, fondée sur les maximes qui ont été développées plus tard à Sainte-Hélène.

« Napoléon fit retirer cet écrit. » La chose est

encore possible ; mais il jeta également au feu une autre composition, qui cependant ne pouvait donner lieu à aucun rapprochement pénible. Il les fit sans doute disparaître l'une et l'autre, parce que, parvenu au faîte de la gloire, il ne jugeait pas convenable de s'appuyer sur de semblables titres. Quel que soit, au reste, le motif qui a décidé la suppression, s'il est vrai toutefois qu'elle ait eu lieu, la sollicitude de M. de Bourrienne n'en est pas moins touchante. *Le Souper de Beaucaire* est l'objet de sa prédilection. Cette composition revient sans cesse à sa mémoire; elle se reproduit malgré lui sous sa plume. Il se plaint des mutilations qu'elle a subies, il craint qu'elle n'en subisse encore; et afin de les rendre impossibles, afin de mieux fixer le texte, il le réimprime sur le manuscrit autographe qu'il a dans les mains. Gentilhomme, émigré, entrepreneur de restauration, il n'importe; ses affections lui sont plus chères que ses titres. Chargé des affaires de l'usurpateur, il rédigeait les proclamations de la légitimité; ministre de la légitimité, il faut qu'il fasse revivre les écrits démagogiques de l'usurpateur. Une chose néanmoins m'étonne : pourquoi la tentative est-elle incomplète? pourquoi ce singulier silence que garde M. de Bourrienne sur la lettre à Buttofuaco? Elle méritait de fixer son attention; elle devait éveiller sa sympathie, si ce

n'est pour les principes qu'elle renferme. Ceux-là du moins ne se sont pas démentis pour le personnage auquel elle s'adresse, car c'était aussi un patriote que Buttofuaco !

Comme M. de Bourrienne, il aimait sa patrie ; comme lui, il voulut la rendre heureuse, quoiqu'elle en eût ; comme lui encore il fut méconnu, outragé par les siens. Les étrangers le vengèrent de cette injustice ; *eux aussi poussèrent la prévoyance jusqu'à assurer un sort brillant au-dehors*, à ces hommes généreux qui savent accepter le mieux, de quelque part qu'il vienne.

« Cherche un petit bien dans ta belle vallée de « l'Yonne ; je l'achèterai dès que j'aurai de l'ar- « gent. » Comme le secrétaire a dû chercher ! quelles courses il a dû faire ! à quelles perquisitions inquiètes il a dû se livrer ! La commission est si vraisemblable ! l'éventualité, à en juger d'après les Mémoires, était si prochaine ! En revanche, le général Bonaparte mettait à son achat une condition qui devait donner du zèle. Il ne voulait pas de bien national ! Ce révolutionnaire, tout à l'heure si fougueux, éprouvait maintenant des scrupules. Il répugnait à acquérir ce qu'on n'avait pas droit de vendre ; il faisait conscience de posséder ce qui n'était pas à lui. Vraisemblablement une autre considération le retenait encore. Les quatre arpens de vigne qui forment la

terre dont son ami d'alors a pris le nom, avaient été aliénés. Une propriété d'origine nationale eût rappelé au secrétaire des souvenirs fâcheux. Le général voulait sans doute les lui épargner. Et certes, il fut bien payé de ce soin délicat; car, en allant le rejoindre en Italie, M. de Bourrienne *ne sacrifia véritablement pas à l'ambition.* S'il tient aujourd'hui à nous convaincre qu'il *ne se jeta ni en intrus, ni en intrigant obscur, dans le chemin de la fortune*, ce n'est pas qu'il cherche à abjurer la petite part qu'il eut aux affaires de cette époque. Victime de l'amitié, il veut simplement faire connaître qu'il s'est immolé à l'amitié : non pas toutefois à celle que lui inspirait le général Bonaparte; celle-là, les bonnes dispositions de son intérieur lui eussent fourni, pour la contenir, les forces qui lui manquaient. Mais Marmont le sollicitait; comment résister à Marmont? Une sorte d'instinct les avait révélés l'un à l'autre; il fallait qu'ils se rapprochassent. « Bonaparte a donné à entendre, dans « ses dépêches, que c'était le sénat de Venise qui « avait inspiré l'insurrection de Bergame. Cela « n'est pas exact; il n'en croyait rien », et sans doute avec raison, car quel autre que lui-même pouvait susciter les troubles de la Terre-Ferme? Qui était plus intéressé que lui à soulever ses derrières? Ce n'était pas assez, en effet, des obstacles qu'il avait à vaincre, des difficultés dont il avait

à triompher ! Engagé, comme il l'était, dans les défilés des Alpes ; obligé de faire face à l'archiduc Charles, il devait naturellement chercher à compliquer une position déjà si grave. Il devait compromettre sa ligne d'opérations, insurger les provinces vénitiennes et forcer le sénat à s'armer contre lui. Tout cela est si sage, tout cela est si raisonnable, qu'on ne peut refuser d'y croire. Ce n'est pas tout. Bonaparte, qui appréciait si bien les choses, jugeait encore mieux les hommes. Sur dix-huit millions qu'en renferme l'Italie, si l'on en croit le véridique secrétaire, il n'en comptait que deux, Dandolo et Melzi.

Je voudrais être poli, même avec M. de Bourrienne ; mais, quelque effort que je fasse, je ne puis m'empêcher de le dire, le propos n'est pas vrai ; j'irai plus loin, il n'est pas vraisemblable. D'abord, Napoléon ne disposait pas de l'Italie. Gênes, la Toscane, Rome, Naples, à l'époque dont parlent les Mémoires, ne dépendaient pas de lui. Son autorité ne s'étendait que sur le nord de la péninsule et la vallée du Pô, et certes il connaissait trop bien la force de la population que ces contrées renferment, pour lui assigner un chiffre semblable. Une autre inadvertance encore. Le général Bonaparte n'employa Melzi qu'en 1802, et dès son début il avait associé à sa fortune Aldini, Paradisi, Cicognara, Luosi, Costabili, Fon-

tanelli, Prina, et une foule d'autres Italiens, qui ne cessèrent d'administrer ou de combattre que lorsque tout fut perdu. Or, est-il vraisemblable qu'il ait si long-temps laissé dans l'inaction le seul homme, à peu près, qu'il jugea digne de ce nom, pour ne confier les affaires qu'à des individus hors d'état de les conduire. Tout cela n'est donc qu'un tissu de pauvretés, bonnes au plus pour amuser les oisifs.

« L'histoire dira autant de bien de M. de Tal« leyrand, que les contemporains en ont dit de « mal. » Si elle est écrite sous l'inspiration du personnage, cela peut être ; mais si elle est écrite avec vérité, par une personne indépendante !... Au reste, qu'elle en dise ce que bon lui semble, nous n'en portons pas moins les stigmates des maux qu'il nous a causés.

« Nous voguions sur la mer de Sicile. Je crus « voir, par un beau soleil couchant, le sommet « des Alpes. Bonaparte me plaisanta beaucoup et « se moqua de moi. » Voyez l'irrévérence ! Le secrétaire plonge avec ses yeux de lynx dans un espace de 9°. De la mer de Sicile, il découvre les Alpes qui sont à 225 lieues, et Bonaparte le plaisante ! Il fait plus, il appelle l'amiral pour goguenarder encore ; mais celui-ci, déployant une lorgnette, étouffe le rire sur ses lèvres, et lui déclare que le secrétaire a raison, qu'on discerne

parfaitement les Alpes. Quels yeux! quelle lunette! comme M. de Bourrienne entend la cosmographie! Ce n'est pas tout. On atteignit bientôt Candie, et comme de raison, l'imagination de Bonaparte s'exalta ; « il s'exprima avec enthou-« siasme sur cette antique contrée, et sur le co-« losse dont la renommée a survécu à toutes les « gloires humaines. » Quel singulier homme que le général Bonaparte! Tout à l'heure il n'apercevait pas les Alpes qu'un enfant eût pu voir, et maintenant il s'imagine discerner un colosse où il n'y en eut jamais. Ce n'est là, du reste, qu'une réminiscence intempestive. Je reviens à l'Italie.

M. de Bourrienne, empruntant à l'abbé Montgaillard un méchant anachronisme, prétend que Rome fut réunie à l'empire le 17 mai 1809. Il n'en est rien; et un agent diplomatique, qui, indépendamment des moyens d'informations ordinaires, disposait de toutes les correspondances commerciales, n'eût pas dû l'ignorer. Il est vrai qu'immédiatement après la bataille d'Essling, et les étranges bulles d'excommunication qu'elle fit éclore, le général Miollis prit la direction de l'administration pontificale ; mais tout continua de se faire au nom du pape. Ce ne fut qu'au mois de février 1810 que la réunion eut lieu.

« Lorsque les Italiens ne se révoltent pas, c'est « qu'ils ne l'osent pas. » Il en est des Italiens

comme des autres peuples : lorsqu'il n'y a pas d'intrigans parmi eux, il n'y a pas d'intrigues.

« Le titre de président de la république cisal-« pine fut accordé à Bonaparte sans difficulté. » J'en demande pardon à M. de Bourrienne ; loin de n'éprouver aucun obstacle, la nomination fut sur le point d'échouer tout-à-fait. Ce n'est pas que les Italiens ne rendissent justice à Napoléon ; il s'en faut : ils admiraient son génie ; ils célébraient sa gloire, sa modération, sa sagesse, toutes les belles qualités qu'il avait déployées parmi eux. Mais cet homme qu'ils honoraient, qu'ils chérissaient à tant de titres, était le premier magistrat d'un peuple voisin. Déférer la présidence à l'un était à leurs yeux reconnaître la suzeraineté de l'autre, et pour rien au monde ils n'eussent proclamé la dépendance de l'Italie. La résolution à cet égard était telle que, désespérant de les ramener, on résolut de les surprendre.

Le premier consul passait une revue des troupes qui revenaient d'Égypte ; la plupart y étaient accourus. Talleyrand, saisissant la circonstance avec la dextérité qui lui est propre, les convoque aussitôt et met la présidence en délibération. De cinq cents membres, deux cents à peine étaient réunis : néanmoins l'opposition fut vive, opiniâtre ; elle était sur le point de déjouer l'artifice, lorsque le diplomate, précipitant la discussion,

imagina de faire voter par *assis et levés*. Cette sorte d'expédient lui réussit, et la présidence fut proclamée ; mais cette convocation furtive, ce moyen inusité jusque là de constater les votes, prouvent suffisamment que ce ne fut pas sans peine. Voilà, Monsieur, ce que j'avais à dire au sujet de la manière dont M. de Bourrienne traite les Italiens et les événemens d'Italie. Membre de la Consulte de Lyon, mêlé aux affaires qui précédèrent l'époque où elle se réunit, j'aurais pu relever encore une foule d'inexactitudes ; mais je ne disposais que de quelques pages, j'ai dû m'attacher aux insinuations les plus fâcheuses, aux faits les plus méchamment tronqués. Je ferai cependant une dernière observation. M. de Bourrienne, qui par-dessus tout aime la franchise, ne pardonne pas à l'empereur d'en avoir manqué. Il eût voulu que, candide comme lui, ce prince prit la droiture pour guide ; qu'il fût sincère dans ses négociations, et vrai dans ses bulletins. Mais, loin de là, le vainqueur de tant de rois crut qu'il avait besoin d'appeler l'artifice à son aide, et de se faire un moyen de guerre de ses relations de bataille. Au lieu d'un exposé naïf où chacun eût simplement trouvé la justice qui lui était due, celles-ci ne furent plus qu'une sorte d'appréciation moyenne où l'un obtenait aujourd'hui la part de gloire qu'il n'avait pas reçue hier, où l'autre se voyait

inopinément décerner le prix des efforts qui jusque-là ne lui avaient pas été comptés. Elles avaient encore un autre but : elles portaient à l'étranger l'annonce de ce qu'il devait espérer ou craindre ; et ces avis salutaires comprimèrent plus d'une trame, firent échouer plus d'un complot. Il faut l'avouer, cependant : si l'empereur n'est pas aussi répréhensible à l'égard des bulletins que le pense M. de Bourrienne, il n'en est pas ainsi au sujet des négociations. Ici, j'en conviens, sa déloyauté était scandaleuse : il ne respectait ni traité ni convenances ; le mensonge était le moyen le plus innocent qu'il employât. Je pourrais en donner mille preuves ; je me borne à celle-ci : les circonstances où elle fut écrite la rendent péremptoire.

~~~~~~*

A M. de Narbonne.

C'est sur le pont de Dresde, et pendant que les 4e, 6e, 11e et 12e corps passaient l'Elbe sous les yeux de l'empereur, que M. Chabot a remis à S. M. les dépêches de votre excellence, du 8.

Le corps du prince de la Moscowa et celui du général Lauriston ont passé ce fleuve à Torgau. La garde est encore restée à Dresde pour recevoir le roi de Saxe, qui y a fait son entrée aujourd'hui

à midi, avec une grande pompe. L'empereur l'a bien traité. Vous pensez que S. M. n'avait pas été contente de lui, mais elle lui a pardonné. L'opinion de l'empereur et de tout le monde est d'ailleurs que ce prince a été séduit, mais qu'il est resté le meilleur et le plus fidèle ami de l'empereur.

Le corps qui était à Torgau nous donne onze mille hommes dont huit cents cavaliers. La cavalerie que le roi amène en donne quatre mille.

Il y a peu à ajouter aux directions que l'empereur m'a chargé de donner précédemment à votre excellence.

Je vous envoie la réponse du général Thielmann au général Reynier; réponse avouée depuis par le roi et M. de Senft. Elle vous fera connaître la duplicité de M. de Metternich.

J'y joins la réponse du général Frimont pour des vivres et des munitions. Elle est si opposée aux assurances que contenait votre dépêche, qu'elle me dispense de toute réflexion sur ce nouveau manque de foi. L'intention de l'empereur est que vous ne répondiez à toutes ces chuchotteries que par votre froideur. S. M. appelle cela *battre de l'œil*. Il faut que le cabinet de Vienne s'aperçoive qu'on le regarde d'une manière fixe. C'est le meilleur moyen de le faire rentrer en lui-même.

Le vice-roi partira demain pour Milan, après avoir vu le roi de Saxe. Il s'y rend directement.

Si on vous en parle, dites que c'est pour organiser les troupes des 1er et 3e corps, qui se réunissent à Vérone, et les faire filer comme les autres sur Dresde. Le général Miollis commandera le premier, et le général Grenier le deuxième. L'empereur a aussi désiré éloigner ce jeune prince des dangers de la guerre.

S. M. vous recommande toujours la même réserve envers M. de Metternich. Vos réponses à tout doivent être que vous n'êtes pas instruit, que vous n'avez pas de nouvelles, tandis que vos conversations avec d'autres doivent prouver que vous êtes au courant des affaires.

L'empereur, de son côté, évitera de s'expliquer directement avec l'empereur d'Autriche. Tant qu'il était allié, on pouvait se parler avec confiance et s'entendre sur tout; depuis qu'il ne l'est plus, les relations doivent nécessairement reprendre les formes officielles, qui, en cas de rupture, mettent à même de justifier la conduite qu'on a tenue; et vous savez que la correspondance des souverains avec l'empereur n'a jamais eu de publicité. Il n'y aurait d'ailleurs ni égalité, ni réciprocité dans cette correspondance, qui offrirait à l'empereur François l'avantage de connaître la pensée de l'empereur, tandis que S. M. n'aurait par son beau-père que celle de M. de Metternich.

Le cabinet de Vienne se trompe. M. de Metter-

nich prend l'intrigue pour la politique, car la politique est la manière d'exposer les choses pour arriver à un but déterminé, et l'intrigue une série de démarches contradictoires qui se confondent, parce qu'elles n'ont pas un but fixe, parce qu'elles ne sont pas le résultat d'une volonté prononcée. C'est ainsi que S. M. voit le cabinet de Vienne. Il intrigue, et ses sourdes démarches tournent contre lui, tandis qu'il arriverait loyalement au but, si l'on en avait un raisonnable et proportionné à ses moyens comme à ses forces. Il ne faut pas une grande prévoyance pour apercevoir que ces menées dégoûteront l'empereur Alexandre autant que l'empereur Napoléon, et qu'elles peuvent conduire ces deux princes à s'entendre directement.

Tout ceci vous fera donc comprendre, M. le comte, l'opinion et la marche de l'empereur. Observez tout sans en avoir l'air, mandez tout et écrivez souvent. Ce sera déjà déjouer les intrigans que de faire semblant de ne pas les voir agir; ce qu'il y a de plus clair dans tout ceci, c'est que l'Autriche perd la récompense qui lui était due pour sa bonne conduite pendant les deux premières années du mariage.

Les lettres interceptées de M. de Stackelberg à M. de Nesselrode, partie en clair, partie en chiffres, ne laissent aucun doute sur la perfidie de M. de Metternich, qui promet au ministre de

Russie de le réveiller pendant la nuit, s'il a des nouvelles. Elles portent aussi la preuve qu'il donnait des détails sur l'armée française. Ainsi la victoire qui confondait à Lutzen les ennemis de l'empereur sur le champ de bataille, lui a aussi ouvert les portes de Dresde pour y trouver la lettre qui démasque nos prétendus amis.

Sa Majesté, qui dicte cette dépêche, me charge d'ajouter que son ambassadeur à Vienne ne serait pas un homme d'affaires, si la connaissance entière qu'il lui donne de ses affaires pouvait influer d'aucune manière sur sa conduite extérieure. Soyez réservé et froid, mais pas mécontent.

Je reviens à la même réflexion. Fixez comme un observateur qui doit prendre un parti : cela amènera nécessairement l'Autriche à faire des démarches. L'empereur verra alors ce qu'il lui convient de faire. S'il ordonne d'être froid, c'est en agissant autrement qu'il ne veut pas tromper, car vous commettriez autant d'erreurs que vous feriez de démarches. En se tenant à l'écart, en ne disant rien et en faisant, par votre réserve, qu'un jour vous puissiez bien déterminer le moment où vous avez changé de conduite et qui aura été l'époque où la note de M. de Metternich vous a fait connaître qu'il n'y avait plus d'alliance, le cabinet conserve sa dignité et il acquiert de la confiance pour d'autres circonstances; car le cabinet autri-

chien pourra dire : La France s'est tue, mais elle ne nous a pas trompés. Le mensonge n'est bon à rien, puisqu'il ne sert qu'une fois. C'est dans ces idées que l'empereur met toujours beaucoup d'importance à montrer, dans ses audiences diplomatiques, du froid, même du mécontentement ou un bon accueil. Il y voit de la dignité et de la sincérité : par le même principe, M. Bubna sera reçu ici tout différemment qu'à Paris. Là il était l'agent d'une puissance alliée ; ici il ne sera que l'agent d'une puissance qui n'est plus alliée, et qui, si elle rétrograde encore, devient ennemie. Il croira que cela vient du succès que l'empereur a obtenu, et il se trompera : cela vient de ce que la cause qui a fait refuser le contingent a changé les rapports. Laisser croire à l'Autriche qu'ils sont les mêmes, serait une perfidie.

Je ne puis préjuger les intentions de l'empereur ; mais tout porte à croire que nous serons bientôt dans Berlin et sur l'Oder. L'empereur désire des renseignemens sur le corps de Saken ; il ne peut avoir trois divisions, puisqu'on s'est cru obligé de le renforcer par quatre mille Prussiens, non contre les Autrichiens, dont on était sûr, mais contre les Polonais.

Le bulletin de la bataille, que ce courrier vous apportera, fera sans doute faire des réflexions ; car il s'adresse en effet à M. de Metternich, qui

ne s'y trompera pas. Si l'on vous en parle, n'y voyez que la Prusse.

Je suis, etc. CAULAINCOURT, duc de Vicence.

Voilà, Monsieur, quel était l'empereur; voilà comme il en usait avec le plus honnête diplomate qui fût au monde. Ce n'était pas assez de chercher à le surprendre, comme vous venez de voir; il fallait encore qu'il le tourmentât avec ses bulletins. On ne pouvait, ainsi que l'écrit M. de Bourrienne, être plus perfide et plus méchant.

Je suis, Monsieur, etc.

Comte DE BONACOSSI.

***

A Monsieur A. B.

J'applaudis, Monsieur, au projet que vous avez formé. Ce n'est pas que je croie les Mémoires de M. de Bourrienne bien dangereux : loin de là, ils me semblent porter avec eux leur antidote; mais il est bon que toute tentative de ce genre reçoive l'accueil qu'elle mérite. Je consens à y contribuer pour ma part, et vous envoie quelques observations relatives aux imputations dirigées contre le roi de Naples.

Recevez, Monsieur, etc. Général BELLIARD.

Paris, le 25 juillet 1830.

M. de Bourrienne raconte que Murat *eut peur un jour*. Je le crois, puisqu'il le dit; mais assurément le jour est mal indiqué, car Wurmser ne fut jamais rejeté dans Mantoue avec les 28,000 hommes qu'il lui donne; jamais non plus Miollis ne fut chargé d'empêcher, avec quatre mille, les sorties que le feld-maréchal pouvait tenter. Il ne le fut pas, d'abord parce que ces troupes étaient insuffisantes, et puis parce que, simple général de brigade, à cette époque, il ne commandait pas le blocus qui fut successivement confié à Serrurier, à Sahuguet, à Kilmaine, et enfin à Serrurier encore, qui eut la satisfaction de faire capituler la place. M. de Bourrienne *n'écrit que ce qu'il a vu;* mais quand on a beaucoup vu, on est sujet à confondre, surtout lorsqu'on a vu de loin. Au surplus, ce n'est pas là une erreur bien grave : Murat s'est montré sur trop de champs de bataille, pour qu'on s'arrête à une révélation de cette nature, faite par un homme qui n'y a jamais paru.

Les souvenirs domestiques du secrétaire sont sûrement plus sûrs; poursuivons : « Murat con« naissait déjà la jolie Caroline Bonaparte, qu'il « avait vue à Rome, chez son frère Joseph, lors« que celui-ci y remplissait les fonctions d'ambas« sadeur de la république. » Joseph ambassadeur à Rome, avant la bataille de Mondovi! Murat

l'avait vu ! Et c'est le secrétaire qui écrit de semblables choses ! le ministre plénipotentiaire qui fait de pareils anachronismes ! Mais nous n'avions point alors d'ambassadeur à Rome ; Joseph ne l'était pas. Aussi étranger à la diplomatie que M. de Bourrienne l'est à notre histoire, il n'était encore revêtu d'aucune fonction. Il fut plus tard, il est vrai, accrédité près du Saint-Siége ; mais alors de nouvelles victoires avaient succédé à celle de Mondovi, et le traité de Tolentino avait eu lieu. Ces deux époques sont séparées par des faits assez mémorables pour mériter de n'être pas confondues. Mais il n'importe ; le prince de Santa-Cruce n'en était pas moins amoureux-fou de Caroline, et Murat son heureux rival. Croyez après cela aux histoires de cœur qu'aime tant à conter M. de Bourrienne. Je continue : « Ce fut après « avoir rempli sa mission (il avait été chargé de « présenter au directoire les drapeaux pris à Mon- « dovi) que Murat tomba dans la disgrace du « général en chef. » La disgrace est aussi réelle que la cause à laquelle M. de Bourrienne l'attribue ; mais, le fût-elle, elle ne serait pas aussi brusque qu'il l'imagine ; car la bataille de Mondovi eut lieu le 22 avril, et la prétendue faiblesse sans doute après l'affaire de Pradella, c'est-à-dire dans le courant d'octobre, puisque ce ne fut qu'alors que Wurmser fut rejeté dans la place : or, six

mois de cette époque valent la peine qu'on les compte.

« Le général en chef plaça Murat dans la division de Reille. » Je le crois, car Reille était alors capitaine attaché à l'état-major de Masséna. « Quand nous vînmes à Paris après le traité de Campo-Formio, Murat ne fut point du voyage. » Voyez le prodige! Murat, commandant une brigade de cavalerie, ne quitta pas la troupe qu'il devait conduire, pour venir à Paris, où il n'avait rien à faire.

« Les dames obtinrent du ministre de la guerre « que Murat ferait partie de l'expédition de l'É- « gypte », sans doute malgré le général en chef. Le ministre, réduit à solliciter lui-même l'admission de deux adjudants-généraux, auxquels il s'intéressait, devait être merveilleusement disposé à seconder les dames. Il ne pouvait moins faire que de forcer la main au général Bonaparte, et l'obliger à accepter Murat.

M. d'Aure a relevé les assertions relatives à ce prince, dans le récit que donne M. de Bourrienne des campagnes d'Égypte et de Syrie; je passe au rôle que lui fait jouer le secrétaire dans la surprise du pont du Thabor. « La prise de Vienne, « dit-il, tome VII, page 47, fut due à l'heureuse « témérité de deux hommes qui ne se le cédaient « en rien, en bravoure et en audace, à Murat et à

« Lannes », non plus qu'en poltronerie ; car, ouvrez le 3e vol. p. 284, vous verrez l'un se troubler à la vue de l'ennemi, et l'autre soutenir, à un colonel qui n'en croit rien, qu'il n'y a qu'un lâche qui ne tremble pas à l'approche du danger. Mais laissons là cette digression singulière ; M. de Bourrienne n'est pas plus obligé d'avoir du courage que le public de croire à ses maximes. Je reviens aux affaires d'Autriche. Le secrétaire, qui sait aussi bien la géographie que l'histoire de l'époque qu'il nous retrace, transforme un mauvais village, celui où Werneck fut atteint, en une grande place de guerre ; et, comme si ce n'était pas assez, il imagine que Vienne est placée sur la rive gauche du Danube, et que, pour s'en emparer, il fallait d'abord franchir le fleuve. Cette ignorance des lieux vous paraît incroyable ; vous vous figurez qu'avant d'écrire, un historien, un ministre d'état jette au moins les yeux sur la carte. Il n'en est rien. M. de Bourrienne a une allure plus simple, une manière moins pénible : il interroge ses souvenirs ; il parcourt à la hâte ce que d'autres ont publié, lit avec nonchalance, comprend mal et rend plus mal encore des détails qu'il ne s'est pas donné la peine de coordonner. Qu'il se joue avec indifférence des hommes et des choses, qu'il transporte Vienne d'une rive du Danube à l'autre, qu'il imprime avec une risible

assurance que nous ne pouvions, sans être maîtres du pont du Thabor, pénétrer dans la capitale de l'Autriche, à la bonne heure! mais qu'il mêle à ces folies des noms respectés, qu'il fasse débiter des propos ridicules, des détails controuvés, par un homme tel que le maréchal Lannes, c'est dépasser les bornes de la fiction historique, c'est imposer aux témoins de faits si odieusement travestis l'obligation de réclamer contre une licence qui ne respecte rien. Examinons donc cet étrange récit.

« Lannes me dit un jour : » Où? à Hambourg? Mais le maréchal n'alla pas plus dans cette ville que le ministre n'en sortit. Où donc? Dans les Mémoires du général Rapp, où la surprise est longuement racontée.

« Je retournai avec Murat sur le pont. » Murat ne vint point sur le pont, il resta sur la rive droite; c'est même à cette circonstance que fut due la réussite de l'opération.

« Nous entrons en conversation avec le commandant d'un poste placé au milieu du pont. » Il n'y avait point de poste au milieu du pont; tout était replié au-delà du Danube.

« Murat et moi en tête, nous gagnons la rive gauche. » Murat ne parut point à la tête des colonnes, il était resté sur l'autre rive; c'est là que le prince d'Hocsberg vint s'entendre avec lui.

Tous ces détails sont, au reste, d'un assez médiocre intérêt. Que Murat ait été ou n'ait pas été à la tête des colonnes, cela ne fait rien à sa gloire. Mais laissez aller M. de Bourrienne : de l'inexactitude il saura s'élever à la calomnie, et ne craindra pas de vous dire que, si le grand-duc *ne parvint pas à s'emparer de la couronne d'Espagne, à laquelle il aspirait tout haut, il contribua du moins puissamment à la faire perdre à Charles IV*. Vous ignorez comment, et le secrétaire sans doute aussi, car le vieux roi était précipité du trône ayant que Murat n'atteignît sa capitale. Mais qu'importe? s'il n'eut pas ce tort, il en eut un autre : il se persuada follement qu'il n'était pas venu pour se rendre complice de l'humiliation d'un prince à qui la France avait garanti sa couronne; qu'accrédité près d'un souverain, il ne devait pas en reconnaître un autre à l'improviste; qu'il attendrait de nouvelles instructions. Il se méprit; *sa présence ne fit qu'ajouter aux troubles*, et le 2 mai éclata. M. de Bourrienne ne lui attribue pas, je le sais, cette déplorable émeute; mais un de ses confrères, plus clairvoyant, lui en fait nettement hommage. Et en effet, qui ne sent que c'est Murat qui a préparé cet affreux tumulte, qui a provoqué cette terrible insurrection? Suivez, en effet, sa conduite; examinez comme il se plaît au carnage... Il veut qu'on n'emploie que la force né-

cessaire pour contenir les insurgés ; il fait appeler les membres de la junte d'état, il les engage à faire usage de leur influence pour calmer le peuple et arrêter l'effusion du sang ; il les fait accompagner par des officiers français, qui, pour remplir une mission de paix, s'exposent dans l'horreur du désordre à tous les coups d'une populace furieuse. Le ministre espagnol O'Farrill parcourt les rues avec le général Harispe, pour rétablir l'ordre dans Madrid. Ce dernier fait plus : il met en liberté une troupe de Catalans arrêtés les armes à la main, sous le futile prétexte qu'ils ont le privilége de marcher armés.

Tout cela ne prouve-t-il pas qu'il y eut de la part du grand-duc préméditation, soif de massacres. On voulut attirer le peuple dans un piége : on le provoqua à la révolte ; et, pour mieux y réussir, on déploya devant lui toutes les forces de l'armée française. Si l'on ne prit aucune mesure pour s'assurer de l'arsenal, pour protéger les Français, pour éviter la dispersion des soldats dans la ville où ils furent égorgés isolément !.., c'est qu'on ne s'avise jamais de tout.

Le 1er mai, Murat écrivait à l'empereur que la tranquillité régnait dans Madrid ; il lui disait même, au sujet de la revue des troupes qu'il venait de passer : « La parade, aujourd'hui, a été comme « à l'ordinaire, très belle. Nos camps étaient rem-

« plis d'Espagnols ; tout Madrid, je crois, est allé « voir la tente de V. M. » N'est-ce pas là le langage d'un général qui s'attend à une émeute, d'un ambitieux qui la désire ?

Au surplus, le *Moniteur* en convient, les observateurs de sang-froid, Français et Espagnols, avaient vu avec plaisir une crise s'approcher ; il porte le nombre des morts, parmi les Français, à vingt-cinq, et celui des blessés, de quarante-cinq à cinquante, tandis qu'il évalue la perte des Espagnols *à plusieurs milliers des plus mauvais sujets du pays*. On ne peut, je le sais, avoir une foi bien entière aux confidences du *Moniteur ;* la perte des Espagnols, je le sais encore, est démentie par toutes les autorités du pays ; les Français l'exagèrent pour donner l'idée d'un grand avantage remporté par eux, peut-être aussi pour jeter une terreur salutaire parmi leurs ennemis. Si d'un autre côté ils écrivent qu'ils ont vu avec plaisir une crise s'approcher, et s'ils atténuent leurs pertes, c'est pour éloigner l'idée qu'ils ont pu se laisser surprendre, et pour ne pas encourager les insurrections populaires, en publiant tout le mal que celle de Madrid a faite à une puissante armée. Je sais tout cela ; mais il n'en reste pas moins démontré que c'est Murat qui a ménagé l'insurrection ; car un moyen infaillible pour conquérir l'affection d'un peuple, c'est de le mitrailler.

MA BELLE FRANCE. — MON PEUPLE. — MON ARMÉE. — MA CAPITALE.

Ce n'est pas à Bonaparte que les notes de Brienne avaient promis la gloire. Il l'obtint pourtant, et l'heureux élève que Mme de Montesson se fatiguait à couronner languit obscur dans un triste secrétariat. La prodigieuse différence que la nature mit entre eux n'en est cependant pas moins réelle. Voyez, en effet, M. de Bourrienne : il prévoit, conseille avec une justesse de vues, une finesse d'aperçus, que ni bonne ni mauvaise fortune ne mettent en défaut. Bonaparte, au contraire, est sans portée dans son coup d'œil; sa politique est passionnée, son langage vulgaire, ses locutions inconvenantes : il parle de *son armée* comme un colonel de son régiment; de *son peuple*, comme un maire de ses administrés. Il écrit à son secrétaire : *ta belle vallée de l'Yonne*, comme si la vallée de l'Yonne appartenait au secrétaire; il dit *sa belle France*, comme si la France était à lui. Il est vrai que ces expressions, qui révoltent M. de Bourrienne, ne sont pas aussi coupables qu'il le croit; que ses amis, ses coopérateurs même, ne se les sont pas épargnées. Il sera sûrement bien aise de s'en convaincre, et puis les pièces qui suivent auront sans doute encore un autre mérite à ses yeux.

I.

Au général en chef de l'armée d'Helvétie.

Citoyen général,

C'est avec bien de la peine que je vois suspendre l'arrivée à Lucerne du général Nouvion et des renforts que vous nous promettiez il y a peu de jours.

Jamais, peut-être, il ne fut plus instant de prendre d'énergiques et promptes mesures que dans le moment présent; et elles ne peuvent être prises tant que nous serons faibles, tant que nous ne pourrons nous concerter, à la minute, avec le général en chef de votre armée de l'intérieur.

Les communes de Lucerne et d'Argovie, qui s'étaient insurgées, sont soumises momentanément; celles du canton de Soleure demeurent tranquilles; mais cette soumission n'est qu'apparente tant que les Autrichiens sont près de nous, tant que les habitans des montagnes conservent l'espoir de résister aux volontés de la république, et refusent d'obéir au gouvernement. La partie allemande du canton de Fribourg n'est point encore soumise, et cherche à augmenter le nombre de ses partisans dans les cantons de Berne et d'Oberland, qui sont infestés par les ci-devant

gouvernans de Fribourg et de Berne, qu'épargna *notre* clémence. Les dernières nouvelles que nous recevons de ces contrées ne sont nullement tranquillisantes : les habitans de l'Oberland, repoussés du côté de Thoun, se sont retranchés dans leurs montagnes, où, se croyant inattaquables, ils organisent une Vendée qu'on ne peut dissoudre faute de moyens ; la confédération du Kandersteg (c'est le nom qu'ont pris les communes insurgées) a un gouvernement provisoire qui a ses agens et ses émissaires dans les cantons de Fribourg, de Berne, du Waldstetten, de Soleure et du Valais, et une organisation militaire dont les linéamens ont été tracés par nos émigrés et par les émissaires de l'Autriche.

Les districts du Waldstetten sont tous détestables, à l'exception de celui d'Obwalden ou de Sarnen, qui intercepte heureusement leurs communications directes avec l'Oberland, mais qui pourrait être réduit à l'impuissance de se défendre. — Les quatre compagnies françaises qui sont dans le district de Stantz, avec deux canons, ont jusqu'ici empêché l'explosion ; mais cet état de choses ne peut durer. Les brouillons de Schwitz, stimulés par leurs anciens chefs, dont quelques-uns sont au corps législatif, menacent de nouveau, et nous savons que les enragés du district d'Alstorf préparent une insurrection d'autant plus

dangereuse qu'elle étendrait d'un côté ses ramifications jusques dans les Grisons, tandis qu'elle couperait de l'autre nos communications avec Bellinzona et l'Italie, et se communiquerait au Haut-Valais, où tout est préparé pour opérer un mouvement général. Les nouvelles que nous recevons du Haut-Valais nous représentent les trois districts supérieurs comme déjà insurgés; et si les Autrichiens se fussent approchés davantage, nul doute qu'ils n'eussent effectué leur projet favori, l'occupation des montagnes de l'Helvétie. — Il est heureux que l'armée d'Italie n'ait pas abandonné l'Adda, comme on l'avait annoncé; car nous serions à tard pour empêcher les Autrichiens d'arriver en Valais et dans les cantons italiens. — J'espère sans doute que l'armée française reprendra l'offensive; mais il faut prévoir des revers et profiter du moment présent pour étouffer une bonne fois les mouvemens intérieurs, afin d'avoir les reins libres.

Permettez-moi, citoyen général, de vous proposer à cet égard mes idées, en les soumettant à votre expérience et à vos lumières.

S'assurer du Haut-Valais, et voici comment. Tandis que les habitans du Léman, de la partie française de Fribourg et ceux du Bas-Valais allarmeront les habitans du Haut-Valais, une colonne mobile partira de Lucerne à l'improviste, pour

se rendre à Altorf. Tandis qu'une partie mettra à la raison les mauvaises communes de ce district, une autre marchera dans la vallée d'Urseren, comme si elle voulait se rendre en Italie. Arrivée là, elle attendra les détachemens demeurés en arrière; et feignant toujours de se rendre dans la Levantine, elle fera diligence pour passer la Fourche et descendre en Valais, où elle ne sera point attendue. Ce mouvement, qui doit être tenu très secret, peut être combiné de manière que l'attention des Hauts-Valaisans soit attirée vers le Bas-Vallais, et que les défilés qui conduisent dans la Lévantine et dans l'Oberhasli, par le Grimsel, soient occupés; ce qui laissera les habitans abandonnés à leurs propres forces. L'opération serait encore plus complète si une colonne fausse pouvait percer jusqu'à la Gemmi par l'Oberland, et descendre dans le Valais par Leuck; mais il est douteux qu'on puisse exécuter ce mouvement, aujourd'hui que les vallées supérieures de l'Oberland sont insurgées.

Les Hauts-Valaisans étant en partie armés, grâce à l'Autriche, et ayant au milieu d'eux plusieurs militaires autrichiens et conscrits français envoyés depuis l'Italie, on doit s'attendre à quelque résistance; néanmoins elle ne peut être durable, parce qu'ils seront attaqués en front et à dos.

L'essentiel est ensuite de mettre à profit cette

mesure, 1° *en enlevant tous les chefs et les mauvais prêtres; 2° en faisant partir comme recrues, pour les* 18,000 *hommes, la presque totalité de la jeunesse en état de porter les armes;* 3° *en désarmant tout ce qui s'est montré ennemi de la chose publique. Cette mesure est violente, sans doute; mais elle est indispensable, puisque nous n'aurons la paix dans ces contrées qu'après avoir changé de place, pendant quelques années, les hommes fanatisés qui les habitent. Il faut, en un mot, ou que ces sauvages soient nos maîtres, ou qu'ils se civilisent et se convertissent à notre régime actuel.*

L'expédition du Valais terminée, pénétrer dans l'Oberland de trois côtés, si possible : par le Grimsel, par la Gemmi et par le vallon de la Sarine ou de Sanen, et agir *de même qu'en Valais.*

Une colonne pourra dès-lors se porter dans les communes allemandes du canton de Fribourg, tandis qu'une autre, passant le Brenig pour arriver dans le district de Sarnen (canton du Waldstetten), fondra à l'improviste sur celui de Stantz et, réunie aux compagnies françaises qui en gardent déjà les avenues, le purifiera. L'expédition à diriger contre Schwitz peut être renvoyée jusqu'alors sans difficulté, et s'effectuera facilement en partant de Stantz, de Lucerne et de Zurich.

S'il était possible de former à la fois deux colonnes mobiles, pour agir dans le Waldstetten

au même instant qu'en Valais, ce serait autant de gagné, l'essentiel étant de terminer promptement et d'en finir une bonne fois.

Ces opérations doivent essentiellement nous procurer la tranquillité intérieure, des recrues pour les 18,000 auxiliaires, et l'affaiblissement momentané des districts où l'Autriche avait établi les foyers d'insurrection. Le moment actuel doit être saisi; et puisque les ennemis ont eu la maladresse de ne pas profiter des facilités qu'ils ont eues pendant quelques jours, tâchons au moins de les en punir.

Je vous demande bien des excuses, citoyen général, pour ce volume que je n'ai pas le temps d'abréger. N'oubliez pas, je vous prie, nos subsistances et que l'Helvétie est à la veille de manquer des grains.

Agréez, citoyen général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Laharpe.

Lucerne, le 21 avril 1799.

P. S. Quoique le général Nouvion soit arrivé, j'ai cru devoir laisser partir cette lettre. Nous avons eu une conférence au sujet des mesures à prendre, et je lui ai communiqué ce que j'ai eu l'honneur de vous mander.

Le citoyen de Giovanni croyait désormais nous être inutile ; mais nous l'avons prié de demeurer encore avec nous, pour nous aider à donner à nos élites une organisation qui les utilise ; ce dont elles ont un bien grand besoin. C'est un bien digne homme qui nous a rendu de très bons services, et que vous voudrez bien nous laisser encore quelque temps.

Nous avons à lutter contre de terribles empêchemens, mais avec de la persévérance et du zèle nous en viendrons à bout.

II.

Citoyen général,

J'avais espéré de pouvoir faire une course jusqu'à Zurich, pour avoir le plaisir de jaser sur les affaires du temps. Une accumulation d'occupations m'en empêche, et je le regrette d'autant plus, qu'il est plus que jamais essentiel de s'entendre sur les objets d'un intérêt commun.

Les ordres pour la réduction de nos bataillons d'élite et leur réorganisation, conformément à vos conseils, sont donnés et vont être exécutés.

Dès que le citoyen Schinner aura terminé, nous vous prierons de nous l'envoyer, afin qu'il nous aide à organiser promptement une force intérieure suffisante pour faire exécuter nos ordres. J'espère,

au reste, que les insurgés seront réprimés une bonne fois pour toutes; il ne tiendra pas à nous qu'on en finisse.

Nous prenons aussi des mesures pour réprimer la désertion qui commençait à s'introduire parmi nos recrues forcées pour les 18,000 auxiliaires, et nous tiendrons la main à leur exécution; mais il est une mesure que le gouvernement français peut seul prendre, c'est de permettre que les dépôts de ces auxiliaires soient placés dans quelque forteresse de l'intérieur de la France, jusqu'à ce que la formation des brigades soit achevée et que la discipline soit bien affermie. Nous en avons écrit à Paris, mais sans avoir encore aucune réponse.

La nouvelle de l'occupation de Belinzona par le genéral Lecourbe nous a fait un grand plaisir; que ne pouvons-nous lancer, par cette partie, 15,000 hommes bien déterminés et bien conduits jusqu'à Milan, tandis que *Souvarof, qui ne regarde jamais derrière lui*, marche en avant! — C'est par l'Helvétie que l'Italie doit être délivrée; et je croirais cette délivrance certaine, si elle était confiée au général Masséna.

Deux choses nous inquiètent : la jonction très probable des Autrichiens avec les Valaisans par le Simplon, et les subsistances. Si la première a eu lieu (et les Autrichiens sont de grands ânes, s'il en est autrement), il devient presqu'impossi-

ble de réduire les insurgés, à moins de les faire attaquer tout à la fois par derrière, par le Grimsel, par le col de la Fourche et par celui de Bedretto, depuis la Levantine. Les troupes qui agissent maintenant dans l'Oberhasli, pourront occuper, du côté de l'Oberland, les passages du Grimsel; mais la colonne d'Urseren et de la Levantine peut seule passer par la Fourche et Bedretto. Les insurgés battus, il sera bien important de faire occuper sans retard les passages qui conduisent dans le Val-Maggia, la Vallée de Verzasca et le Piémont. Peut-être vaudrait-il la peine de faire sauter les chemins, et de ne conserver que la seule route du Simplon, qui deviendrait alors facile à défendre.

Il est enfin une mesure que je conseillerais : ce serait d'appeler le gouvernement cisalpin, d'abord à Lausanne ou Vevey, puis à Sion, et finalement à Brieg, afin de le mettre pour ainsi dire en contact avec les patriotes de la Cisalpine, et d'inquiéter les Autrichiens par ce dangereux voisinage. J'en ai parlé au citoyen Visconti, qui part momentanément, et je vous soumets la même idée. C'est avec un grand plaisir que nous voyons la défense de l'Helvétie assurée; croyez, citoyen général, que nous ferons de notre côté tout ce qu'exigent les conjonctures, et qu'il n'est aucun de nous qui veuille capituler avec l'ennemi. Mais pour que le

succès soit complet, il est indispensable que *notre peuple* soit ménagé par vos commissaires, entrepreneurs, etc.

Pardonnez à un profane, citoyen général, de vous avoir entretenu aussi long-temps d'affaires militaires, et veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée et de mon entier dévouement.

LAHARPE.

Lucerne, le 14 mai 1799.

Je connais Souvarof. Il faut le prendre sur le temps. Jamais il ne garde ses derrières. C'est une espèce de fou fanatique adoré du soldat, et buvant comme lui un verre d'eau-de-vie avant le combat. S'il est battu, ce sera à plate-couture; je vous le recommande.

Je regrette le départ du citoyen de Giovanni.

III.

Citoyen général,

Quoique vous n'ayez guère le temps d'écouter les félicitations, je me flatte que vous voudrez bien accueillir les miennes; vous n'en recevrez point de plus sincères.

Nous sommes touchés des éloges que vous don-

nez à *nos soldats;* ils avaient besoin de votre indulgence, et c'est pour eux un titre de gloire d'avoir attiré votre attention et combattu sous vos ordres, parmi vos invincibles : puissent-ils continuer à s'en montrer dignes de plus en plus ! Nous avons ordonné la prompte punition et des traîtres et des lâches. Ceux qui ont quitté leurs drapeaux *seront décimés*, et nous ne consentirons à les reconnaître qu'après qu'ils auront enlevé une batterie autrichienne à la baïonnette, et lavé dans le sang ennemi la souillure dont ils se sont couverts.

L'indignation s'est emparée de nos âmes, à l'ouïe de ce que les malveillans ont fait à Zurich et dans quelques autres communes. *L'arrivée de l'archiduc n'était pas attendue avec moins d'impatience par les ci-devant de Berne et de quelques autres villes jadis souveraines. On préparait déjà les obsèques des patriotes;* mais les vœux des ennemis de notre régénération ne seront pas exaucés, et il reste encore assez d'hommes énergiques pour venir à bout de ceux qui voudraient relever le trône de l'aristocratie. *Notre nation* doit redevenir guerrière pour recouvrer son caractère antique ; et l'inertie dans laquelle l'avaient plongée deux siècles de repos et d'oubli de ses droits, ne peut être supportée plus long-temps. Nos âmes doivent être retrempées dans le malheur et la dé-

tresse, pour reprendre leur énergie : c'est une expérience douloureuse, sans doute; mais rien ne doit coûter à des hommes qui veulent fortement la liberté et l'indépendance.

Vous avez su nos projets de fuite à Berne, à la première nouvelle de l'invasion autrichienne. C'est aujourd'hui partie remise; mais c'eût été une faute impardonnable de reculer à vingt lieues en arrière, et de livrer à l'ennemi nos montagnes, où des gens de cœur se défendraient si long-temps. Loin de consentir à une pareille retraite, je croirais que le gouvernement helvétique, s'il est encore forcé à changer de résidence, devrait la fixer ou à Schwitz, ou à Sarnen, et soutenir la gageure jusqu'au bout, plutôt que de donner aux mécontans le spectacle de gouvernans parcourant le pays comme une bande de bohémiens. On ne se perd jamais que par défaut de courage, et la crânerie vaut quelquefois mieux que la sagesse.

L'honneur que vous avez fait à mon cousin Louis m'a vivement touché. Être loué par Masséna, en présence de sa patrie! Il m'est impossible de vous exprimer assez fortement combien je suis sensible à cette attention obligeante, et à l'attachement que vous montrez à une famille qui ne vit que pour les principes et pour la liberté. — Le directoire vient de créer Louis adjudant-général sur votre recommandation; je suis bien

sûr qu'il tâchera de la mériter de plus en plus, et que sa reconnaissance pour vous, citoyen général, et son dévouement à la cause commune se confondront de plus en plus dans son cœur.

J'ai vivement regretté Weber que j'estimais personnellement, et que je suis bien aise d'avoir toujours soutenu contre des envieux et des malveillans qui n'avaient ni ses talens ni ses qualités morales. Son successeur n'est pas nommé; son commissaire est chargé d'en conférer avec vous : c'est une conférence qui vous est due à bien des titres.

Les nouvelles du Valais annoncent qu'on va attaquer sérieusement les insurgés : il en est temps, avant qu'ils puissent recevoir d'ultérieurs renforts et faire une pointe; mais, je ne saurais trop le répéter, c'est par la Fourche et le col de Bedreto qu'on en viendra le plus facilement à bout. — Je suis charmé que notre levée en masse ait été ajournée; elle n'eût produit que du désordre. — On nous annonce l'arrivée de la flotte de Brest à Toulon, ayant 15,000 hommes de débarquement à bord.

Agréez, citoyen général, tous mes vœux et l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LAHARPE.

Lucerne, le 27 mai 1799.

IV.

Citoyen général,

Nous voici à Berne, où vous nous avez envoyés. Je souhaite que ce soit pour l'avantage commun des deux républiques ; mais si l'on eût consulté *leurs vrais amis*, assurément on eût choisi différemment.

Notre départ étant considéré comme l'avant-coureur de l'armée des Autrichiens, on ne s'est *pas donné la peine de nous cacher qu'ils étaient attendus avec impatience, que leur venue serait devenue le signal de la destruction des patriotes. Le nombre de ceux-ci est presque imperceptible, et la campagne en renferme à peine quelques-uns; en sorte qu'il faudrait, pour long-temps encore, une garnison de* 1,000 *à* 2,000 *hommes.*

Les anciens gouvernans, et surtout leurs enfans, ne connaissent aucune mesure et nous regardent dès-à-présent comme des échappés dont ils feront promptement justice. — Il y a des paris que, dans huit jours, la république helvétique ne sera plus qu'un vain nom. — Ces enragés espèrent que l'Helvétie deviendra l'apanage d'un prince autrichien, lequel y régnera sous le titre de *stathouder* et de *protecteur;* et le moment actuel leur paraît être celui qu'ils attendaient depuis

long-temps pour réaliser ce beau projet. D'après tout cela, citoyen général, je vous laisse à penser si une commune qui possède à la vérité tous les établissemens publics indispensables à une capitale, *mais dont tous les habitans, à l'exception d'une dixaine peut-être, sont ennemis jurés du gouvernement,* devait être choisie pour résidence de celui-ci. Quant à moi, je regarde ce choix comme l'un des plus malheureux événemens, et je suis convaincu que, si l'on vous eût fait connaître la vérité, vous auriez pensé de même.

Un gouvernement auquel les fanatiques et les aristocrates veulent tant de mal, et qui n'a pas de grands moyens pour se mettre à l'abri de leur malveillance, doit au moins se placer au milieu ou à portée de ses amis; or, ceux de notre gouvernement sont placés aux deux extrémités de la Suisse, dans le canton de Zurich, occupé par les armées, et dans les cantons de Fribourg et du Léman, qui sont à six lieues d'ici. C'est donc à Fribourg ou à Lausanne, citoyen général, que le gouvernement helvétique devait se rendre, en attendant qu'il pût retourner à Lucerne, la seule commune qui réunisse ce qu'exige le chef-lieu de l'Helvétie.

Quoique, natif du Léman, je n'eusse point conseillé Lausanne, parce que cette commune est un peu reculée, Fribourg méritait à tous égards la

préférence : elle est plus centrale, elle est placée sur la limite même des deux langues ; elle a de beaux établissemens publics ; elle a de belles routes ; elle s'appuie aux communes françaises, dont l'esprit est si excellent qu'on pourrait y vivre sans inquiétude avec une garnison de 300 hommes. Elle a de plus l'avantage de posséder quelques patriotes de plus que Berne, et celui d'être située à cinq lieues en arrière de l'Aar, et derrière les défilés de Gumminen et de Neuenek ; tandis que, si la supériorité de l'ennemi forçait momentanément l'armée française à se replier sur l'Aar, rien n'empêcherait celui-ci de pousser rapidement jusqu'à Berne, qu'on réduirait en peu d'heures depuis les hauteurs du Breitenfeld. Enfin, citoyen général, le corps législatif recevra ses impulsions des ci-devant de Berne, si l'on y reste ; tandis qu'il donnera le ton, soit à Fribourg, soit à Lausanne. Telles sont les réflexions que me dicte le bien de la chose, et que je vous aurais fait connaître si j'avais prévu la lettre dans laquelle vous recommandiez Berne. Les poltrons d'une part, et les intrigans de l'autre, ne m'en ont pas laissé le temps ; mais j'ai cru néanmoins qu'elles n'étaient pas hors de saison.

On nous annonce la défaite totale des insurgés du Valais. S'ils ne sont pas poursuivis à outrance et sans relâche, je crains bien qu'ils ne se rallient,

aujourd'hui que les Autrichiens sont maîtres du Saint-Gothard, et peuvent leur envoyer des secours par la Fourche. L'expérience de la perfidie atroce des habitans des montagnes prouve *qu'il n'est aucune paix avec eux, tant qu'ils se croient quelques ressources; il faut ou les exterminer ou les transporter ailleurs, et les remplacer par des colons tirés des districts bien pensans. Tant qu'on ne viendra pas à ces mesures, terribles sans doute, mais commandées par la nécessité, on n'aura opéré qu'à demi.*

Agréez, citoyen général, l'assurance de mon dévouement et de ma considération la plus distinguée.

LAHARPE.

Berne, le 2 juin 1796.

P. S. J'ai été sur le point de vous aller entretenir de nos intérêts communs; mais l'inconvenance de m'éloigner, dans un moment où l'intrigue s'agite, m'a fait renoncer pour la deuxième fois à cet espoir. Il existe un projet de former de la Suisse une république fédérative, présidée par Steiguer, sous la protection de l'empereur, et de profiter du moment présent pour l'établir. Nous nous rapportons à vous sur les ôtages à enlever çà et là pour la sûreté des patriotes.

Ces mesures, comme on le voit, ne sont pas

des plus douces; mais quand dix patriotes sont d'accord, quand douze ou quinze démocrates sont en train de régénération, tout n'est-il pas légitime, tout ne devient-il pas légal? Voulez-vous qu'un homme qui ne respire que le bien de sa patrie s'arrête devant un peu de sang? qu'il recule à l'aspect d'un incendie? que la guerre civile le fasse frémir comme un enfant? Non! il ne se laisse pas imposer par de telles mesures. Il veut la liberté, il la veut pour tous; et si une odieuse tyrannie accable ses voisins, il étendra sur eux les bienfaits de son apostolat. Aucune intrigue ne lui répugne; il représente les honnêtes gens de l'intérieur, il accorde leurs manœuvres avec les lances de cosaques.

CHAPITRE XII.

Aveuglement de l'empereur. — Ses frères. — Profonde incapacité de la famille. — Celle de Joseph.

Si le premier consul n'eût pas eu de frères, ou s'il n'eût pas eu la funeste prétention de pouvoir se passer de son secrétaire intime, les choses eussent probablement pris un autre cours. Mais sa présomption égalait son ingratitude, si elle ne la surpassait pas. Il connaissait tout le prix de ce modeste compagnon de son enfance, qui s'immolait généreusement à sa gloire; qui, capable de tout, se résignait cependant aux humbles fonctions du secrétariat, pour le guider, le conseiller; pour prévenir ces abus de pouvoir qui ont amené sa chute; et pourtant il le sacrifia, dès qu'il vit que l'opinion lui tenait compte du peu de bien qui se faisait dans le cabinet. Cette noire ingratitude fut cruellement punie. Le premier consul tomba entre les mains de ses frères, et Dieu sait quelles belles inspirations il en reçut! Pusilla-

nime comme il l'était, quels avis généreux pouvait lui donner Lucien? quelles guerres devait faire l'ambitieux Louis pour s'asseoir sur un trône? quels dangers osait courir Jérôme, qui, blessé à Waterloo, s'obstinait à ne pas vider le champ de bataille, et voulait périr où tant de braves avaient succombé. Et Joseph! c'était le plus inepte de tous. Parcourons la longue série de ses actes d'incapacité.

Joseph entra dans l'administration presque au sortir de l'enfance. Rentré en Corse, il se trouvait, en 1792, membre de l'administration du département, dont Paoli avait la présidence.

Les Anglais, profitant des troubles de la France, s'étaient rendus maîtres de l'île; Joseph se retira sur le continent et se maria, en 1794, à Marseille.

Il joignit ses sollicitations à celles de ses collègues du département, dont quelques-uns étaient devenus membres de la Convention, pour obtenir les secours nécessaires et chasser les Anglais de la Corse; mais ce ne fut qu'en 1796, à la suite de l'occupation de l'Italie par l'armée française, que leurs vœux furent remplis; Joseph avait suivi son frère dans cette campagne.

Le général Bonaparte, voulant faire la paix avec le roi de Sardaigne, envoya Joseph à Paris pour en démontrer la nécessité. Satisfait du général, les membres du Directoire voulurent lui en don-

ner une preuve en proposant à Joseph l'ambassade de Turin ; mais celui-ci jugea qu'il ne devait pas profiter des succès de son frère, pour débuter dans la carrière diplomatique par une des plus importantes missions qu'elle offrit alors. Il se contenta de celle de Parme, où il ne resta pas longtemps. Nommé ministre plénipotentiaire à Rome, puis ambassadeur extraordinaire, il entama directement avec le pape Pie VI une négociation par laquelle S. S. devait employer, pour porter les Vendéens à la paix, tous les moyens d'autorité et de persuasion que la confiance de ces peuples donnait au chef visible de l'Église catholique.

Ces bonnes dispositions furent entravées par l'influence du parti autrichien et par les imprudences des révolutionnaires, dont quelques-uns furent massacrés par un bataillon de troupes papales, sur les marches même du palais de France où ils s'étaient réfugiés. On sait qu'à Rome la résidence des envoyés des grandes puissances jouit du droit d'asile, ainsi que la plupart des églises. Ce droit fut méconnu, et l'un des généraux français, qui se trouvait avec l'ambassadeur, fut étendu mort à ses pieds, tandis qu'il l'aidait à amener à la raison les deux partis, en faisant cesser le feu des troupes de la police, et en engageant à la retraite les mécontens qui encombraient la juridiction de France.

L'ambassadeur, n'ayant pas reçu toutes les satisfactions qui lui étaient dues, partit pour Paris, où le gouvernement approuva complètement sa conduite et lui proposa l'ambassade de Prusse; mais Joseph, nommé membre du conseil des cinq-cents, préféra de répondre à la confiance de ses concitoyens en entrant au corps législatif. Il s'y fit remarquer par beaucoup de sens et de modération. Dans un comité général des membres des deux conseils, lorsque le Directoire attaqua le général Bonaparte, qui était alors en Égypte, il parla avec tant d'énergie et de raison, qu'il confondit les accusateurs et entraîna tous les suffrages. Peu de jours après, il fut nommé secrétaire des cinq-cents. Il envoya un Grec en Égypte, pour prévenir son frère de l'envahissement de l'Italie, des dissensions intestines de la France, et des dispositions du gouvernement, dont l'armée d'Orient n'avait plus aucun secours à espérer.

Sous le consulat, il fut nommé membre du conseil d'état. Chargé, avec MM. Rœderer et de Fleurieu, de terminer les différens qui existaient entre la France et les États-Unis d'Amérique, il conclut, avec eux et les commissaires américains, le traité du 30 septembre 1800. Ce traité fut signé à sa terre de Morfontaine, où se rendirent les consuls, les membres du corps diplomatique et les Américains qui se trouvaient à Paris et qu'il

avait chargé MM. de Lafayette et de Liancourt d'inviter en son nom à prendre part à cette solennité.

Le 9 février 1801, il signa à Lunéville, avec le comte Louis de Cobenzel, le traité de paix entre la France et l'Autriche. On a remarqué, dans le cours de cette négociation, que, tandis qu'en vertu d'une suspension d'armes, conclue par les généraux en chef en Italie, Mantoue restait aux Autrichiens, une convention, conclue à Lunéville par les plénipotentiaires, mit l'armée française en possession de cette place importante.

Le traité d'Amiens fut signé le 25 mars 1802. Les instructions du plénipotentiaire anglais portaient que chaque gouvernement acquitterait les frais de ses prisonniers. Une balance de près de cent millions de francs restait à la charge de la France. Cette circonstance arrêtait la négociation, lorsque lord Cornwallis dit confidentiellement à Joseph qu'il était autorisé à en finir, et que quelques millions n'empêcheraient pas la conclusion de la paix. Mais à quelques jours de là le gouvernement anglais avait changé d'avis, et son plénipotentiaire reçut l'ordre d'insister sur la balance comme condition *sine quâ non*. Cependant lord Cornwallis, ne voulant pas avoir à rougir devant un homme pour lequel il avait pris de l'estime, déclara hautement que sa parole était donnée, et

qu'il ne reculerait pas devant quelques millions.

Joseph exprima le premier l'idée d'un concert entre les puissances contractantes, la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, pour la destruction du système de piraterie par lequel, à la honte des grandes puissances de la chrétienté, les petites sont impunément vexées par les états barbaresques. Cette généreuse pensée se trouve énoncée dans une lettre de Joseph à son frère, alors premier consul, qui l'adopta.

En 1803, il fut nommé sénateur et membre du grand-conseil de la Légion-d'Honneur.

Le concordat avec la cour de Rome fut signé par Joseph, par l'abbé Bernier, depuis évêque d'Orléans, et par le ministre de l'intérieur Cretet. Les cardinaux Caselli, Spina et Gonsalvi signèrent pour le saint-siége. La paix de l'Église se trouva ainsi consolidée, les libertés de l'Église gallicane respectées, et le volcan, attisé par le fanatisme dans les départemens de l'Ouest, éteint. Presqu'à la même époque fut signé, avec l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Bavière, le traité de garantie relatif aux changemens politiques survenus dans l'empire germanique. Joseph eut les pouvoirs de la France.

En 1804, le camp de Boulogne était formé. Napoléon désira que son frère en fît partie. Celui-ci accepta le commandement du 4e régiment

de ligne, et se rendit au camp, où il ne fut pas étranger à l'esprit de concorde et d'union que l'on remarqua parmi tant de militaires dont les opinions et les passions étaient si divergentes.

Le sénat et le peuple français, en appelant Napoléon à l'empire, déclarèrent Joseph et ses enfans héritiers du trône, à défaut d'enfans de Napoléon.

Le trône de Lombardie lui fut offert dans la même année. On exigeait la renonciation de Joseph à ses droits éventuels au trône de France; il sacrifia la couronne de Lombardie à une éventualité fort peu probable, « parce que, disait-il, je ne peux transiger avec mes devoirs, et que cette éventualité, quelque faible qu'elle soit, je ne dois pas la rendre impossible par ma volonté. »

Joseph resta à la direction des affaires à Paris, durant la campagne d'Austerlitz. Le lendemain de cette victoire, il reçut de l'empereur l'ordre d'aller en Italie prendre le commandement de l'armée destinée à envahir le royaume de Naples, dont les souverains avaient rompu le traité qui les liait à la France. Vingt-quatre mille Russes et douze mille Anglais s'étaient réunis aux troupes napolitaines. Le 8 février 1806, quarante mille Français entrèrent dans ce royaume. Joseph, à la tête du corps du centre, arrive à Capoue, qui, après avoir fait mine de se défendre, ouvrit ses portes.

Huit mille hommes y furent faits prisonniers de guerre.

Les Anglais et les Russes ayant opéré leur retraite, le roi Ferdinand s'était embarqué pour la Sicile, après avoir nommé à Naples une régence qui envoya des commissaires au quartier-général de l'armée française. Ils stipulèrent la reddition de la capitale et des places fortes; mais le prince de Hesse-Philipstadt, commandant à Gaëte, ayant méconnu leur autorité, le siége de cette place fut ordonné.

Le général Reynier eut ordre de suivre les troupes napolitaines qui faisaient leur retraite sur les Calabres. Il les battit à San-Lorenzo, à Lago-Négro et à Campo-Teneso. Joseph fit son entrée à Naples, le 15 février 1806. Le peuple le reçut comme un libérateur. Il profita de ces dispositions, en continuant dans les fonctions publiques la plupart de ceux qui les remplissaient.

Joseph, après avoir organisé une administration provisoire dans la capitale, voulant connaître par lui-même l'état du royaume et s'assurer de la possibilité d'une tentative sur la Sicile, se met en marche avec un corps d'élite, commandé par le général Lamarque. Il s'arrête dans tous les villages, entre dans les églises principales où le clergé avait coutume de réunir le peuple. L'état où était réduit le pays favorisait ses vues. Sous

le plus beau ciel, à l'ombre des myrthes et des orangers ; il n'était pas rare de rencontrer des populations entières couvertes de haillons, couronnées d'épines, prosternées sur ce riche sol où elles paraissaient exténuées d'inanition, s'écriant : « Aide-nous, nous t'aiderons. » Tant les hommes qui avaient gouverné étaient parvenus à gâter l'ouvrage de la nature ; tant ce peuple avait le sentiment que, quels que fussent les résultats de l'ordre des choses qui s'annonçait, il ne pouvait empirer sa position !

Ce fut à l'extrémité de la presqu'île que Joseph reçut la nouvelle que l'empereur des Français le reconnaissait roi de Naples, ainsi que la promesse qu'il serait dans peu également reconnu par les autres souverains au continent de l'Europe.

Arrivé à Palme, à l'entrée du détroit de Messine, il dut se convaincre de l'impossibilité actuelle d'une expédition en Sicile. Les forces ennemies s'y étaient concentrées et avaient amené avec elles tous les moyens de transport et jusqu'aux plus petits bateaux. Il fut donc obligé d'ajourner cette expédition, et continua son voyage à travers cette grande Grèce, jadis si florissante, alors si dégradée. Il suivit les bords de la mer ionienne, passant par Catanzaro, Cotrone, Cassano, et visita Tarente. C'est dans ce voyage qu'il fit reconnaître la possibilité d'exécuter un projet conçu depuis

long-temps pour réunir la mer thyrrinienne avec la mer ionienne, et qu'il fit lever les plans qui devaient servir à diriger cette grande entreprise. Traversant ensuite la Basilicate et une partie de la Pouille, il rentra dans la capitale, où l'attendait une députation du sénat français, qui, le félicitant sur son avénement au trône de Naples, se félicitait aussi de le conserver comme grand-électeur et prince français. C'étaient MM. le maréchal Pérignon, le général Férino, le comte Rœderer.

M. le maréchal Jourdan avait été nommé, par l'empereur, gouverneur de Naples, avant l'avénement du roi, qui le conserva dans les mêmes fonctions.

Le clergé présidé par le cardinal Ruffo, la noblesse et le peuple s'empressèrent de fêter l'arrivée du nouveau roi. La capitale se montra aussi satisfaite que les provinces. Joseph nomma un conseil d'état composé d'un grand nombre de personnes qui lui furent indiquées par l'opinion publique, sans distinction de naissance et même de parti ; un ministère où l'avocat le plus célèbre se trouva le collègue du baron de la plus haute naissance et de plusieurs Français recommandables par leurs talens et leurs vertus.

Il montra une véritable estime pour tout homme qui se rendait utile, quel que fût son rang. Libre

de toute prévention, il disait aux barons : « Faites que je puisse vous faire aimer par le peuple. » Aux vassaux qui allaient cesser de l'être : « Respectez dans les seigneurs les grands propriétaires disposés à céder volontairement des droits qui vous dégradent et vous ruinent. » Aux uns et aux autres : « Regardez comme des concitoyens les soldats français, dont le courage va me permettre la destruction de toutes les entraves qui empêchent l'essor de ce pays vers une prospérité à laquelle il est appelé par le caractère de ses habitans, la beauté et la richesse de son sol. »

Toutes les améliorations dont il avait senti le besoin et la possibilité, dans ses conversations avec toutes les classes du peuple dans la longue tournée qu'il venait de faire, il énonça la volonté de les établir avec maturité et calme. Il divisa son conseil et laissa à chaque comité le soin de préparer les améliorations possibles, donnant pour exemple la révolution française, dont ils étaient appelés à recueillir les fruits, s'ils savaient en éviter les écueils; prêchant à tous la modération, la justice, seuls guides pour le bonheur des nations.

Cependant la guerre n'était pas terminée. Gaëte tenait une partie de l'armée occupée; l'escadre anglaise était sur les côtes; les troupes napolitaines, battues et dispersées, s'étaient formées en bandes particulières qui désolaient le pays.

La cour de Sicile obtint qu'une armée anglaise tenterait un débarquement dans le golfe de Sainte-Euphémie, où quatre mille Polonais et quelques soldats français furent battus; événement qui augmenta beaucoup les insurrections partielles.

Joseph, occupé à réunir les moyens nécessaires pour réduire Gaëte, se porta devant cette place et fit diriger sur le même point une flottille de chaloupes canonnières qu'on était parvenu à construire, armer et équiper; il visita les tranchées et les batteries les plus avancées. Il fut satisfait de l'ardeur avec laquelle les travaux avaient été poussés, sous la direction du général de génie Vallongue, qui venait de périr victime de son zèle. Joseph, malgré l'opposition des soldats, voulut visiter le point où le brave Vallongue avait été tué, en disant : « Je veux reconnaître la place « où sera élevé un monument à sa mémoire. »

Le 7 juillet, le roi retourna sous Gaëte accompagné du général de génie Campredon et du général d'artillerie Dulauloy, et en sa présence quatre-vingt pièces d'artillerie commencèrent un feu dont l'effet fut tel que, le 18, deux brèches étaient praticables, et déjà le général Masséna faisait ses dispositions pour l'assaut, lorsque la garnison de 7000 hommes proposa une capitulation qui fut signée le même jour.

Masséna et son corps d'armée furent dirigé

sur les Calabres, d'où les Anglais se retirèrent en Sicile à son approche. Joseph se porta lui-même à Lago-Negro avec une réserve.

Le maréchal Masséna ayant reçu l'ordre de rejoindre l'armée d'Allemagne, le roi le remplaça dans le commandement des Calabres par le général Reynier, qui détruisit entièrement un nouveau corps de troupes de six mille hommes débarqués de Sicile, sous les ordres du prince de Hesse-Philipstadt ; la place d'Amontée fut prise.

Du côté de l'Adriatique, le général Saint-Cyr, commandant les divisions italiennes, avait pacifié ces provinces et venait de prendre Civitella del Fronto ; les chefs de bandes les plus actifs avaient péri ; les tentatives d'Assassinat sur le roi avaient échoué.

Les gardes nationales, instituées dans toutes les provinces, sous le commandement des plus riches propriétaires, qui tous avaient pris parti pour le nouvel ordre de choses, contribuèrent beaucoup à éteindre entièrement l'incendie, dès que les principales masses ennemies furent battues et dispersées par l'armée.

Le roi, avant de retourner à Naples, se montra encore dans les provinces. Il interroge les peuples sur leurs besoins, sévit contre quelques fonctionnaires prévaricateurs ; il inspire partout la confiance, et obtient un triomphe plus doux que

celui qui est commandé par la force. Riche de la connaissance personnelle qu'il venait d'acquérir sur l'état du peuple, de ses besoins et de ses désirs, il ne lui fut pas difficile de persuader aux conseillers d'état qu'il avait nommés dès les premiers jours de son arrivée, qu'il fallait chercher le bien particulier des diverses classes de la société dans le bien de toutes.

Les principaux seigneurs du royaume furent les premiers à applaudir aux projets de réforme; ainsi la féodalité fut détruite de leur aveu. Les prélats les plus éclairés, membres aussi du conseil d'état, adoptèrent la suppression des ordres monastiques, dont les biens ne tardèrent pas à rétablir le crédit public. Une administration sage mit l'ordre dans les finances.

Les juges féodaux furent en grande partie élus à des places de judicature d'institution royale.

Ainsi le bien de la nation ne fut acheté ni par le sang ni par la misère subite d'aucun individu. Tout fut fait pour le peuple, mais rien par le peuple. La sagesse, la modération présidèrent à ces grands changemens. L'on vit des moines, des prêtres, des nobles, contens de la félicité publique à laquelle ils participèrent eux-mêmes.

Les prisons, encombrées de malheureux qui y languissaient depuis un grand nombre d'années, furent vidées, en exécution des jugemens de quatre tribunaux institués pour cet objet.

Le régime des Trullati, moyen ignominieux de recruter l'armée dans les prisons, fut aboli.

Les évêques eurent ordre de protéger les ex-moines qui voudraient se vouer à l'instruction publique. Ceux qui, par leurs talens, furent jugés propres à exercer les fonctions de curés, ne furent pas éloignés. Les plus infirmes, qui avaient vieilli dans les cloîtres et survécu à tous leurs parens, furent réunis, protégés, encouragés dans des grands établissemens publics, où ils continuèrent de vivre en commun avec d'autres ecclésiastiques de divers ordres, dans une aisance convenable. Les savans valides et jeunes, qui voulurent continuer la vie commune, purent se livrer à l'étude des sciences qui avaient illustré leurs prédécesseurs, dans les fameuses maisons de Mont-Cassin et de La Cava, qui furent affectées, et où furent réunis les bibliothèques et les manuscrits des autres maisons religieuses, dépôts précieux dont ils eurent la garde.

D'autres individus des ordres monastiques, encore jeunes, peuplèrent les deux grands établissemens de Cingue-Miglia et de Monte-Ténèse, qui, formés sur le modèle de celui qui existe au Saint-Bernard, devaient veiller à la sûreté des voyageurs dans ces régions élevées des Calabres et des Abruzzes, presque toujours couvertes de neige.

Chaque province eut un collége et une maison

d'éducation pour les demoiselles. Les filles des officiers et des fontionnaires publics eurent une maison centrale, qui fut établie à Aversa, sous la protection spéciale de la reine, et dans laquelle furent admises de droit, à la fin de chaque année, les élèves les plus recommandables de toutes les maisons provinciales.

Des routes praticables aux voitures furent ouvertes jusqu'à Reggio, d'une extrémité du royaume à l'autre. La triple action du gouvernement, de l'administration provinciale, du génie civil, fut employée à l'envi. Aussi l'on vit dans un an exécuter une entreprise commencée depuis des siècles, connue seulement dans le pays par la contribution existante, sous le prétexte et sous le nom de la confection de la route des Calabres. La route fut faite et la contribution abolie.

De temps immémorial, les voyages des rois étaient une charge pour les peuples, par les droits attachés à chaque officier de la maison royale; ces droits furent abolis.

Les peuples des Abruzzes voulurent, comme ceux des Calabres, recevoir la visite du roi. Il parcourut donc ces provinces, et il eut la satisfaction de voir la population tout entière accourir à son passage, travaillant avec ardeur pour ouvrir des routes nouvelles à la prospérité de l'agriculture et du commerce, déjà convaincue que c'était là l'hommage le plus agréable au roi.

Il ne se passait pas de jours où des chefs de bande, réconciliés avec le gouvernement par l'opinion des habitans, ne fussent admis à des entretiens particuliers avec le roi, qui les recevait à son service et qui n'eut jamais à s'en repentir. Un de ces chefs, ayant résolu de passer sous les bannières du roi et de lui montrer une confiance égale à la sienne, sachant que ce prince était attendu à Salerne avec un corps considérable de troupes, fait ranger en bataille ses gens sur la route. Le roi, accompagné seulement de quelques officiers, arrive bien avant sa garde. Il est complimenté par le colonel, passe en revue sa troupe qui lui prête serment. Elle fraternise avec l'escorte du roi, entre avec elle dans Salerne, et devient le noyau d'un régiment napolitain.

Le général d'artillerie française Dedon établit plusieurs fabriques d'armes. Déjà une armée de vingt mille Napolitains était organisée. La marine présentait un vaisseau de ligne, des frégates et quatre-vingt-dix chaloupes canonnières, armées d'une pièce de 24, qui étaient destinées à l'expédition de Capri.

Des ingénieurs habiles avaient reconnu un emplacement pour la formation d'un village où devait être employée une partie des Lazzaronis, qui infestaient la capitale de leur oisiveté et de leur misère. Deux mille de ces malheureux furent enrégimentés

dans un corps d'ouvriers. Habillés, nourris, payés, ils finirent par donner à la capitale une nouvelle issue sous la montagne de *Capo di Monte*, qui rivalise la grotte de Pausilipe.

La ville fut embellie. Cette partie de la population, que l'on croyait incorrigible, devint industrieuse; les crimes particuliers cessèrent dès qu'une administration paternelle s'occupa des plus malheureux et, loin de les avilir, sut les annoblir par le travail.

Le vieux et respectable Cianiculli, que le roi Ferdinand avait laissé l'un des trois régens du royaume, et qui était devenu grand-juge sous le roi Joseph, avait coutume de dire en arrivant au conseil, après avoir traversé les ateliers, en s'adressant au ministre de la police : « J'ai vu les ateliers des Lazzaronis; avez-vous d'autre rapport à faire?»

La ville de Naples, qui, comme la plupart des villes d'Italie, n'était éclairée que par quelques lampes disposées aux pieds des madones, fut, dès la seconde année du règne de Joseph, régulièrement éclairée comme la ville de Paris, avec des réverbères où l'on fit usage, pour la première fois, des miroirs paraboliques.

Les hôpitaux furent dotés en biens nationaux; les seigneurs remboursés des droits de propriété, par des cédules propres à acquérir des biens nationaux; la dette publique acquittée en grande

partie. Une caisse d'amortissement fut fondée et dotée ; un emprunt rempli en Hollande garanti. Le paiement en fut assuré en biens-fonds.

Les fouilles furent encouragées à Pompeïa et dans la grande Grèce. On établit un corps savant sous le nom d'académie royale, divisé en quatre classes. Dans cette académie fut fondue celle d'Herculanum et de Pompeïa.

Les conservatoires de musique furent encouragés, en même temps qu'un usage infâme, que le goût de cet art ne peut excuser, fut aboli. L'académie de peinture compta bientôt jusqu'à douze cents élèves.

Le roi voulut visiter la maison où était né le Tasse, à Sossento. On n'arrive à cette ville qu'à cheval, au bord des précipices. Joseph ordonna la réunion de toutes les éditions de ce poète célèbre, dans cette même maison, sous la garde de son descendant le plus direct, auquel il alloua un traitement. Il ordonna aussi la confection d'une route carrossable pour y arriver.

Dans son voyage de la Pouille, le roi avait été frappé de l'établissement de la *Mesta*. Ce système pouvait être bon lorsque la culture avait fait peu de progrès. C'est le système des Espagnols pour le paccage des brebis. Un immense pays, connu sous le nom de Tavoglière di Puglia, appartenant à la couronne, était enlevé à l'agriculture et

consacré à la pâture des troupeaux innombrables de brebis qui y influaient, chaque année, de tous les points du royaume.

Une administration spéciale était établie dans la ville de Foggia, enclavée dans le territoire. Le revenu annuel en était très considérable. Il l'était au point que l'on peut remarquer, dans l'histoire des guerres du pays, que la saison où les paiemens se faisaient entrait souvent dans la combinaison des généraux.

Joseph emmena avec lui de Foggia un des administrateurs, qui lui avait remis un manuscrit du célèbre Filangiéri, qui avait depuis long-temps proposé la destruction du système de la *Mesta.*

Le roi, à son retour à Naples, fit discuter le projet par son conseil-d'état, qui se trouvait alors composé de près de cinquante personnes; et ce projet fut adopté avec quelques modifications, au grand avantage du trésor public et de l'agriculture.

Les douanes furent reculées aux frontières.

Une contribution foncière, également répartie, permit la suppression de tous les autres impôts directs.

La liste civile fut fixée à cent mille ducats par mois, et la moitié de cette somme fut acquittée en cédules hypothécaires. Elles furent employées à acquérir des propriétés nationales dont le roi

gratifia des personnes du pays attachées à sa cour. Ces propriétés entouraient sa résidence de Capo di Monte. Il voulait par cette libéralité inspirer de plus en plus aux seigneurs napolitains le goût du séjour de la campagne.

C'est dans ce même esprit qu'en instituant un ordre auquel tous les genres de services étaient appelés, le roi établit un grand dignitaire par province, résidant dans un établissement agricole dont il avait l'administration.

Il excitait les barons dont il devait traverser les terres, à rétablir leurs anciennes habitations. Il les engageait à l'accompagner et à se montrer les protecteurs du pays et les amis des pauvres. Il avait désigné plusieurs grandes maisons sur les points les plus éloignés de la capitale, pour y passer une partie de l'année, voulant juger par lui-même du progrès de ses institutions.

L'étiquette la plus sévère réglait tout au palais autrefois; le souverain n'était accessible qu'à un très petit nombre de favoris. Sentant la nécessité de beaucoup voir, de beaucoup entendre, et ne craignant pas de laisser pénétrer ses plus secrètes pensées et de mettre à profit tous les momens de la journée, Joseph ouvrit le palais à la noblesse, aux ministres, aux conseillers-d'état, aux membres des tribunaux, aux officiers municipaux de Naples et aux officiers supérieurs : c'est dans leurs famil-

les qu'il choisissait journellement des convives.

C'est ainsi qu'il sut influer sur les esprits de toutes les classes de la société, et qu'on peut expliquer comment de si grands changemens ont pu s'opérer par les armes de la raison, sans jamais avoir eu recours à la force.

Joseph présidait lui-même le conseil-d'état, quoiqu'il n'y eût alors d'autres lois constitutives que sa volonté. Il n'adopta jamais un décret qu'il n'eût été approuvé par la majorité des voix, parlant l'italien avec facilité, et profitant de cet avantage pour développer et soutenir les nouvelles théories dont l'expérience avait en France démontré la bonté.

Lors de son départ de Naples, les revenus publics s'élevaient à quatorze millions de ducats au lieu de sept. La dette publique n'était plus que de cinquante millions au lieu de cent, et les moyens d'extinction étaient assurés. Tous les genres de prospérités étaient préparés, mais Joseph était appelé à d'autres destinées.

Déjà dans l'entrevue qu'il avait eue à Venise avec l'empereur Napoléon, quelques mois auparavant, il avait eu connaissance des dissentions qui déchiraient la maison régnante d'Espagne, et des embarras politiques qu'elles faisaient prévoir. Il reçut de Bayonne, où les princes d'Espagne se trouvaient auprès de l'empereur Napoléon, l'in-

vitation pressante de se mettre en marche pour cette ville, où sa présence était de la dernière nécessité. Rien n'était encore ni énoncé ni décidé; et ce fut dans cette incertitude, et des projets et des événemens possibles, que Joseph partit avec l'espoir de revoir encore sa famille à Naples, où elle restait; mais à peu de distance de Bayonne, il rencontra l'empereur Napoléon. Dans la conversation qu'il eut avec lui, il apprit que les princes d'Espagne n'avaient pu s'accorder; que les partisans du père et du fils étaient réunis à Bayonne en junte ou assemblée nationale, et que les uns et les autres l'appelaient au trône; que les empereurs de Russie et d'Autriche, ainsi que le roi de Prusse, dont les dispositions amicales lui étaient connues, pourraient penser que l'empereur voulait encore réunir cette couronne à celle de Lombardie, comme il avait été obligé de le faire quelques années auparavant, sur le refus de Joseph; que la tranquillité de l'Espagne, de l'Europe, la réconciliation de tous les membres de sa famille, dépendaient du parti que Joseph allait prendre; que l'on ne pouvait penser que le regret de quitter un beau pays, où il n'y avait plus de dangers à courir, pût lui faire refuser un trône où il y avait des obstacles à surmonter, mais aussi beaucoup de bien à faire; que d'ailleurs, pour arrêter le feu de l'insurrection en

Espagne, l'empereur avait déjà été obligé de déclarer à la junte qu'il le reconnaîtrait pour roi d'Espagne.

Arrivé à Bayonne, Joseph trouva tous les membres de la junte réunis au château de Marrac. Il répondit vaguement aux discours qui lui furent faits, et il remit à voir, les jours suivans, en particulier les membres de la junte.

Les princes espagnols étaient partis; le duc de l'Infantado et M. Cevallos passaient pour les partisans les plus chauds de Ferdinand. L'un et l'autre se présentèrent le lendemain pour prendre congé. Joseph eut un long entretien avec l'Infantado, qui finit par lui offrir ses services, en lui disant qu'il voyait bien que tout ce que lui avaient mandé ses agens de Naples, où il possédait des fiefs, était vrai; que si Joseph devait être en Espagne ce qu'il avait été à Naples, nul doute que la nation entière ne se ralliât à lui. Il l'assura qu'il trouverait les mêmes dispositions dans Cevallos et dans tous les membres de la junte; que ceux qui passaient pour être les plus chauds partisans de Ferdinand n'avaient pour ce prince, qu'ils connaissaient peu et dont ils espéraient beaucoup, que cet attachement d'une nation mal gouvernée, qui se tourne vers celui qui peut plus facilement faire cesser ses maux.

Cevallos tint à-peu-près le même langage à

Joseph, qui vit ensuite successivement tous les membres de la junte; ils étaient au nombre de cent. Ils peignaient énergiquement les maux de la patrie et la facilité qu'il y aurait de les faire cesser. En effet, les partisans du père et du fils étaient d'accord sur un seul point, l'impossibilité de vivre ensemble sous le père et sous le fils. Joseph seul, sacrifiant le trône de Naples pour monter sur celui d'Espagne, leur paraissait devoir accorder tous les partis et ramener, surpasser même le trône de Charles III.

Le soulèvement de Saragosse et de plusieurs provinces, sous le prétexte que l'empereur Napoléon voulait assujétir l'Espagne à la France; l'assurance que les membres de la junte (tous sans exception) donnaient à Joseph, que son acceptation devait calmer tous les troubles, assurer l'indépendance de la monarchie, l'intégrité de son territoire, sa liberté et son bonheur, qui paraissait si facile à un prince qui ne passait les Pyrénées que dans ce but sacré, exaltèrent la générosité naturelle de Joseph; il céda, en sacrifiant ses intérêts les plus chers, à l'espoir de faire le bien d'un plus grand nombre d'hommes, et finit par se résoudre à accepter le trône qui lui était offert. Il crut de son devoir d'aller au poste le plus périlleux; la vertu et non l'ambition le conduisit en Espagne.

Mais il ne voulut quitter le trône de Naples qu'avec l'assurance que ses institutions seraient conservées, et que les Napolitains jouiraient des bienfaits d'une constitution qui n'était que le résumé de ses principales lois, lois suffisantes alors aux besoins de ces peuples. Il obtint pour elle la garantie de l'empereur Napoléon, et ne consentit à entrer en Espagne qu'à cette condition.

Une constitution basée à-peu-près sur les mêmes principes fut adoptée par la junte de Bayonne, et garantie également par l'empereur Napoléon.

Joseph et les membres de la junte jurèrent d'y être fidèles. Si les événemens leur eussent laissé le pouvoir de tenir leurs sermens, nul doute qu'elle n'eût suffi à régénérer graduellement la nation.

La reconnaissance de la souveraineté nationale représentée par les cortès, l'indépendance des pouvoirs, la démarcation du patrimoine de la couronne et du trésor national, eussent seules suffi pour retirer l'Espagne du gouffre où elle se trouvait plongée depuis tant de siècles.

Arrivé à Madrid, Joseph trouva le peuple exaspéré par la journée du 2 mai 1808 [1].

Étranger à tout ce qui s'était passé, et fort de sa conscience, il convoqua pour le lendemain,

(1) Cette journée fut marquée par une émeute populaire où plusieurs Espagnols perdirent la vie.

au palais, toutes les personnes qui pouvaient être considérées comme représentant les diverses classes de la société, les grands d'Espagne, les chefs des ordres religieux, les curés, les membres des tribunaux, les officiers-généraux, les principaux capitalistes, les syndics des arts et métiers. Toutes les salles se trouvèrent remplies, pour la première fois, par l'affluence de tant d'hommes étonnés de se trouver ensemble. Le nouveau roi s'expliqua avec candeur sur les événemens qui l'amenaient en Espagne, sur les motifs de sa conduite, sur ses projets. Il s'aventura seul dans les diverses salles encombrées par tant de gens prévenus contre lui, et inspira tant de confiance par celle qu'il montrait, qu'il enleva tous les suffrages, et en peu de jours les missionnaires qu'il s'était donnés changèrent totalement l'opinion de la capitale. Cela fut au point que, lorsque sept jours après cette réunion la nouvelle du désastre de Bayler arriva, on discuta au palais s'il fallait évacuer la capitale ou traiter avec l'armée victorieuse de Castanos.

Les ducs de l'Infantado, del Parque, d'Hijar, de Campo-Alanjé, Fernand-Nunès, le marquis d'Arissa, chefs du palais, étaient de cet avis; mais M. Offeril, ministre de la guerre, ne partagea pas cette sécurité. Castanos n'était plus le maître, et l'opinion de l'armée était celle du peu-

ple, qui allait se croire invincible. L'évacuation de la capitale fut donc résolue. Le roi, d'après l'avis de son conseil, laissa, pour communiquer avec les chefs de l'armée, Permella, ministre de la justice; Cevallos, des affaires étrangères, et de l'Infantado. Après ces dispositions, il commença avec la faible garnison de Madrid sa retraite sur Burgos, où il fut rejoint par le maréchal Bessières, dont l'armée avait gagné, trois semaines auparavant, la bataille de Rio-Secco.

Peu de temps après, le général Junot, ayant dû évacuer le Portugal, laissa toutes les forces anglaises et portugaises disponibles. Les Espagnols affluèrent alors de tous les côtés contre l'armée française, qui ne put reprendre l'offensive qu'au mois de novembre.

Les combats de Burgos, de Tudela, de Sommo-Sierra, ouvrirent de nouveau les portes de Madrid.

L'empereur était arrivé lui-même, et s'était mis à la tête de son armée. Mais bientôt appelé, d'abord par l'armée anglaise sur les frontières de la Galice, d'où elle fut expulsée, et ensuite en Allemagne par les armées autrichiennes, l'empereur Napoléon laissa son frère au commandement des troupes qui restaient en Espagne.

Le roi Joseph rentra dans sa capitale le 22 janvier 1809. Le peuple n'avait pas perdu le souvenir des espérances qu'il avait conçues lors de sa pre-

mière entrée. Chaque habitant venait lui prêter individuellement le serment de fidélité dans sa paroisse. Joseph s'efforça de seconder ces heureuses dispositions en renouvelant, dans une occasion solennelle, l'assurance de l'indépendance de la monarchie, de l'intégrité de son territoire, du maintien de la religion, de la liberté des citoyens : « conditions, disait-il, du serment que j'ai prêté « en acceptant la couronne ; elle ne s'avilira ja- « mais sur ma tête. »

Il promit la réunion des cortès et l'évacuation de l'Espagne par les troupes françaises, dès que le pays serait pacifié ; enfin, pour exprimer ses sentimens d'une manière énergique, il avait coutume de dire : « Si j'aime la France comme ma fa- « mille, je suis dévoué à l'Espagne comme à ma « religion. »

Le choix de ses ministres tomba sur les hommes désignés par l'opinion. La nomination des membres de son conseil-d'état fut faite dans le même esprit. Déjà cinq régimens avaient été organisés. Les gens flétris par des jugemens en furent exclus. Les peines infamantes cessèrent : il reconnut la dette et pourvut aux moyens de l'éteindre ; il facilita la sécularisation des moines sans l'ordonner encore ; reconnut par lui-même les travaux à faire pour terminer le canal de Guadarama ; encouragea cette utile entreprise, et favorisa de toutes parts l'industrie nationale.

Les premières relations extérieures étaient favorables. L'empereur de Russie avait répondu au duc de Mondragone, ambassadeur de Naples, par un compliment de condoléance, et au général del Pardo, ambassadeur d'Espagne, par des félicitations fondées sur le caractère personnel du nouveau roi.

Les premiers événemens militaires ne furent pas moins heureux. Saragosse avait ouvert ses portes au maréchal Lannes; l'ennemi venait d'être battu à Médelin, par le maréchal Victor : mais l'armée anglaise, chassée de la Corogne, avait débarqué en Portugal, d'où elle venait de sortir sous les ordres de sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington. Le maréchal Béresford, avec une armée, se dirigea sur le haut Duéro, et força par ce mouvement le maréchal Soult à se retirer d'Oporto sur le corps du maréchal Ney. Le premier occupa Zamora, et le second Astorga.

Des motifs de mésintelligence ne manquèrent pas entre ces deux maréchaux dans un pays déjà épuisé par le séjour prolongé des armées. Le roi, instruit de la situation des choses par le général Foy, que le maréchal Soult lui avait envoyé à Madrid en partant d'Oporto, ne douta plus que le but des ennemis ne fût de réunir leurs forces pour tomber sur la capitale qu'ils se flattaient de prendre au dépourvu. La grande armée espagnole

du général Cuesta venait de passer le Tage à Almaraz, pour se joindre aux Anglais. Le roi se détermina à les prévenir en les attaquant loin de sa capitale. Le maréchal Mortier, dont le quartier-général était à Villa-Castin, eut ordre de suivre les dispositions qui lui seraient tracés par le maréchal Soult; le maréchal Ney reçut le même ordre. Le général Foy partit pour le quartier-général du maréchal Soult, instruit des projets du roi, qui devait lui-même se porter, avec toutes les troupes dont il pourrait disposer, sur le Tage, en se réunissant au premier corps, commandé par le maréchal Victor, et disposant, selon les événemens, du quatrième. Ce corps, dont il avait donné le commandement au général Sébastiani, s'était chargé de contenir dans la Manche l'armée de Venégas et de couvrir Madrid, tandis que le maréchal Soult se porterait rapidement des rives du Duéro, par la Sierra de Francia, vers le Tage, pour prendre à revers les armées alliées.

Le 27 juillet 1809, les armées anglaise et espagnole sont réunies près de Talaveyra et menacent le corps du maréchal Victor. Le roi, qui venait de parcourir une partie de la Manche, le fait soutenir par le 4e corps et se porte lui-même avec sa garde sur le Tage. Il n'avait plus eu de nouvelles du général Foy ni du maréchal Soult; et quoiqu'il eût tout lieu d'espérer que le mouve-

ment que devait faire ce maréchal était commencé, il n'en avait pas la certitude. Cependant il n'avait à opposer aux forces anglaises et espagnoles, qui étaient doubles des siennes, que cinquante mille hommes. D'un autre côté, l'armée de Venégas, n'étant plus contenue par le 4e corps, qui lui avait dérobé quelques marches, s'avançait vers Aranjuez et menaçait d'y passer le Tage pour se porter sur Madrid, où elle eût détruit toutes les ressources du gouvernement et de l'armée. Dans cette situation critique, le roi se décida à ordonner l'attaque du plateau sur lequel était placée l'armée anglaise; le maréchal Victor ne doutait pas que les trente mille hommes à ses ordres ne fussent suffisans pour enlever cette position, pourvu que le reste des forces ennemies, composées de troupes espagnoles placées en avant de Talaveyra et de l'Alberche, fussent contenues. La bataille fut sanglante; Talaveyra fut évacué par les Espagnols, et l'armée française resta maîtresse du champ de bataille. Les ennemis perdirent, de leur aveu, plus de monde que l'armée française; mais le plateau occupé par les troupes anglaises ne put leur être enlevé. Cependant le résultat de cette journée fut favorable. L'ennemi, qui l'avant-veille menaçait le premier corps de l'armée française, fut contenu par lui; et le roi s'étant porté rapidement sur le Val de Moro, l'armée espagnole de

Venégas, qui avait passé le Tage à Aranjuez, renonça à son projet sur Madrid.

Rassuré sur le sort de sa capitale, le roi passa le Tage et entra à Tolède. L'arrière-garde de l'armée anglaise, atteinte dans sa retraite au pont de l'Arzobispo, par les corps de trois maréchaux, fut taillée en pièces; l'armée de Venégas, forte de trente mille hommes, qui avait donné tant d'inquiétude à Madrid, fut attaquée le 11 août, à Almonacid, par le 4e corps, et la réserve du roi fut détruite et dispersée, son artillerie et un grand nombre de prisonniers tombèrent au pouvoir du vainqueur.

Le roi avait pour major-général le maréchal Jourdan; le général Sébastiani, comme on l'a dit plus haut, commandait le 4e corps; le général Merlin, la garde; le général Dessolles, la réserve.

Le roi ne rentra dans Madrid qu'après avoir parcouru une grande partie de la Manche. Il témoigna sa satisfaction au général Belliard, qui avait montré beaucoup de fermeté dans ces circonstances difficiles, et à tous ceux qui l'avaient puissamment secondé.

Les batailles de Talaveyra et d'Almonacid ayant arrêté ou suspendu les mouvemens de l'ennemi, le roi profita du calme qui les suivit, pour s'occuper de l'administration intérieure.

Il se décida à supprimer entièrement les ordres

religieux, convaincu que cette mesure était également réclamée par l'ordre public et le rétablissement des finances. Toute juridiction ecclésiastique fut supprimée et dévolue aux tribunaux civils; le droit d'asile attribué aux églises, aboli.

Le conseil des Indes, des ordres, des finances, de marine, de guerre, furent dissous; la douane reculée aux frontières; le système municipal déterminé; les lois sur l'éducation publique préparées dans le conseil d'état; la dette constituée et garantie; les cendres des personnages illustres et les monumens, épars dans les couvens supprimés, furent réunis dans plusieurs églises, et notamment dans la métropole de Burgos.

Le bâtiment de l'Escurial fut destiné à recevoir jusqu'à quinze cents prêtres qui avaient été membres de divers ordres religieux, et qui désiraient continuer la vie commune, soit par raison de famille ou de santé, soit par la vocation qu'ils avaient de se consacrer à l'étude dans ces vastes dépôts où se trouvaient enfouis tant de manuscrits et de richesses littéraires, qui attendaient des investigateurs et des lecteurs.

Le bâtiment de Saint-François fut destiné aux séances des cortès; les changemens à y faire furent mis au concours.

Cent millions de réaux furent affectés à des indemnités, pour les propriétaires qui avaient souffert par les ravages de la guerre.

Joseph, fidèle aux principes qui lui avaient si bien réussi à Naples, impassible au milieu des préventions excitées par les divers partis, ne proscrivait aucun individu parce qu'il avait fait partie d'une corporation quelconque. On voyait, à son conseil-d'état, des généraux d'ordres qui votèrent la suppression des ordres; des officiers, ci-devant insurgés, qui votèrent contre les insurgés; des inquisiteurs qui votèrent contre l'inquisition; dans sa maison, des grands qui se prononçaient pour les lois populaires. Aussi, dans les villes récemment abandonnées par les troupes ennemies, trouva-t-il toujours les cœurs ouverts à l'espérance; et la confiance qu'avaient en son caractère ses ennemis même, le rendit-elle souvent leur confident et quelquefois leur défenseur.

Peu de mois après sa rentrée à Madrid, Joseph, informé que cinquante mille Espagnols étaient descendus de la Sierra-Morena dans la Manche, marcha à leur rencontre et les atteignit à Ocana, où ils furent complètement battus par vingt mille Français et quatre mille Espagnols au service du roi. Vingt-cinq mille prisonniers, qui la plupart prirent service pour lui; trente drapeaux, et toute l'artillerie de cette armée, furent les fruits de la victoire. Les Anglais qui s'étaient avancés jusqu'à Truxillo et Badajoz, où ils étaient dèmeurés spectateurs du mouvement de leurs alliés sans y pren-

dre part, se retirèrent en Portugal dès qu'ils surent la destruction de l'armée espagnole.

A sa rentrée à Madrid, Joseph apprit les succès qu'avaient obtenus à Alba de Tormès le général Kellermann, le maréchal Suchet en Arragon, et le maréchal Augereau en Catalogne, où Gironne était tombée en son pouvoir. Il résolut de suivre le cours de tous ces succès. La junte de Séville avait convoqué les cortès pour le mois de mars; il voulut les prévenir. Parti de Madrid le 8 janvier 1810, peu de jours après sa rentrée, il se trouva le 11 au pied de Sierra-Morena, à la tête de 60 mille hommes. Le maréchal Victor se dirigea, par la droite, sur Almaden; le général Sébastiani, par la gauche, sur Lenarès. Le corps du maréchal Mortier, et la réserve commandée par le général Dessolles, entrèrent par le centre en Andalousie.

Le maréchal Soult avait remplacé, comme major-général, le maréchal Jourdan, rentré en France.

Les positions de l'ennemi furent enlevées en peu d'heures; on lui fit huit à dix mille prisonniers.

Le roi s'était fait accompagner de ses ministres et des principaux officiers de sa maison et de sa garde. Il annonça hautement le désir de réunir les cortès à Grenade, au mois de mars. Cordoue se rendit à lui sans coup férir, et ce fut dans cette ville qu'il reçut, des mains de l'archevêque,

les aigles françaises qui étaient tombées entre les mains des Espagnols après la désastreuse affaire de Baylen. Elles avaient été laissées dans la cathédrale, où elles étaient cachées au milieu des reliques des saints; elles furent envoyées à Paris.

Les peuples détrompés sur les calomnies grossières dont ils avaient été imbus sur les armées françaises et leur chef; éclairés, par les Espagnols respectables qui entouraient le roi, sur ses vues, son caractère et ses qualités personnelles; convaincus enfin qu'il ne s'agissait pas de soumettre l'Espagne à la France, mais d'établir la paix entre les deux nations et de proposer une réunion de véritables cortès qui, représentant la nation, seraient maîtres d'accepter ou de refuser le roi que la junte de Bayonne lui avait donné et auquel leurs anciens princes même avaient spontanément prêté serment; le roi Joseph déclara hautement que, dès que les Anglais auraient évacué la Péninsule, les Français la quitteraient aussi, et que lui-même suivrait leur mouvement, s'il n'était pas retenu par les vœux sincères de la nation, éclairée sur ses véritables intérêts; que la constitution de Bayonne, suffisant aujourd'hui aux habitudes des peuples, ne pourrait être changée et modifiée; que la nation n'aurait jamais autant de liberté que son roi voudrait qu'elle en eût, puisqu'il ne serait véritablement roi qu'autant que l'Espagne

serait véritablement libre et délivrée de tous les étrangers. De tels sentimens ouvrirent les portes de Séville, de Grenade, de Jaën. Le duc de Santa-Fé, ancien vice-roi du Mexique, ministre de Charles IV, de Ferdinand, de Joseph, président de la junte, homme éminemment patriote et populaire, entra à Grenáde, à Malaga, avec le général Sébastiani. Le maréchal Victor se dirigea sur Cadix, et le roi entra à Séville, où il fut reçu comme un libérateur. Le chef de la ville était venu à sa rencontre, après avoir conféré avec plusieurs ministres que le roi lui avait envoyés de Carmona quelques jours auparavant, et parmi lesquels se trouvaient M. le capitaine-général Offeril, M. d'Urquijo, qui sous Charles IV avait remplacé pendant quelque temps, au maniement des affaires, le prince de La Paix.

Cependant dix mille hommes du duc d'Albuquerque avaient devancé le corps du maréchal Victor à Cadix; les Anglais y étaient aussi accourus, et avaient beaucoup renforcé la garnison; leurs escadres bloquaient le port. Les principaux habitans et les chefs même insurrectionnels des quatre royaumes de l'Andalousie s'étaient réunis au port Sainte-Marie, en face de Cadix. Ils entouraient le roi, dont ils espéraient alors la fin de leurs maux et qui leur manifestait l'intention persévérante de réunir la nation à Grenade im-

médiatement ; tous les membres de la junte centrale devaient faire partie des cortès, tous les évêques, tous les grands, tous les chefs militaires, les riches capitalistes. Cette assemblée, vraiment nationale, aurait à délibérer sur une seule question : *Accepte-t-on ou n'accepte-t-on pas la constitution et le roi que la junte du royaume vous présente?* Si la négative était prononcée, le roi Joseph quittrait l'Espagne, déterminé à régner par le peuple espagnol, comme il voulait régner pour le peuple.

L'enthousiasme avait électrisé tous les cœurs, enivré toutes les têtes ; mais ces députés qui s'étaient offerts d'eux-mêmes pour aller parlementer avec leurs compatriotes, partis sur de frêles esquifs, furent arrêtés par les Anglais et ne purent débarquer à Cadix.

D'un autre côté, le gouvernement impérial était fatigué des énormes sacrifices que coûtait à la France l'opposition obstinée de l'Espagne. On voulait que la guerre nourrît la guerre, et le système du roi tendait à calmer l'exaspération espagnole par les bons traitemens, par conséquent à vouloir que la France continuât ses sacrifices d'argent.

Un décret impérial institua les gouvernemens militaires dans les provinces espagnoles. Le général de division devint le président de la junte ad-

ministrative ; l'intendant espagnol en devait être le simple secrétaire. Cet état de choses ne pouvait manquer de détruire tout le bien produit par la campagne glorieuse d'Andalousie, entreprise de son chef par le roi, impatient de voir, d'une manière quelconque, son sort se décider : roi d'Espagne par les Espagnols, ou prince français par les Français en France.

N'ayant pas l'espoir d'amener la reddition de Cadix par les moyens conciliatoires qu'il avait tentés, le roi quitta le port Sainte-Marie pour visiter la partie orientale de l'Andalousie, et dirigea sa route par Ronda.

Dans le cours de ce voyage, Joseph exprima seulement aux députations de Grenade, de Jaën, de Malaga, ferme volonté de ne jamais consentir à aucun démembrement de la monarchie, ni à aucun sacrifice quelconque de l'indépendance nationale, bien éloigné en cela de Ferdinand, qui avait proposé à l'empereur la cession des provinces de l'Ebre, et l'entrée des possessions espagnoles en Amérique au commerce français. « Mon « cœur, dit-il, ne me fait pas craindre de retour-« ner en France ; ma conscience seule m'attache « aujourd'hui à l'Espagne. » Le duc de Santa-Fé, le marquis d'Almenara, deux de ses ministres, furent envoyés à Paris. Ce dernier était porteur d'une lettre de Joseph qui annonçait à l'empereur

sa détermination de quitter un pays où il ne pouvait faire le bien, ni empêcher le mal, si le système des gouvernemens militaires n'était pas détruit.

De retour à Séville, le roi rendit des décrets qui réglaient la division du territoire, l'administration civile, la formation des gardes nationales. Les préparatifs pour le siége de Cadix étaient faits; mais prévoyant qu'il traînerait en longueur, et appelé au centre du royaume pour remédier, autant que possible, au mauvais effet produit par l'établissement des gouvernemens militaires dans les provinces, Joseph confia au maréchal Soult le commandement de l'armée d'Andalousie, et retourna à Madrid après une absence de cinq mois. Le maréchal Masséna, entré au Portugal à la tête d'une armée de 75 mille hommes, après avoir pris Alméida et Ciudad-Rodrigo, et battu les Anglais à Busaco, avait été obligé de se retirer en mars 1811; son armée se trouvait réduite à 35 mille hommes, par les maladies, les marches forcées, le défaut des vivres. Le maréchal Soult avait fait le siége de Badajoz, qui s'était rendu le 19 mars. Le maréchal Victor avait été attaqué dans ses lignes, à Chiclana. Les Anglais avaient soutenu le feu de l'insurrection par des débarquemens de troupes, d'armes et d'argent. Ils encourageaient puissamment la résistance de Cadix. Déjà circu-

laient les premiers bruits de la rupture prochaine de la France et de la Russie. Les ministres de Joseph, arrivés de Paris, apportaient des espérances, mais aucun résultat positif de leur mission.

Au mois d'avril 1811, le général Defrance arriva avec une lettre de Napoléon, annonçant au roi la naissance de son fils, dont il serait l'un des parrains. Joseph saisit cette occasion d'avoir une entrevue avec l'empereur, devenue indispensable pour régler des intérêts si compliqués entre les deux états. Il réunit ses ministres, les prévient de son départ, calme les esprits par l'assurance d'un prompt retour, prend toutes les dispositions nécessaires pour le temps de son absence, et part le 23 avril. Il reçoit, entre Bayonne et Dax, une lettre qui lui recommande de ne pas quitter l'Espagne : il n'en poursuit pas moins sa route, et arrive à Paris le 15 mai.

L'empereur le détermine à retourner en Espagne, par l'assurance positive qu'il lui donne que les gouvernemens militaires sont un remède violent et passager qui cessera dès qu'il ne sera plus nécessaire; que déjà ils ont produit un bon effet sur le gouvernement anglais, qui offre de quitter le Portugal si les troupes françaises évacuent l'Espagne, et de reconnaître le roi Joseph si la nation espagnole le reconnaît et si la France consent de son côté à reconnaître la maison de

Bragance en Portugal. Les divers commandans militaires seront mis sous les ordres du roi; les cortès seront réunies, et les troupes françaises sortiront d'Espagne dès que le roi Joseph déclarera qu'elles cessent de lui être nécessaires.

C'est dans l'espoir du succès de cette négociation avec l'Angleterre, et de l'exécution fidèle des promesses de l'empereur, de la garantie de l'indépendance, de l'intégrité de la monarchie espagnole, que le roi Joseph rentra à Madrid, où il fut accueilli comme un puissant protecteur.

Une commission du conseil-d'état fut chargée de préparer les dispositions préliminaires pour la convocation des cortès, tellement nationales que leur vœu pût être véritablement le vœu de la nation.

Cependant les Anglais, n'étant plus contenus par l'armée de Portugal, venaient de s'emparer de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz. Le maréchal Victor, le reste de la garde impériale et plusieurs régimens de ligne étaient rappelés en France; l'espoir d'une négociation avec le gouvernement anglais s'était évanoui; les insurrections partielles s'étaient multipliées par la création de nouvelles *guérillas;* l'or des ennemis et l'exaspération des habitans, dont l'établissement des gouvernemens militaires détruisait toutes les espérances, avaient grossi les bandes; les communications devenaient plus difficiles que jamais.

La Navarre était ravagée par les bandes de Mina devenues une armée; la disette désolait la capitale et les provinces. Telle était la face des affaires en Espagne lorsque l'empereur, partant pour la Russie, rendit au roi Joseph le commandement des armées. Dans de telles circonstances, l'honneur ne lui permettait plus de refuser un poste difficile. Le maréchal Jourdan retourna auprès de lui.

Les Anglais ayant pris, dans les premiers jours de mai 1812, les forts élevés pour la défense du Tage, menaçaient à-la-fois l'armée du Midi et celle du Portugal. Isolée, chacune de ces armées était trop faible pour résister à l'ennemi; en se prêtant un mutuel appui, elles devaient le combattre avec avantage. Joseph ordonna au maréchal Soult d'appuyer le maréchal Marmont; il envoya au maréchal Soult le colonel Desprez, son aide-de-camp, pour lui prescrire de porter à vingt-cinq milles hommes le corps commandé par le comte d'Erlon, qui passerait le Tage au premier avis, pour rejoindre le maréchal Marmont. Cette disposition ne fut pas exécutée.

Cependant les Anglais, ayant passé l'Aguéda, étaient arrivés sur la Tormès, vers Salamanque. Joseph, prévenu le 1er juillet, par une dépêche du maréchal Marmont, de l'inexécution de ses ordres, les réitère à l'armée du Midi et à celle du

Nord, et part lui-même de Madrid avec sa garde et les troupes des garnisons voisines. Il arrive avec quatorze mille hommes à Blasco-Sancho, se dirigeant sur Pénurenda, où devait s'opérer la réunion. Là il apprend le résultat de la bataille des Arapilès. Le maréchal Marmont attendit les secours qui arrivaient de Madrid, le 24. Quoique prévenu du mouvement du roi et de ceux de l'armée du Nord qui devaient rejoindre le 23, il avait passé la Tormès le 20 juillet 1812, livré et perdu la bataille. Son armée, en pleine retraite, était suivie de l'armée anglaise, dont la poursuite fut ralentie par la présence du roi, qui, sur l'avis qu'il reçut le 27 juillet 1812, du maréchal Marmont, par une lettre dont était porteur le colonel Fabvier, que l'armée de Portugal pouvait tenir sur la rive gauche du Duéro, et se lier au roi si elle n'était pas abandonnée à elle-même, n'hésita pas à se porter sur Ségovie; mouvement hardi et même téméraire, si l'armée anglaise avait passé le Duéro; et cette armée avait effectivement passé ce fleuve à Tadela, en continuant sa marche sur Burgos.

Joseph rassuré sur l'armée de Portugal, qui allait se renforcer de toutes les troupes de l'armée du Nord à mesure qu'elle s'approcherait de l'Ebre, mais inquiet cependant de sa capitale et du centre du royaume, quitta Ségovie le quatrième

jour. Il rentra à Madrid avec l'espoir de s'y maintenir, si les ordres donnés à l'armée du Midi, promptement exécutés, lui amenaient un corps de ving-cinq mille hommes ; mais, dans toutes les hypothèses, décidé à ne quitter l'Espagne qu'avec les derniers Français, il ira au-devant de ceux qui sont au fond de la Péninsule, pour revenir en force sur la grande armée anglo-hispano-portugaise, lui couper la retraite ou la combattre avec avantage.

Ce plan fut exécuté assez heureusement, malgré les obstacles de tous genres que l'on eut à surmonter. La cavalerie anglaise fut culbutée par la cavalerie aux ordres du général Trielhard, sous Madrid. Un corps de douze à treize mille hommes, débarqué à Alicante, se dirigeait sur la Manche ; à la nouvelle de la marche du roi, il rétrograda sur Alicante.

Enfin, l'armée du Midi fit sa jonction avec l'armée du centre, le 2 octobre ; le roi s'était rendu au milieu des troupes, il donna les ordres nécessaires pour l'exécution du mouvement qu'il avait conçu ; ces deux armées s'avancèrent sur le Tage, l'une par la Manche et l'autre par Cuença. Le roi rentra à Madrid, le 3 novembre. L'armée de Portugal, prévenue par le général Lucotte, aide-de-camp du roi, parti de l'armée d'Arragon, suit le mouvement rétrograde des armées ennemies qui évacuent Burgos, mais sans les presser.

Le roi part de Madrid, où il ne s'arrête qu'un seul jour, passe la Tormès et se trouve sur le champ de bataille des Arapilès avec plus de cent mille hommes. Les forces ennemies s'élevaient peut-être à un aussi grand nombre de combattans, mais elles se composaient de trois nations différentes; la victoire ne pouvait être douteuse. L'important était de combattre.

Le roi, loin de se rappeler les retards qu'avait éprouvés l'exécution de ses ordres de la part du maréchal Soult, voulut l'intéresser davantage encore à la gloire du succès, en lui donnant une plus grande part. Il réunit à son commandement celui des troupes de l'armée du centre, qui jusqu'alors avait été aux ordres du général comte d'Erlon, et donna à celui-ci le commandement de l'armée de Portugal, qui venait d'opérer sa jonction. Le roi, après avoir vu commencer, sous ses yeux, le mouvement de l'armée du Midi, qui devait couper la route de Salamanque à Ciudad-Rodrigo, dans le but d'intercepter la retraite en Portugal, de l'armée ennemie, se porta à celle de Portugal, qui arrivait sur le même champ de bataille, pleine d'une ardeur qu'il est facile de concevoir.

Cependant la pluie, qui tombait par torrent, avait rendu les chemins presque impraticables, et retardé beaucoup les mouvemens de l'armée

avoir quitté Burgos, passa l'Ebre, et l'armée prit position en avant de Vittoria, espérant pouvoir différer de combattre jusqu'à ce que le corps du général Clausel l'eût rejoint; mais cette espérance fut déjouée : le général Clausel ne put pas se trouver à la bataille de Vittoria, où trente mille Français en ligne disputèrent la victoire à plus de cent mille ennemis. De l'aveu des Anglais, leurs pertes surpassèrent celles de l'armée française. Joseph, pressé par plus de deux mille familles espagnoles qui suivaient sa fortune, n'avait pu leur refuser une escorte pour les conduire en France. Il laissa dans Pampelune une garnison de quatre mille hommes; la retraite s'était opérée en bon ordre. Les troupes du général Foy et toutes celles qui composaient les garnisons voisines, ainsi que les postes répandus sur les communications, s'étaient réunis au gros de l'armée, qui se trouvait alors de près de cinquante mille hommes; mais il n'était plus temps de penser à l'Espagne : le général Clausel s'était porté sur l'armée d'Arragon.

Dans le Nord, les victoires de Lutzen et de Bautzen avaient bien appaisé momentanément l'orage, mais toutes les forces de la France ne pouvaient plus suffire contre tant d'ennemis conjurés contre elle.

Joseph rentra à Paris, où son frère le laissa

avec le titre de son lieutenant, lorsqu'il partit pour se mettre à la tête de cette même armée qui, après avoir combattu contre toutes les armées de l'Europe dans leur pays, était réduite à défendre son propre territoire.

L'impératrice Marie-Louise était régente de l'empire; Joseph, comme lieutenant de l'empereur, eut les honneurs du commandement militaire. Ce qui restait des troupes de la garde était aux ordres du général Caffarelli. Le maréchal Moncey commandait la garde nationale; le général Hullin, les troupes de la garnison. Joseph fut laissé pour conseiller à l'impératrice, ainsi que le prince archi-chancelier de l'empire, Cambacérès. L'impératrice eut l'instruction de suivre l'avis de ces deux conseillers. Ils formaient, à eux trois, le gouvernement.

Dans des circonstances aussi graves, Joseph ne refusa rien.

Si les événemens de la guerre interceptaient toute communication entre le quartier-général impérial et la capitale, si les ennemis s'approchaient de Paris, il eut de l'empereur l'ordre verbal, et après son départ l'ordre écrit, de faire partir le roi de Rome et l'impératrice, de se rendre avec eux sur la Loire, de s'y faire suivre par les grands dignitaires, les ministres, les offi-

ciers du sénat, du corps législatif et du conseil d'état.

Joseph reconnut, quelque temps après, la justesse de ces précautions, d'abord par des insinuations détournées, et ensuite par des discours plus explicites, lorsque la majorité des membres du sénat ne dissimula plus son opinion sur la nécessité d'une paix immédiate, ou de la proclamation de Napoléon II, ou de celle de la régence de l'impératrice et de la lieutenance de Joseph sous un empereur mineur.

Ce fut alors que Joseph fit sentir à son frère la nécessité de faire la paix; et lorsque les faibles corps des maréchaux Marmont et Mortier furent ramenés sur Paris, qu'ils se virent suivis par des forces bien supérieures, que toute communication fut interrompue entre l'empereur et sa capitale, que le cas prévu par les instructions verbales et écrites de l'empereur fut reconnu être le cas présent, Joseph communiqua à l'impératrice et à l'archi-chancelier la dernière lettre de son frère, qui contenait et prescrivait les mêmes dispositions. Les ministres, grands dignitaires et présidens des sections du conseil furent réunis au nombre de vingt-deux membres.

Cependant Joseph observa que l'on ignorait encore à quels ennemis on avait à faire. « Sans « doute, dit-il, si toute l'armée ennemie se pré-

« sente, Paris ne peut pas être défendu; mais si « les dix à douze mille hommes des deux maré- « chaux n'étaient suivis que par 20 à 30,000 « hommes, faudrait-il leur livrer Paris? Ne pou- « vant connaître la vérité que lorsque nous ver- « rons l'ennemi, je m'offre de rester à Paris avec « les ministres et les administrateurs, en état de « me suivre à cheval. Si nous avons l'espoir de « battre les troupes qui ont ramené celles des « deux maréchaux, nous les combattrons, nous « donnerons à ces deux maréchaux tous les secours « dont nous pouvons disposer; si les forces enne- « mies sont hors de toute proportion, nous ne « commettrons pas nos faibles moyens, et nous « les ferons servir seulement à obtenir une capi- « tulation telle que cette immense capitale, dé- « positaire de tant d'intérêts et de prodiges des « arts, ne soit pas livrée à la fureur stupide des « barbares du Nord. » Le conseil applaudit à un avis plein de dévouement. La lettre de l'empereur passa dans toutes les mains.

L'impératrice, son fils, la cour, les membres du gouvernement et les ministres, M. de la Bouillerie avec les fonds qui lui étaient confiés, partirent.

Après leur départ, Joseph rédigea une proclamation pour rassurer le peuple. Cette proclamation fut affichée dans la soirée; pendant la nuit les

maréchaux furent instruits de l'approche des ennemis. Le lendemain matin ils étaient aux prises avec leurs avant-postes. Joseph, suivi des ministres de la guerre, de l'administration de la guerre, de la marine, selon ce qui avait été résolu par le conseil, se porta hors de Paris pour reconnaître de plus près l'état des affaires. La garde nationale prit les armes pour maintenir la tranquillité intérieure, et se porta aux diverses barrières, afin de s'opposer à toute insulte qui pourrait être tentée par des corps détachés.

Dans la matinée, le maréchal Marmont avait fait prévenir le roi qu'il était déjà trop faible pour contenir les troupes qu'il avait devant lui; le roi fit dire au maréchal Mortier de renforcer le maréchal Marmont, ce qu'il fit avec beaucoup de bonne volonté. A midi, un officier du génie de l'armée française, fait prisonnier par l'ennemi, avait été admis en présence de l'empereur de Russie, du roi de Prusse et du général en chef autrichien. Cet officier avait vu le développement des forces ennemies. Il vint en rendre compte d'abord aux maréchaux, et puis au roi.

Le maréchal Marmont déclara qu'il ne pouvait pas tenir au-delà de quatre heures, ni empêcher que Paris ne fût inondé de troupes irrégulières dans la nuit. Il demanda à être autorisé à traiter pour la conservation et la sûreté intérieure de la capitale.

La garde nationale avait montré beaucoup d'ardeur et de décision ; quelques légions avaient même sollicité la permission de se mettre en ligne, hors de Paris ; mais aucun ordre ne fut donné pour enlever aucun corps de la garde nationale à la capitale. La décision du conseil, tenu sous la présidence de l'impératrice régente, fut exécutée littéralement, dans une circonstance aussi grave. Les ministres qui étaient avec le roi avaient reconnu aussi bien que lui que la plus grande partie des forces alliées était sous Paris.

Le roi ne partit qu'à quatre heures, lorsqu'il fut instruit que l'ennemi occupait Saint-Denis, et que dans quelques minutes il ne serait plus temps de passer la Seine.

Il se rendit à Versailles, se fit suivre par les dépôts de cavalerie qui étaient dans cette ville ; il se rendit à Chartres, où il trouva l'impératrice, et de là à Blois.

Les armées d'Arragon et d'Espagne étaient disposées à suivre les mouvemens qui seraient imprimés par l'empereur, lorsque l'inconcevable trahison de Marmont et l'abdication de l'empereur ne laissèrent plus d'autre parti à Joseph que celui de se retirer en Suisse, où il resta jusqu'au 19 mars 1815, jour où il sut l'arrivée de son frère à Grenoble. Il partit seul avec ses enfans. A leur aspect, les troupes postées sur la frontière

arboraient la cocarde tricolore aux cris de *vive la nation! vive l'empereur!* C'est ainsi qu'il traversa une partie de la France, et arriva à Paris le 22.

La perte de la bataille de Waterloo ayant ramené en France les étrangers, Joseph se retira en Amérique, où il devait se réunir à son frère Napoléon, qu'il avait laissé dans ces dispositions à Rochefort. La fortune en disposa autrement.

Joseph accueilli dans le Jersey, un des états de l'Union, par une loi faite à son occasion, et qui lui fut adressée avec une bienveillante politesse par le gouvernement de cet état, put y acquérir des propriétés sans devenir citoyen américain. La maison qu'il avait bâtie ayant été la proie des flammes, il y a quelques années, il reçut de la part des habitans du Jersey la plus touchante preuve d'intérêt.

Juges éclairés et impartiaux des hommes, ces peuples libres ont pu devancer le jugement de la postérité, sur la foi que l'on doit prêter aux calomnies de toute nature dont on a essayé de noircir le nom de l'empereur Napoléon et de sa famille.

Ce fut ainsi que les peuples de Naples et d'Espagne, éclairés par l'expérience, apprécièrent à leur juste valeur les jugemens calomnieux dont on avait noirci le nouveau roi.

Séparé de sa famille et de sa patrie par de grands

obstacles, il reste au roi Joseph cette réserve immense des jouissances de toute la vie, une bonne conscience avec laquelle un homme de bien n'est jamais seul, et qui console des belles réputations que lance la calomnie.

CHAPITRE XIII.

Observations sur le 18 brumaire de M. Bourrienne, par M. Boulay de la Meurthe, ancien ministre d'état.

A Monsieur A. B.

Je vous adresse, Monsieur, les observations que je vous ai promises sur la partie des Mémoires de M. Fauvelet, dit Bourrienne, qui est relative au 18 brumaire. J'ai lu les diverses relations qui ont été faites de cette journée célèbre. La plupart m'ont paru dictées par la haine et la colère. Celles mêmes qui sont d'un esprit différent ne sont ni complètes ni toujours exactes : si bien qu'ayant été un des premiers dans le secret de cette entreprise, et ayant pris à son exécution une part active, j'ai cru devoir en composer moi-même une nouvelle relation, où seront exposés, avec autant de simplicité que de franchise, les causes et les motifs qui ont amené ce grand événement, ainsi que la manière dont il a été préparé et dont il s'est accompli.

Cette relation fera partie des Mémoires auxquels je travaille depuis plusieurs années et que j'espère terminer bientôt. Mon idée avait été d'abord de vous la confier pour la faire entrer dans votre plan; mais comme elle est intimement liée avec ce qui la précède et ce qui la suit, en y réfléchissant j'ai craint qu'ainsi détachée du corps de l'ouvrage elle ne perdît de la force qu'elle tire de la place qu'elle y occupe, et même que rapprochée sans cesse des allégations mensongères et confuses de Bourrienne, et cela dans le dessein d'y répondre et de tout éclaircir, elle ne fût à chaque instant rompue, ne renfermât forcément trop de redites, et ne devînt ainsi fastidieuse et beaucoup trop longue pour le but que vous vous proposez. Ce n'est donc pas ici l'histoire du 18 brumaire, mais seulement le simple exposé des faussetés, des contradictions et des invraisemblances dont est remplie cette partie des Mémoires de Bourrienne : encore n'ai-je pas cru devoir les relever toutes, sans quoi il m'aurait fallu un volume. Je ne m'arrêterai qu'aux principales circonstances; ce qui suffira, j'espère, pour faire sentir à tout lecteur judicieux et de bonne foi, combien peu Bourrienne mérite de confiance.

C'est, vous le savez, un bruit accrédité que ce n'est pas lui qui a rédigé les Mémoires qui portent son nom, qu'il a seulement fourni quelques piè-

ces, quelques notes et quelques souvenirs. On va jusqu'à citer le nom de l'écrivain rédacteur. On prétend que tout ceci n'est qu'une intrigue ourdie, et puissamment favorisée, dans le double but de gagner de l'argent en trompant le public, et de dégrader la mémoire de Napoléon. Mais je ne veux point entrer dans toutes ces questions. Les Mémoires ont été publiés sous le nom de Bourrienne; Bourrienne ne les a pas désavoués : je suis donc autorisé à ne voir ici que Bourrienne.

Il y a, dans le tome troisième de ces Mémoires, une première relation du 18 brumaire assez longue, car elle comprend tout ce qui est renfermé dans les chapitres III et suivans jusqu'au chapitre X, et forme une partie considérable de ce tome. Après l'avoir lue, on se croit sans doute bien au fait de tout ce que l'auteur savait sur le 18 brumaire; point du tout : quand on arrive à la moitié du quatrième tome, on est tout étonné de trouver de cet événement une nouvelle relation que l'auteur avait oubliée, quoi qu'il en eût sous la main tous les matériaux. Elle est fondée, selon lui, sur une conversation qu'il avait eue à Milan avec M. Collot, quelques jours après la bataille de Marengo. Bien qu'à l'en croire il ne prît jamais de notes que de ce que Bonaparte lui disait, il crut devoir faire ici une exception, et il prit, de ce que lui avait raconté M. Collot, des notes

d'après lesquelles il a composé cette nouvelle relation, où Collot figure comme principal narrateur. Il semble que Bourrienne eût mieux fait, avant d'écrire sur le 18 brumaire, de rassembler tout ce qu'il possédait de matériaux sur cette journée. Il se fût épargné le reproche d'écrire avec précipitation et comme au hasard, et eût formé un récit qui aurait eu au moins le mérite de la liaison et de l'unité; chose plus satisfaisante pour les lecteurs, qui restent dans le doute à la vue de deux récits qui ne s'accordent pas toujours.

Pour expliquer cette différence, Bourrienne dit : « M. Collot a vu les événemens de très-près et d'un autre point de vue que moi. Je pense donc que le lecteur me saura gré d'avoir fait alors, pour ce qu'il me dit, ce que je ne faisais que pour les paroles du premier consul; c'est-à-dire d'avoir pris quelques notes après notre conversation. J'ai lieu de penser que, sans ce court avertissement, M. Collot serait aujourd'hui fort étonné de la fidélité de ma mémoire; ce qui suit lui appartient donc réellement plus qu'à moi, quoiqu'il en ait probablement oublié une grande partie. »

Je remarquerai ici que c'est vraiment une chose admirable que la mémoire de M. de Bourrienne. J'en ai été stupéfait en lisant ces deux récits, et je suis encore à comprendre comment, avec quelques notes prises depuis tant d'années, il a pu se

rappeler les longs discours et les récits détaillés qu'il met dans la bouche tantôt de Bonaparte, tantôt de M. Collot. Toutefois, ce dernier paraît ne pas douter de cette mémoire si extraordinaire; car je ne sache pas qu'il ait désavoué rien de ce que Bourrienne lui fait dire, et pourtant, comme nous le verrons, il lui fait dire des choses ou fausses, ou fort peu vraisemblables.

Cependant, à en croire Bourrienne, ils étaient parfaitement placés, Collot et lui, pour être bien instruits de tout. D'abord, Bourrienne, *toujours cloué au cabinet du général, connaissait*, dit-il, *mieux que qui ce soit, ses projets secrets; mais il n'était pas à même d'apprécier les choses du dehors.* Cependant, ailleurs il assure qu'il était aussi des petits comités; et, en effet, dans sa relation il parle tout autant des choses du dehors que des choses du dedans. Quiconque a parcouru ses Mémoires, a dû être frappé de l'importance et de la sagacité qu'il s'attribue; il était le confident de tout, ou si d'abord on lui cachait quelque chose, il savait bien le deviner. Même après qu'il eut été chassé par le premier consul, il savait mieux que personne ce qu'on faisait, ce qu'on voulait faire; enfin, c'est l'homme dont les révélations sont le plus certaines, et sur le général, et sur le premier consul, et sur l'empereur.

Quant à M. Collot, voici la preuve, tirée de la

conversation qu'il eut avec Bourrienne à Milan, qu'à l'époque du 18 brumaire il possédait aussi la confiance du général, et qu'il fut bien au fait de tout ce qui se passait alors. Collot avait été fournisseur des vivres-viandes à l'armée d'Italie commandée par Bonaparte, et il y avait acquis l'amitié de ce général. Cependant, lors du départ pour l'expédition d'Égypte, dont lui Collot devait être, il se brouilla avec lui et resta à Malte, d'où il revint en France.

A son retour d'Égypte à Paris, Bonaparte reçut, dès les premiers jours, de nombreuses visites, « au milieu de cette foule empressée (c'est Bourrienne qui parle d'après Collot); une des choses que Bonaparte remarqua le plus, fut l'absence de M. Collot. Il se cacha de moi à cette occasion; car, au lieu de me charger de lui écrire, il en donna la commission à Régnault de Saint-Jean-d'Angély. Celui-ci écrivit d'après l'invitation de Bonaparte, comme si c'eût été de son propre mouvement. Régnault disait à M. Collot : Vous auriez été bien aise, mon cher Collot, d'être dans ma poche; vous auriez recueilli, il y a une heure, des éloges qui vous auraient flatté : vous auriez entendu dire que vous étiez bon, sensible, bienfaisant; que vous inspiriez de l'intérêt, de l'estime; et tout cela, c'est Bonaparte qui le disait à Ar-

nault et à moi. Allez donc le voir, il vous recevra avec plaisir. »

Mais pourquoi M. Collot ne s'était-il pas empressé, comme tant d'autres, de rendre visite au général? C'est sans doute parce qu'il s'était brouillé précédemment avec lui, et qu'il avait refusé de le suivre en Égypte; non, c'est uniquement parce que, « si à l'arrivée de Bonaparte il s'était présenté chez lui, il aurait craint d'être reçu comme un adorateur de la bonne fortune; et ce fut pour cela qu'il attendit une lettre de convocation, et il s'en expliqua dans les mêmes termes avec Bonaparte. »

Et que répondit là-dessus Bonaparte? « Vous n'aviez pas cette crainte, lui dit-il; vous m'avez trop bien prouvé que vous ne couriez ni après l'argent, ni après les faveurs; dites plutôt que vous aviez été retenu par un peu d'embarras, et surtout par un peu de fierté. C'est elle qui nous a séparés à Malte; sans elle, vous m'auriez suivi en Égypte... Mais ne revenons point sur le passé, je veux l'oublier. »

Il faut avouer qu'après les beaux complimens que lui faisait le général, si M. Collot eût encore voulu lui tenir rigueur, il se fût montré bien difficile. Mais de son côté il renonça à sa fierté, et le raccommodement se fit.

Remarquez que tout cela se faisait dans un

tête-à-tête. Ce n'est pas qu'en arrivant, Collot n'eût trouvé chez le général une assemblée nombreuse, composée de députés, de généraux, et où se trouvaient les magistrats qui régissaient la France; mais Bonaparte congédia tout ce cercle pour se trouver seul avec M. Collot : tant il avait à cœur de reconquérir son amitié. Bourrienne, qui nous raconte tout cela d'après M. Collot, convient lui-même qu'on doit être surpris que Bonaparte ait traité tout ce monde avec aussi peu de ménagement; mais, ajoute-t-il, « c'est que sous un gouvernement pourri, personne n'avait de consistance réelle; que personne ne pouvait lui être d'un véritable secours, et que par conséquent il ne devait accepter de services d'aucun parti pour n'être pas bientôt importuné de ses exigences. En s'appuyant sur l'un d'eux, il aurait craint de se produire aux yeux de la France comme un chef de factieux, tandis qu'il aspirait alors bien sincèrement à être regardé comme le restaurateur paisible de l'état qui croulait sous le poids de l'opprobre. »

J'en demande pardon à M. de Bourrienne; mais je suis étonné, à mon tour, que lui qui est doué d'une si haute capacité, et qui connaissait si bien le général, lui prête ici un tel sentiment. Sans doute, le gouvernement était dans un état de dissolution, et Bonaparte avait le désir sincère

d'être le restaurateur de l'état; mais comme la France était divisée en différens partis, qu'il ne cherchât pas quel était celui qu'il devait préférer comme le plûs analogue aux bonnes intentions qu'on veut bien lui accorder ici; qu'il crût n'avoir besoin de personne pour le seconder; qu'il se flattât, en un mot, d'accomplir à lui seul, et sans aucun secours, une si grande entreprise, n'est-ce pas lui supposer autant d'ineptie que de vanité? Aussi verrons-nous M. de Bourrienne démentir lui-même, par une foule de faits, ce qu'il dit ici.

Mais revenons à M. Collot. Le voilà donc reconcilié avec le général; aussi venait-il tous les jours chez lui. Il connaissait toutes les menées et contre-menées; il assistait à tous les grands conciliabules; il possédait la confiance de Bonaparte; enfin, dit Bourrienne, que nous copions ici, *M. Collot est peut-être, après moi, l'homme qui connut le mieux le général Bonaparte*. D'après cela, il n'y a plus à hésiter, il est clair qu'on doit ajouter une foi entière à ce que ces messieurs nous diront du 18 brumaire. Néanmoins, un doute pourrait peut-être s'élever dans un esprit bien fait. C'est que Bourrienne, auteur des deux relations que l'on trouve dans ses Mémoires, peut à bon droit être soupçonné de les avoir écrites sous l'inspiration de la haine. On sait combien Napoléon avait de répugnance à changer soit de ministres, soit d'agens.

Une fois qu'il avait employé quelqu'un, s'il le faisait sortir de sa place, c'était presque toujours pour lui en donner une meilleure. Jamais il ne disgracia personne qu'à la dernière extrémité et pour les raisons les plus graves. Encore cette disgrace ne durait pas long-temps, et il suffisait que vous l'eussiez servi pour qu'il ne vous perdît pas de vue et qu'il ne vous laissât pas sans emploi ou sans ressource : il y en a encore plusieurs exemples vivans. Or, c'est une chose notoire que Napoléon, après avoir long-temps hésité, retira sa confiance à Bourrienne et le renvoya de son cabinet. Il y fut en quelque sorte forcé par la voix publique, et pour ne pas paraître son complice. Je me souviens très-bien que nous en fûmes tous enchantés au conseil-d'état : tant nous souffrions de voir Bourrienne occuper une place de si haute confiance, et dont on l'accusait partout d'abuser étrangement ! Bourrienne fit tout au monde pour parer le coup; il pleura, il se roula par terre, mais inutilement : il fallut sortir et dire adieu au cabinet; depuis, il n'est pas de supplications et de protestations de dévouement qu'il ne fît pour y rentrer; mais Napoléon fut toujours inexorable sur ce point, et cependant, conservant pour lui un reste d'intérêt, il le chargea de quelques commissions, et enfin lui donna, pour Hambourg, une mission que les circonstances rendirent im-

portante et dans laquelle il fut maintenu jusqu'à ce que, des plaintes nombreuses s'élevant de toute part contre lui, Napoléon fit examiner sa conduite, et sur le rapport d'un des premiers fonctionnaires de l'état, et sur l'examen des pièces, le condamna à deux millions de restitution, qu'il n'a pourtant pas payés, ayant su profiter habilement des circonstances de 1814 et 1815.

Or, que tout cela ait rempli son cœur de haine et de vengeance, c'est ce qu'on croira facilement, et d'ailleurs les preuves en sont connues. Il n'y a qu'à se rappeler ce qu'il fit étant préfet de police, et les lettres qu'il publia à Hambourg, où il s'était réfugié après le retour de l'île d'Elbe; je demande donc s'il est possible à un ami de la vérité de croire aveuglément à tout ce qu'il dit d'outrageant dans ses Mémoires contre Napoléon.

Quant à M. Collot, Bourrienne ne cite qu'une preuve de la confiance qu'il prétend que lui accorda Bonaparte relativement au 18 brumaire : c'est que le 16 il engagea Collot à s'arranger pour donner à dîner à Saint-Cloud, un des jours suivans, à vingt-cinq ou trente personnes. Il paraît que le dîner fut préparé le 19, mais qu'il n'y eut que sept ou huit convives. Ce fait ne prouve certainement pas que Collot eût été initié au secret de l'entreprise. Cependant, soit qu'il la connût, soit qu'il ne fît que la soupçonner, il est certain

qu'il y prit intérêt ; je puis à cet égard citer un fait dont ni lui ni Bourrienne n'ont parlé : c'est que, le 18 brumaire au matin, ayant appris que Talleyrand, Rœderer, l'amiral Bruix, Réal devaient se trouver au département de la Seine, il s'y rendit les poches bien garnies, et offrit d'avancer des fonds pour le succès de la chose.

Bourrienne assure que Collot assistait à tous les grands conciliabules où se préparait le 18 brumaire. Je crois pouvoir affirmer qu'avant l'événement il n'y eut point de grands conciliabules. Cela eut été fort imprudent : la chose exigeait d'être et fut, en effet, conduite avec beaucoup de secret et en petits comités. Ce n'est pas qu'une grande portion du public ne s'attendît à un grand événement, ne le désirât et n'en parlât ; mais comment se ferait-il, en quoi consisterait-il précisément ? très peu de personnes le savaient. Cela est si vrai que le projet de translation à Saint-Cloud ne fut arrêté que le 15, et que le changement que l'on proposerait le 19, ne fut convenu que le 18, assez avant dans la nuit. Nous verrons tout-à-l'heure combien est faux ce qui est dit à cet égard dans les deux relations de Bourrienne.

Mais auparavant je dois faire encore une observation sur le peu de confiance que mérite aussi la seconde de ces relations, dont le fond, selon Bourrienne, appartient à M. Collot, et où il figure

comme principal interlocuteur. Il paraît, toujours d'après Bourrienne, qu'à l'époque où eut lieu, à Milan, la conversation dont nous avons parlé, et sur laquelle la seconde relation a été bâtie ; il paraît, dis-je, que Bonaparte et Collot étaient brouillés de nouveau, et sans que depuis ils se soient raccommodés. Quel est celui des deux qui avait tort? Demandez-le à M. de Bourrienne ; il ne manquera de vous dire que c'était Bonaparte. Voici, en effet, comment il s'explique à ce sujet dans le tome IV :

« Le lecteur n'a probablement pas oublié quelles instances Bonaparte avait faites auprès de M. Collot, pour l'engager à venir en Italie ; combien de caresses il avait prodiguées pour l'y déterminer. M. Collot s'y rendit et vint voir Bonaparte à Milan. Celui-ci le reçut froidement, quoiqu'il n'eût pas encore gagné la bataille de Marengo ; mais le moment était venu de lui faire expier les avances faites à Paris. M. Collot, comme on a vu, avait été dans la plus grande intimité de Bonaparte, et ne lui avait rendu que des services. C'étaient deux raisons dont une seule aurait suffi pour causer l'inimitié de Bonaparte. »

Peut-être que, sans avilir autant le caractère de Bonaparte, un fait dont il fut parlé dans le temps rendrait mieux raison du mécontentement de M. Collot. Il avait demandé une place de conseiller-

d'état, et avait mis, pour la lui faire obtenir, plusieurs personnes en campagne; mais Bonaparte la refusa constamment, en disant qu'il ne voulait pas avoir dans le conseil-d'étáit un marchand de viande. Je veux croire que Bonaparte ne rendait pas assez de justice au mérite de M. Collot; mais peut-être ne connaissait-il pas toute l'étendue de ce mérite; et ne pourrait-on pas imputer son refus à l'erreur de son esprit, plutôt qu'à un vice de cœur aussi odieux que celui qu'on lui suppose ici? Quoi qu'il en soit, puisque d'après les allégations de Bourrienne, non démenties par M. Collot, celui-ci était si mécontent de Bonaparte à l'époque où il eut avec Bourrienne la conversation d'après laquelle a été rédigée la seconde relation, n'est-ce pas une raison suffisante pour le lecteur de bonne foi de se défier un peu de ce qui est contenu dans cette relation?

Au reste, voyons, du moins en partie, ce que contiennent ces deux relations. Je ne prétends pas dire que tout y soit faux. Elles renferment quelques vérités si notoires, qu'ils n'ont pas osé les altérer. Ainsi, lorsque Bourrienne décrit la marche triomphale du général depuis Fréjus jusqu'à Paris, et l'enthousiasme qu'excita son arrivée dans cette capitale, il ne dit rien que de vrai. Il ne s'éloigne pas non plus de la vérité, lorsqu'après avoir peint la situation déplorable et désespérée

de la France à l'époque de ce retour, il en conclut que la France, en recevant le général, comptait *sur un libérateur,* et *qu'un* 18 *brumaire était désiré et attendu.* Collot énonce la même chose en peu de mots : « Vous savez, dit-il à Bourrienne, dans quel état de désorganisation, de mépris et de misère la France était tombée. Elle cherchait une main forte qui pût la retirer de l'abîme, et nulle autre que celle de Bonaparte ne pouvait la relever de sa chute. »

Comment donc, après avoir si bien reconnu le vœu de la France et la nécessité du 18 brumaire, s'étudient-ils tous deux à flétrir cette journée, ainsi que ceux qui la préparèrent? car voici ce que dit Bourrienne : « Tout dans ces menées politiques est si méprisable, escorté de tant de fourberies, de mensonges, de guet-apens, de supercheries et d'audace, que, pour l'honneur de l'espèce humaine, il faudrait les couvrir d'un voile. Tout finit par des coups de sabre. »

Collot n'est pas tout-à-fait si violent; à la vérité, il compare d'abord tous les députés qui prirent part à cette journée, « à ces sénateurs de Rome qui, forcés de reconnaître un prince qu'ils n'avaient pas choisi, le saluaient à l'envi des noms de libérateur, d'ami du peuple, de père de la patrie, de divin, de tous ces titres enfin qu'invente l'adulation et que répète la crainte. » Mais

il adoucit ensuite ce jugement rigoureux : « Il faut, dit-il, rendre hommage à la vérité. Tous les éloges adressés à Bonaparte n'étaient pas dictés par la flatterie ; beaucoup l'étaient par la reconnaissance et l'admiration, beaucoup plus encore par l'espérance. La France ne doutait pas du génie de Bonaparte, et voulait croire à sa vertu. »

Il ajoute un peu plus loin : « Il faut pourtant que je convienne d'une chose : c'est que si, parmi ces sénateurs éphémères qui disposaient de la France, quelques-uns obéissaient à des sentimens d'ambition, de cupidité et même de crainte, la plupart de ceux avec qui j'eus occasion de parler ce jour-là et depuis, étaient, à ma connaissance, guidés par un motif plus noble, le désir de sauver l'état d'une crise dont on n'aurait pu prévoir les conséquences, etc. »

Mais entrons dans quelques détails, et voyons d'abord, d'après ces messieurs, quels furent à son arrivée les rapports du général avec le directoire. Bourrienne dit d'abord : « Le lendemain de son arrivée, Bonaparte avait fait une visite au directoire ; l'entrevue fut froide. » A la bonne heure ; mais d'après la tournure de la phrase, il semble au moins que la visite était volontaire et spontanée de la part du général. Cependant, un peu plus loin, Bourrienne, en parlant de cette même visite, s'exprime ainsi : « Pour se débar-

rasser d'une gloire qui le gênait et l'inquiétait, le directoire le manda, le 25 vendémiaire, à une séance particulière. Il me dit le lendemain : Ils m'ont offert le choix de l'armée que je voudrais commander. Je n'ai pas voulu refuser, mais je leur ai demandé quelque temps pour rétablir ma santé; et pour éviter d'autres offres embarrassantes, je me suis retiré; je ne retournerai plus à leurs séances. (Il n'y alla plus qu'une seule fois.)»

La conversation n'est pas finie, j'y reviendrai tout-à-l'heure; mais auparavant je veux montrer comment Collot rend compte de la même visite.

« De retour d'Égypte à Paris, dit-il, Bonaparte se rendit au directoire avec tant de précipitation, que les directeurs, ne l'attendant pas, n'avaient pas eu le temps de s'accorder sur la réception qu'ils lui feraient. Un huissier l'annonça. Les directeurs embarrassés le laissent quelque temps dans le salon d'attente; il s'impatiente, sort et descend pour remonter en voiture. Les directeurs avertis font courir sur ses pas. Il remonte et trouve l'un des cinq souverains accouru au-devant de lui; arrivé près de leurs fauteuils, il les aborde plein d'assurance, comme un homme qui verait bien plutôt demander compte de leur conduite que justifier la sienne... La conférence de Bonaparte avec ces cinq fantômes d'autorité, qui ne formaient même pas l'ombre d'un gouvernement,

dura deux heures. A peine osa-t-on le questionner sur l'armée d'Égypte; le temps se passa, au contraire, à répondre à ses questions sur la situation de la France, et il ne mit fin à cette séance qu'au moment où il fut assez convaincu de sa supériorité. »

Il faut avouer que, quand M. Collot eût assisté à tout ce qui se fit et à tout ce qui se dit dans cette circonstance, il n'aurait pu en rendre un compte plus détaillé. C'est dommage que sa relation ne s'accorde ni avec celle de Bourrienne, ni avec aucune autre.

Je reviens à la prétendue conversation que le général eut avec Bourrienne le lendemain de la visite. A ce que nous en avons rapporté, Bonaparte ajouta : « Je me décide pour le parti Siéyès. Il se compose de plus d'opinions que celui du débauché Barras. Il dit partout qu'il est l'auteur de ma fortune; il aura toujours de la répugnance à jouer un rôle inférieur, et moi je ne céderai jamais à un tel homme. N'a-t-il pas la folle ambition d'être le soutien de la république. Et que ferait-il de moi? Barras ne pense qu'à lui; Siéyès, au contraire, est sans ambition politique. »

Voilà, selon Bourrienne, ce que disait de Siéyès Bonaparte, le troisième jour de son arrivée à Paris. Hé bien! un peu après, Bourrienne lui fait tenir un langage tout opposé sur le compte du même

Siéyès. « Bonaparte me dit le 24 octobre : *J'ai affecté, à un dîner que j'ai fait hier chez Gohier,* de ne pas regarder Siéyès qui en était, et j'ai vu toute la rage que ce mépris lui causait. — Êtes-vous sûr qu'il soit contre vous? — Je n'en sais rien encore ; mais c'est un homme à système que je n'aime pas. »

Comment donc se fait-il que, le 23 octobre, Bonaparte traitât Siéyès avec tant de mépris et montrât pour lui tant d'aversion, tandis que quelques jours auparavant il s'était déjà décidé pour son parti, en reconnaissant que ce parti se composait de plus d'opinions que celui de Barras, et que Siéyès n'avait point d'ambition politique?

Il y a plus : Bourrienne assure dans vingt endroits que Bonaparte, encouragé, excité par la voix publique, était décidé, dès les premiers jours de son arrivée, à renverser le directoire et à prendre en main les rênes du gouvernement ; et dans d'autres endroits il prétend que toutes les vues de ce général se bornaient d'abord à devenir membre du directoire ; et à la place de qui? à celle de Siéyès dont il regardait la nomination comme scandaleuse, et cela d'accord avec les autres directeurs ; en sorte que c'est sur l'objection qu'on lui fit, que n'ayant pas quarante ans il ne pouvait pas être porté au directoire, qu'il *se détermina à jouer seul le rôle qu'il eût partagé en cinquième*

pour la forme. Ce sont les propres termes de Bourienne. Or, je crois pouvoir assurer qu'il ne fut jamais question de faire entrer Bonaparte au directoire, et que, si on avait eu cette idée, ce n'eût pas été Siéyès qu'on eût fait sortir du directoire pour y placer le général. Un tel dessein n'entrait pas dans l'esprit de ceux qui désiraient un changement; ce changement n'aurait abouti à rien d'utile et de stable, et Bonaparte le savait mieux que personne.

Nous venons de parler du dîner où Bourrienne assure que Bonaparte témoigna tant de mépris à Siéyès; il ajoute à cela que Siéyès indigné dit à Gohier. « Voyez comme ce petit insolent traite un membre d'une autorité qui aurait dû le faire fusiller. » J'ai déjà remarqué combien était invraisemblable la conduite que l'on suppose que tint Bonaparte envers Siéyès, dans ce dîner chez Gohier. J'ajoute que, si Siéyès avait tenu le propos qu'on lui prête ici, ce n'est certainement pas à Gohier qu'il l'eût tenu, à Gohier qu'il méprisait, à Gohier avec lequel il était en dissentiment public d'opinions.

Maintenant, pour en venir aux relations de Bonaparte avec les généraux qui se trouvaient à Paris, voici comment M. Collot s'explique à l'égard de Moreau : « On chercha à entrer en négociation avec Moreau; mais son langage fit pressentir qu'il

n'y prendrait aucune part (au projet de Bonaparte), et son caractère fit penser en même temps qu'il n'y mettrait aucun obstacle. » Bourienne peint, au contraire, Moreau comme un mécontent : « Nous savions, dit-il, qu'il avait été justement sensible aux injustes dédains de Bonaparte, dont il n'ignorait pas les projets. » De manière que lui Bourrienne et Joséphine étaient fort inquiets pendant que Bonaparte était aux Tuileries, dans la matinée du 18. Mais ayant appris indirectement que Bonaparte et Moreau étaient d'accord, cette alliance, long-temps inespérée, leur parut à tous deux d'un favorable augure.

Dans les Mémoires qu'il a dictés à Sainte-Hélène, Napoléon s'explique bien différemment : « Moreau, dit-il, ayant appris par le bruit public qu'il se préparait un changement, déclara à Bonaparte qu'il se mettait à sa disposition, qu'il n'avait pas besoin d'être mis dans aucun secret, et qu'il ne fallait que le prévenir une heure d'avance.»

Cette version est bien plus conforme aux faits connus. Il est certain que Moreau accepta sans difficulté la mission que lui donna Bonaparte le 18 brumaire au matin, et qu'il s'en acquitta fidèlement. Il n'est pas croyable que Bonaparte lui eût montré d'injustes dédains. Ne fût-ce que par politique, il se serait bien gardé de le faire, et d'autant moins que la confiance publique les asso-

7

ciait en quelque sorte. Quand le corps législatif donna à dîner à Bonaparte, il y invita Moreau; il était rare que l'un le fût sans l'autre, non qu'on les plaçât tous deux sur la même ligne pour les talens et les services, mais on était persuadé que Moreau pouvait très-bien seconder Bonaparte. Il le seconda en effet, et cela très-volontairement; car, quoi qu'en dise Bourrienne, il était libre, indépendant, et ni les règles de la discipline militaire, ni le décret du conseil des anciens ne le soumettaient à obéir à Bonaparte. Il faut donc regarder comme autant de faussetés ce qui est dit à l'égard de Moreau dans des *notes historiques* qui sont insérées comme appendice à la fin du dernier volume de la *Vie de Napoléon Bonaparte*, par le romancier Walter Scott; notes attribuées au général Bernadotte, actuellement roi de Suède, mais qu'il faut plutôt regarder comme l'ouvrage d'un ami indiscret, et si indiscret, si mal avisé, si menteur, qu'il pourrait, à bon droit, passer pour l'ennemi de la gloire de ce général. C'est pourtant dans ces notes que, sans les citer jamais, Bourrienne a évidemment puisé à pleines mains, ainsi que dans les autres écrits les plus contraires à Napoléon. J'avais d'abord eu le dessein de rendre un compte détaillé de ces notes; mais outre que cela eût été fort long, à quoi bon raconter tant d'anecdotes ou fausses ou invraisemblables?

Le lecteur pourra s'en former une idée en les lisant et en les comparant avec ce que dit Bourrienne des relations de Bonaparte avec Bernadotte.

Celui-ci y est présenté partout comme un ami fidèle de la constitution de l'an III, comme un républicain sévère qui voulait défendre même le directoire, quoiqu'il le méprisât ; et selon Bourrienne, au moyen des événemens survenus depuis, *la couronne de Suède est devenue compatible avec cette fidélité à la constitution de l'an III.*

Bourrienne dit encore que, si Bernadotte se montra contraire à l'accomplissement du 18 brumaire, *ce n'est pas qu'il eût pour Bonaparte aucune inimitié personnelle, tant qu'il n'eût pas deviné ses ambitieux projets.* Il y eut donc inimitié du moment où il les eût devinés. Or Bernadotte, *doué d'une rare perspicacité, fut un des premiers à voir clair dans les projets de Bonaparte ;* et même, à consulter les *notes historiques* dont j'ai parlé, il faudrait faire remonter plus haut cette défiance et cette aversion de Bernadotte ; car, étant ministre de la guerre, il aurait dénoncé Bonaparte au directoire comme aspirant à la dictature, et se serait opposé à ce qu'on le fît revenir d'Égypte; il aurait déclaré à Joseph Bonaparte, son beau-frère, que, si le général revenait d'Égypte sans son armée, il s'exposerait à la rigueur des lois militaires ; enfin, sur la nouvelle de ce retour, il

aurait fait entendre au directoire qu'il fallait faire fusiller Bonaparte comme déserteur de son armée et comme infracteur des lois sanitaires.

De son côté, Bonaparte aurait été bientôt instruit des dispositions de Bernadotte contre lui. « En effet, je me rappelle, dit Bourrienne, que « dès le second jour de notre arrivée Bonaparte « me dit : J'ai déjà appris bien des choses ; mais « nous verrons. *C'est un singulier homme que « Bernadotte*... Ce n'est pas un moyen que Berna- « dotte, mais c'est un homme obstacle... Je crois « bien que j'aurai Bernadotte et Moreau contre « moi ; mais je ne crains pas Moreau, il est mou, « sans énergie ; je suis sûr qu'il préfère le pou- « voir militaire au pouvoir politique ; on le ga- « gnera avec la promesse du commandement d'une « armée. Mais Bernadotte a du sang maure dans « les veines ; il est entreprenant et hardi. Il ne « m'aime pas ; je suis plus que certain qu'il sera « contre moi. S'il devenait ambitieux, il se croi- « rait en droit de tout oser. Vous devez pourtant « vous rappeler avec quelle mollesse il a agi au « 18 fructidor, lorsque je l'envoyai près d'Auge- « reau pour le seconder. Ce diable d'homme est « d'ailleurs peu susceptible de séduction, il est « désintéressé, il a de l'esprit, etc. »

Tandis que tous les généraux et officiers qui étaient à Paris s'étaient empressés de faire leur

visite à Bonaparte, Bernadotte, selon Bourrienne, fut plus de quinze jours sans y venir ; ce qui devait encore augmenter la défiance de Bonaparte. Or, avec de telles dispositions réciproques, il semble que leur entrevue devait être froide, fort vague et fort courte. « Je n'y assistais pas, dit Bourrienne, mais je sus bientôt que la conversation avait été longue et vive ; car, dès qu'elle fût terminée, Bonaparte, entrant tout ému et très-agité dans le cabinet, me dit avec vivacité : Bourrienne, concevez-vous Bernadotte ? »

Alors Bonaparte lui raconta que Bernadotte lui avait dit un *tas de balivernes* sur la situation de la France, qu'il avait eu le front de lui dire qu'il regardait l'armée d'Égypte comme perdue. *Il a fait plus*, ajoute Bonaparte d'après Bourrienne : *il a laissé percer des intentions ; il a parlé d'ennemis extérieurs*, D'ENNEMIS INTÉRIEURS ; *en disant ces derniers mots, il m'a regardé ; j'ai moi-même laissé échapper un regard ; mais patience ! la poire sera bientôt mûre.*

D'après les notes historiques, c'est Bonaparte qui commence à parler des affaires publiques ; Bernadotte le laisse s'étendre sur la nécessité d'un changement dans le gouvernement ; puis, après l'avoir contredit et sur les circonstances où se trouvait la France, et sur l'armée d'Égypte, il ajoute : « Je ne désespère pas du salut de la ré-

publique, et je suis convaincu qu'elle saura contenir ses ennemis tant extérieurs qu'*intérieurs*. En prononçant ces derniers mots, Bernadotte, sans y faire attention, regarda en face Bonaparte, *dont la confusion était évidente.* »

Bourrienne fait parler un autre témoin, c'est madame Bonaparte, qui avait été présente à la conversation ; et il a grand soin de la faire parler de manière à donner tort à Bonaparte, il lui fait dire : « En prononçant les mots d'ennemis intérieurs, le regard de Bernadotte m'a fait frémir ; un mot de plus, et Bonaparte éclatait. Il est vrai que c'est un peu sa faute, car c'est lui qui a amené la conversation sur la politique ; et Bernadotte, en lui présentant l'état de la France en beau, n'a fait que répondre au général, qui lui en avait offert un tout opposé. Vous savez, mon cher Bourrienne, que notre ami n'est pas toujours bien discret. Je crains qu'il en ait trop dit sur le besoin d'amener des changemens dans le gouvernement. »

Il semble, en ce cas, qu'après une altercation aussi vive ces deux généraux devaient éviter de se revoir. Cependant, « quelques jours après, dit Bourrienne, comme nous étions dans le salon de Bonaparte, lui, Joséphine, Hortense et moi, nous voyons tout-à-coup entrer Bernadotte qui n'était point attendu. Sa présence imprévue, après ce qui s'était passé, était de nature à nous causer au moins de la surprise. »

Et à quel propos Bernadotte revenait-il? c'était pour présenter à son ancien général en chef M. Rousselin, qui avait été secrétaire-général de la guerre pendant que lui Bernadotte en était ministre. « D'abord, Bonaparte, dit Bourrienne, *soutenu par la présence de plusieurs témoins*, reçut Bernadotte avec aplomb et sans affectation.» Mais bientôt Bonaparte retombe dans la même imprudence où il était tombé à la première entrevue. *Avec la fermeté que lui donnait la présence des tiers*, il engage de nouveau la conversation sur les affaires publiques; il parle longuement de l'agitation qui règne parmi les républicains, et se prononce avec force contre le club du Manége, qui pourtant avait été supprimé depuis un mois. « Mais, dit Bernadotte au général, vos frères sont les principaux fondateurs de ce club, et pourtant, ajouta-t-il d'une voix ferme, n'est-ce pas vous qui m'accusez de l'avoir favorisé? Vous savez bien que votre ami Salicetti et celui de vos frères qui est son confident se font remarquer parmi les directeurs du club du Manége. C'est aux instructions *de je ne sais qui* qu'on doit attribuer l'effervescence dont vous vous plaignez. » A ces derniers mots, au ton surtout avec lequel il prononça ces mots *de je ne sais qui*, Bonaparte, n'y pouvant plus tenir, rompit la glace. *Eh bien oui!* général, s'écria-t-il avec fureur, *oui, j'aime-*

rais mieux vivre au milieu des bois, qu'au milieu d'une société qui ne présente aucune sécurité. Bernadotte lui dit alors avec noblesse : « Eh bien! quelle sécurité vous manque-t-il? » Alors madame Bonaparte, à l'instigation de Bourrienne, fit cesser le débat en détournant la conversation sur d'autres objets, et Bernadotte sortit l'instant d'après.

On voit facilement que dans ces deux conférences, qui sont tirés des *notes historiques,* et qui ne renferment que des faits faux, c'est Bernadotte qui joue le beau rôle, un rôle rempli de fermeté et de noblesse; au lieu que Bonaparte n'y figure que comme un indiscret, un étourdi, qui ne sait pas cacher ses desseins à un homme qu'il regarde comme son ennemi; un emporté qui éclate et qui se livre à sa fureur.

Certainement, d'après cela, Bonaparte devait éviter toute espèce de rapports avec Bernadotte; point du tout, quelques jours après il s'invite lui-même à déjeûner chez Bernadotte, *en lui disant qu'il serait charmé de passer quelques instans avec lui,* et il y va avec Joséphine, un jour qu'ils devaient tous dîner à Morfontaine, chez Joseph. Au retour de Morfontaine, « Bonaparte, dit Bourrienne, ne me parla que peu de ce qui s'était passé dans la journée, et je vis qu'il n'en était pas fort satisfait. J'ai su depuis, ajoute-t-il, qu'il avait

beaucoup causé avec Bernadotte, qu'il avait fait tout au monde pour se rendre aimable, ce qui lui était si facile quand il le voulait; mais que ces frais de conversation avaient échoué contre *la sévérité républicaine* de Bernadotte, quoiqu'il fût soutenu par la présence de ses trois frères et de Régnault de Saint-Jean-d'Angély. »

En vérité, il fallait que Bonaparte eût furieusement à cœur de gagner Bernadotte, et qu'il le regardât comme un homme bien important et bien essentiel pour lui; mais il fallait aussi qu'il fût bien malheureux dans sa tentative, puisque tous les efforts qu'il faisait pour y réussir n'aboutissaient qu'à un résultat tout opposé. Il s'y prenait fort mal apparemment; et pourtant, Bourrienne, après avoir exalté non-seulement le zèle patriotique, mais la *rare perspicacité* de Bernadotte, convient que Bonaparte, qu'il fait presque partout parler comme un niais, *n'était pas homme à se laisser vaincre en finesse et en activité, et que chaque instant voyait se grossir les rangs qu'il avait ouverts.*

J'ai déjà dit que les deux conseils s'étaient réunis pour donner à Bonaparte et à Moreau un dîner qui eut lieu dans l'église Saint-Sulpice. C'était simplement un témoignage de reconnaissance nationale, et qui n'avait aucun rapport avec le projet du 18 brumaire. Cependant Bourrienne,

qui prétend qu'il assistait à ce dîner (je ne sais à quel titre, car je ne pense pas qu'on l'y eut invité), n'en parle que comme d'une intrigue; et après avoir dit qu'il régnait parmi les convives une grande diversité d'opinions; que l'inquiétude, la méfiance commençaient à s'emparer de ceux qui n'étaient pas entrés dans le grand complot; que l'on se communiquait à voix basse, ici ses projets, ses espérances; là ses craintes, ses pressentimens; là encore son inquiète curiosité, ajoute : « Mais « le but du banquet était atteint; deux partis, « jusqu'alors irrités l'un contre l'autre, s'étaient « amalgamés, et ils étaient prêts à marcher en- « semble contre l'ennemi commun. » — Que signifie tout ce galimatias, cet amalgame malgré la grande diversité d'opinions, et cette disposition des deux partis à marcher contre l'ennemi commun ? Quel était cet ennemi commun ? était-ce Bonaparte ? C'était donc pour marcher contre lui, qu'on lui donnait à dîner; et quoiqu'il y eût un parti qui lui était favorable et qui était dans le grand complot, il n'en voulait pas moins agir contre lui que le parti contraire.

Selon Bourrienne encore : « Bonaparte mit peu « de personnes dans la confidence de ses projets; « il ne les communiqua qu'à celles qui lui étaient « nécessaires; le reste suivait machinalement les « chefs de l'impulsion qu'ils lui donnaient. Ils at-

« tendaient dans une obéissance passive le résultat
« des promesses qu'on leur avait faites et sous la
« foi desquelles ils s'étaient engagés. Aussitôt que
« l'on vit approcher le dénouement du drame que
« l'on composait, les agens des conspirateurs, les
« journaux, les partisans de la mesure projetée
« se répandirent partout. On n'entendit plus que
« les exclamations : Il n'y a plus de république!...
« c'est fini ; les poignards sont levés sur les
« représentans du peuple qui la défendent. — La
« liberté va périr. — La constitution de l'an III
« est condamnée ! »

En vérité, voilà de singuliers conspirateurs, qui s'en vont d'avance criant partout : Nous conspirons ; nous allons tout changer, tout renverser, et nous poignarderons ceux qui s'y opposeront ! Et comment M. de Bourrienne, qui était constamment cloué au cabinet du général, et qui ne savait rien des choses du dehors, se trouvait-il néanmoins partout pour entendre de si belles exclamations ?

Dans la distribution des rôles que Bourrienne assigne aux chefs de la conspiration, il met toujours en première ligne Fouché, qui était déjà ministre de la police ; et Collot en fait autant. « Réal, dit Bourrienne, sous l'influence de Fou-
« ché, négociait avec le département, et, selon
« les instructions de son chef, marchait avec as-

« sez d'adresse pour perdre, sans compromettre
« Fouché, ceux dont le ministre tenait son pou-
« voir. » — « Je vois, dit-il encore, dans mes notes
« prises à Milan, que Fouché et Talleyrand furent
« les premiers à témoigner, par les bruits favora-
« bles au premier consul qu'ils répandaient dans
« Paris, qu'ils entraient dans les projets de Bona-
« parte, et qu'ils y engagèrent Siéyès sans beau-
« coup de difficulté. »

Après avoir raconté, d'après les mêmes notes, que dans la soirée du 18 les mécontens s'agitaient vivement, il ajoute que les yeux de lynx de Fouché étant incessamment ouverts sur leurs menées, il fut instruit de leur réunion, et accourut à dix heures du soir chez Bonaparte; qu'il y convoqua sur-le-champ les principaux acteurs du mouvement commencé sous de si heureux auspices; qu'après avoir exposé l'état des choses, il proposa de n'admettre à l'assemblée du lendemain, où une nouvelle constitution devait être promulguée, que les seuls représentans qui avaient déjà donné des gages de leur adhésion. « Nous leur distribue-
« rons, dit-il, des cartes d'entrée. Tous ceux qui
« se présenteront sans en être munis, seront ex-
« clus, etc. »

Or, il n'y a pas dans tout cela, en ce qui concerne Fouché, un seul mot de vrai. Fouché n'était nullement dans le secret. Il ne fut instruit

que le 18 au matin, avec tout Paris, de ce qui venait de se passer au conseil des anciens. Bonaparte n'avait pas voulu qu'on l'en informât auparavant. Arnault, dans son *Histoire de Napoléon*, raconte à ce sujet une anecdote fort piquante. Réal pourrait en révéler une plus piquante encore. Quant à la réunion du 18 au soir, ce ne fut pas chez Bonaparte qu'elle eut lieu, mais bien à la commission des inspecteurs de la salle du conseil des anciens. Ce ne fut pas assurément Fouché qui la convoqua; il n'y fut pas convoqué non plus, il n'y assista pas; et tout ce qu'on lui fait dire à ce sujet, est absolument controuvé.

Mais admirez la bonne foi, la véracité et l'exactitude de M. de Bourrienne! Voilà ce qu'il raconte dans sa seconde relation, et voici comment, dans la première, il parle, ou plutôt il fait parler Bonaparte, de cette réunion dans la soirée du 18 brumaire :

« Bonaparte me dit dans la soirée : *J'ai la* « *certitude que l'on arrête dans ce moment, à la* « *commission des inspecteurs de la salle, ce que* « *l'on fera demain à Saint-Cloud; j'aime mieux* « *que ce soient ces gens-là qui le décident; cela flatte* « *leur amour-propre. J'obéirai aux ordres que j'ai* « *concertés.* »

Or, il est certain (et on le croira facilement) que Bonaparte assista à cette réunion, qui avait

pour objet, non de préparer une nouvelle constitution, ce qui eût été fort intempestif; mais de se fixer sur l'état provisoire que l'on proposerait le lendemain à St.-Cloud; qu'il y assista, dis-je, dès le commencement jusqu'à la fin, ensorte que tout y fut convenu de concert avec lui. Jusque-là il n'y avait eu aucune délibération sur ce point important : la réunion se composait de Bonaparte, de Siéyès, de Roger-Ducos et des députés des deux conseils qui s'étaient le plus signalés comme partisans d'un changement qu'ils regardaient comme nécessaire.

Tout est donc mensonge dans ce que raconte Bourrienne à cet égard. Collot n'est pas plus véridique dans le récit qu'il fait des événemens de la matinée du 18. Je n'en releverai qu'un trait. « Je regrette, dit-il à Bourrienne, que vous « n'ayez pu, comme moi, voir le général au con- « seil des cinq-cents. Certes, d'après l'accueil qu'il « y reçut le 18, il ne devait pas s'attendre à la « scène du lendemain à Saint-Cloud : il entre, et « soudain il est salué du nom de sauveur de la « patrie. Ceux des représentans qui avaient été « initiés la veille, les affidés de Fouché, envoyés « d'avance pour envahir la salle, la firent retentir « à son arrivée d'acclamations inouïes. Le reste, « surpris ou intimidé, entraîné par le mouvement, « se joignit aux premières clameurs, et ce fut alors

« que le décret qui nous combla de joie, attribua « au général le commandement de la force armée. « Si vous aviez assisté à ce spectacle; si vous aviez « vu Bonaparte sortant triomphant, revêtu de « son nouveau titre, et certain de la translation « de la représentation nationale à Saint-Cloud; si « vous aviez vu la salle des anciens, la salle des « cinq-cents, abandonnées en un instant, etc. »

En lisant ce passage, on ne sait pas ce qui doit surprendre le plus, ou de l'ignorance profonde, ou de la mauvaise foi qui l'a dicté. Il suppose que le décret de translation ne fut rendu qu'aux cinq-cents en présence de Bonaparte, qui y fut reçu avec acclamation et salué du nom de sauveur de la patrie.

Or, le décret avait été rendu le matin entre sept et huit heures, par le conseil des anciens, seul compétent pour le rendre. Il fut simplement communiqué, entre onze heures et midi, au conseil des cinq-cents, qui n'avait pas le droit d'en délibérer, non plus que sur aucun autre objet. Le président en donna seulement lecture et prononça l'ajournement de la séance au lendemain à midi, à Saint-Cloud.

Bonaparte, occupé ailleurs, ne mit pas le pied dans le conseil des cinq-cents, où, en effet, aucune raison ne pouvait l'attirer ce jour-là. Sans compter la notoriété publique, un simple coup-

d'œil sur la constitution de l'an III et le *Moniteur* montre la fausseté de tout ce qu'on fait raconter ici à Collot.

Avant d'en finir sur cette journée du 18, je crois devoir parler encore de la prétendue conversation que Bonaparte eut le soir avec Bourrienne ; car, si l'on veut en croire celui-ci, jamais Bonaparte ne se couchait sans lui avoir rendu compte de ce qu'il avait fait, dit et pensé dans la journée, et même de ce qu'il se proposait de faire le lendemain. J'ai déjà cité le commencement de cette conversation du 18 au soir, et j'ai fait voir combien elle était mensongère. Le reste roula sur Bernadotte. Celui-ci n'avait pas été convoqué avec les autres militaires dans la nuit du 17 au 18; mais le 18 au matin, Joseph l'avait amené chez Bonaparte. Bernadotte était le seul des généraux et officiers qui ne fût pas en uniforme; ce qui surprit tout le monde. Bonaparte le tira à part, et eut avec lui un entretien qu'il raconta le soir à Bourrienne, et dont voici la substance : « Savez-« vous ce que je lui ai dit quand je l'ai emmené? « Tout : il a su à quoi s'en tenir; j'aime mieux « cela. Je lui ai dit que son directoire était détesté, « sa constitution usée ; qu'il fallait faire maison « nette et donner une autre direction au gouver-« nement. Puis j'ai ajouté : Allez mettre votre « uniforme ; je ne puis vous attendre plus long-

« temps ; vous me retrouverez aux Tuileries avec « tous nos camarades... Bernadotte me dit alors « qu'il ne voulait pas prendre part à ce qu'il ap- « pelait une rébellion. Bourrienne, concevez-vous « cela ? Un tas d'imbéciles, des gens qui avocas- « sent du matin au soir dans leurs taudis. Tout « a été inutile ; je n'ai pu vaincre Bernadotte : « c'est une barre de fer. Je lui ai demandé sa « parole de ne rien entreprendre contre moi. « Savez-vous ce qu'il m'a répondu ?... Je resterai « tranquille comme citoyen ; mais si le directoire « me donne des ordres d'agir, je marcherai contre « tous les perturbateurs. Après tout, je m'en « moque bien ; mes mesures sont prises, et il « n'aura pas de commandement. Au surplus, je « vous dirai que je l'ai tout-à-fait rassuré sur la « suite de cela. Je l'ai embêté des douceurs de la « vie privée, des plaisirs de la campagne, des « délices de la Malmaison ; que sais-je ? Je lui ai « fait de la pastorale, et je suis parti... Bonsoir, « Bourrienne. »

Voilà comment Bourrienne fait parler Bonaparte. Je dirai seulement que cette conversation prétendue est encore tirée des *notes historiques* dont j'ai déjà parlé. Si ce qui suit dans les notes était vrai, il faudrait regarder le général Bernadotte comme un intrigant ridicule, qui, n'ayant pas un homme à sa disposition, cherchait par

tous les moyens à se faire un parti pour agir contre Bonaparte, et prêt, s'il le fallait, à commencer la guerre civile [1].

Mais remarquez encore à ce sujet l'inconséquence de Bourrienne. Il représente dans cent endroits Bernadotte comme un républicain zélé, pur, désintéressé; il se donne même comme son ami; et pourtant, en parlant de sa conduite chez Bonaparte, le 18 au matin, il dit : *Je crus m'apercevoir qu'il y avait beaucoup de jalousie dans son fait;* c'est-à-dire que, si Bernadotte refusait de seconder le mouvement qui allait mettre Bonaparte à la tête des affaires, c'est qu'il était jaloux de lui, et qu'il aurait voulu être à sa place; ce qui contredit évidemment l'idée qu'il veut donner ailleurs du patriotisme et du désintéressement de Bernadotte. Pour moi, j'ai eu peu de rapports, il est vrai, avec ce général; mais je n'ai jamais remarqué cette odieuse jalousie que lui reproche Bourrienne.

Avant d'en finir, arrêtons-nous encore un instant sur la journée du 19 brumaire. Bourrienne et Collot rendent un compte fort inexact des séances de Saint-Cloud; mais je ne les suivrai pas dans

(1) Voyez dans les *Notes historiques* les petites manœuvres qu'emploie Bernadotte pour soulever la 69e; les mesures qu'il suggère à ses amis, etc.

(*Note de l'Éditeur.*)

ces détails, sur chacun desquels je pourrais les contredire : je me borne à relever quelques circonstances principales. On sait que, vers quatre heures, Bonaparte se présenta d'abord au conseil des anciens et le harangua. Je dirai dans mes Mémoires comment et par qui il fut déterminé à cette démarche ; je rappellerai le discours qu'il y tint, et l'effet décisif qu'il produisit sur le conseil. Voici ce que dit Bourrienne : « Tous les discours « que l'on a arrangés depuis l'événement, diffè« rent entre eux ; cela doit être. Il n'en a point « été prononcé aux anciens, à moins que l'on « n'appelle discours une conversation brisée avec « le président ; conversation tenue sans noblesse, « sans dignité. Les questions du président se pres« saient assez rapidement ; elles étaient claires. « Rien de plus confus, de plus mal énoncé que « les réponses ambiguës et entortillées de Bona« parte. »

Tout cela est faux. Il n'y eut point de conversation avec le président ; le discours s'adressait à tout le conseil. Le président ne fit point de questions à Bonaparte ; il se borna à maintenir l'ordre. Le discours du général, loin d'être ambigu et entortillé, fut au contraire très-clair et très-positif. La vraie question, que personne n'avait encore osé aborder, y fut énoncée par lui avec autant de précision que de courage ; et loin de révolter le

conseil, comme le prétend Bourrienne, ce discours lui imprima un mouvement décisif.

Bourrienne ne rapporte de ce discours que quelques mots sans liaison et comme échappés d'une tête égarée et tout-à-fait perdue. « On ne peut « véritablement pas, dit-il, s'en faire une idée, à « moins d'avoir été présent. Il n'y avait pas la « moindre suite dans tout ce qu'il balbutiait, il « faut bien le dire, avec la plus inconcevable in- « cohérence. Bonaparte n'était point orateur... Je « m'aperçus du mauvais effet que produisit ce « bavardage sur l'assemblée, et de la décontenance « progressive de Bonaparte. Je lui dis à voix basse, « en le tirant doucement par le pan de son habit : « *Sortez, général; vous ne savez plus ce que vous* « *dites.* »

Je demande s'il est croyable qu'il ait été assez effronté pour se permettre une telle impertinence envers le général. Il s'en vante aujourd'hui; mais cela même est une preuve de son peu de bon sens et de pudeur. Pour rendre cette grossièreté plus vraisemblable, il dit : *Je me trouvais à la droite du général, et nos habits se touchaient.* Or, cela n'est pas vrai : c'était Lavalette qui était immédiatement à la droite de Bonaparte; et selon le témoignage de celui-ci, bien autrement imposant que celui de Bourrienne, il était physiquement impossible que Bourrienne, placé comme il l'était,

pût tirer le général par le pan de son habit et lui parler à voix basse.

Enfin, pour compléter son tableau, voici ce que dit Bourrienne : « J'ai dit comment Bonaparte « avait parlé au conseil des anciens. Voici com- « ment le *Moniteur* rapporta son discours. » Et il copie en effet un discours de Bonaparte, qui se trouve dans le *Moniteur*. Vous croyez sans doute que c'est celui qu'il prononça aux anciens, le 19 brumaire, à quatre heures de l'après-midi, à Saint-Cloud : non ; c'est celui qu'il prononça le 18, à Paris, devant le même conseil, à 8 heures du matin. Peut-on commettre une plus énorme bévue ?

Je pourrais en relever bien d'autres, et cela sans sortir de ses relations. Je ne crains pas de dire qu'elles renferment à peine quelques assertions qui ne soient pas susceptibles d'une juste critique. Les faits, les motifs, les intentions, tout y est ou controuvé ou dénaturé. Au lieu d'un récit simple, fidèle et vraiment historique, on n'y trouve qu'un mauvais roman sans liaison, sans jugement, sans vraisemblance, dont il a pris les matériaux en partie dans son imagination égarée par la vengeance et la cupidité, et en plus grande partie dans des écrits antérieurs, également inspirés par la passion, et qui ne méritent que le nom de libelles.

J'ai parcouru les premières livraisons des *Mémoires de Bourrienne;* et tel est le dégoût que leur lecture m'a causé, que je n'ai pas eu le courage de l'achever. Ce n'est pas que leur contenu m'ait surpris; je m'y étais attendu lorsqu'on annonça cette publication avec tant d'emphase et de charlatanisme. Mais ce que j'admirai, c'est que Bourrienne, qui a tant de raisons de se tenir à l'écart et de se faire oublier, osât se produire en public, avec la mission d'avilir Napoléon et toute sa famille. C'était bien l'homme assurément qui était le moins croyable sur leur compte, et on ne pouvait pas choisir un plus mauvais instrument. Qui pourrait ne pas hausser les épaules, en le voyant partout trancher de l'important, de l'habile homme, et, qui pis est, du moraliste? Il a cherché encore à se couvrir d'une ombre d'impartialité, en accordant ça et là quelques éloges à Napoléon; mais qui ne voit d'abord que c'est pour mieux faire passer tout le mal qu'il en dit, et quel homme de bon sens peut être dupe de ce manége?

Il y a pourtant, à ce que l'on assure, une classe de personnes par qui cette diatribe de Bourrienne a été avidement accueillie et prônée; ce qu'il faut attribuer à leur ignorance des faits, et peut-être encore à leur esprit de parti, à leur trop grande facilité à croire à la calomnie. Ce sont ces personnes que vous voulez désabuser et convaincre de

leur erreur ou de leur injustice. J'applaudis fort au projet que vous avez formé pour y réussir; et si vous jugez que les observations que j'ai faites sur la partie des *Mémoires de Bourrienne* qui est relative au 18 brumaire puissent entrer dans votre plan, je vous autorise à en faire usage.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

BOULAY DE LA MEURTHE.

P. S. On vient de me communiquer les observations que Joseph Bonaparte a faites sur les Mémoires de Bourrienne. Entre les nombreux démentis qu'il donne à ce dernier, je remarque celui-ci, sur le récit de Bourrienne relativement à la matinée du 18 brumaire :

« *Tout ce récit est controuvé; le général Bernadotte n'a pas vu le général Bonaparte dans la matinée du* 18, *il n'est pas entré dans sa maison.* »

Et Joseph ne craint pas d'invoquer là-dessus le témoignage de Bernadotte lui-même, en disant : *Le général Bernadotte vit encore; sa femme et sa sœur* (madame Joseph) *savent aussi bien que moi qu'il ne vit pas le général le* 18 *brumaire.*

Que le général Bernadotte soit entré ou ne soit pas entré dans la maison de Bonaparte, qu'il ait causé ou qu'il n'ait pas causé avec lui ce jour-là, c'est une chose tant indifférente en soi, et qui n'a

pu avoir sur l'événement aucune influence. Il n'y a donc véritablement aucune raison de suspecter l'assertion de Joseph, parfaitement instruit de tout ce qui se passa dans cette circonstance, dont il fut le témoin. Il est clair qu'il aurait tout aussi bien dit le contraire, si le contraire eût été vrai.

Or, il résulte de ces témoignages de Joseph, que, sur le point dont nous parlons, Bourrienne a menti comme à son ordinaire; car, si Bernadotte n'a pas vu ce jour-là Bonaparte, il est donc faux qu'ils se soient entretenus ensemble, et surtout qu'il y ait eu entre eux réciprocité de reproches et de menaces. Pour suspecter le récit que fait Bourrienne, je ne me fondais que sur l'invraisemblance de ce qu'il affirme; mais maintenant je n'ai pas le moindre doute que tout ce qu'il dit à cet égard ne soit une fable ridiculement imaginée, ainsi que la conversation qu'il met dans la bouche de Bonaparte avec lui, dans la soirée du 18; conversation sur le commencement de laquelle je l'ai déjà convaincu de fausseté.

En tout cas, je ne crois pas à la nature et à l'aigreur de toutes ces relations que Bourrienne suppose avoir eu lieu entre le général Bernadotte et Bonaparte; lesquelles, comme je l'ai dit, sont presque toutes extraites de ces *notes historiques* dont j'ai souvent parlé. Sans nul doute, ces deux généraux se sont vus à cette époque, et il n'est

pas vrai que Bernadotte, qui avait servi sous Bonaparte et qui était beau-frère de Joseph, ait été plus de douze jours sans rendre visite à son ancien général en chef, au retour de l'Égypte; mais j'ai lieu de croire que leurs entrevues se sont toujours passées d'une manière convenable. Je me rappelle très-bien un fait dont j'ai été témoin : j'allai dans l'après-midi du 13 ou du 14 chez Bonaparte, et j'y trouvai les généraux Bernadotte et Jourdan. Comme ils se retiraient ensemble, Bonaparte, s'adressant à Bernadotte, lui dit en riant : *Allons, Bernadotte, convertissez le général Jourdan; il faut qu'il soit aussi des nôtres.* — *Je tâcherai,* répondit Bernadotte; *mais je crains que cela soit difficile.* D'après cela, n'ai-je pas droit de penser que Bernadotte s'était montré bien disposé en faveur de Bonaparte, et qu'il faut rejeter, comme autant de contes ridicules, les conversations injurieuses et menaçantes que raconte Bourrienne? Ce n'est pourtant pas que je croie que Bonaparte eût mis Bernadotte dans la confidence de ses projets, qui même, au moment dont je viens de parler, n'étaient pas encore définitivement arrêtés; mais, sans être dans le secret, Bernadotte devait bien se douter que l'on méditait quelque chose, et il se conduisait de manière à donner une idée favorable de ses dispositions. J'accorderai, si l'on veut, qu'il ne vit pas d'un

bon œil le 18 brumaire; mais qu'il ait eu envers Bonaparte, soit ce jour, soit les jours précédens, les mauvais procédés qu'on lui attribue, je le crois d'autant moins que cela n'était ni dans son caractère ni dans ses formes polies.

CHAPITRE XIV.

Suite des observations de M. d'Aure.

A Monsieur A. B.

Je continue mes observations, puisqu'elles vous intéressent. C'est d'un homme dont vous aimez le courage que je vais d'abord vous entretenir.

1°. Page 304 :

« Après la bataille qui fut livrée le 25 juillet, « Bonaparte envoya un parlementaire à bord du « vaisseau-amiral anglais ; nos rapports furent « pleins d'urbanité, et tels qu'on devait s'y atten- « dre entre deux nations civilisées. »

Plus je relis cette phrase, et moins je comprends son laconisme. Sur un fait aussi important, le secrétaire particulier, l'ami intime du général en chef, son ancien camarade d'enfance, n'a pu, certes, ignorer ce qui se passa à Alexandrie après la bataille d'Aboukir, pour l'envoi de ce parlementaire. Le départ de Bonaparte de l'Égypte est un de ces événemens auxquels on ne

saurait porter trop d'attention. Ses résultats ont été immenses; son arrivée en France a changé totalement sa situation; et, dans ce cas, je crois qu'il est de mon devoir de suppléer au peu de lignes qu'a laissé sortir de sa plume sur cet événement l'auteur des Mémoires, par un récit plus détaillé. Aussi serai-je moins laconique que ne l'a été M. Bourrienne, qui pourtant l'est souvent moins sur des événemens d'un intérêt plus médiocre.

J'étais aussi à Alexandrie après la bataille; j'avais suivi le général Bonaparte dans cette courte et brillante campagne. Je n'étais pas dans le secret du départ; mais j'ai su plus tard, par le général Marmont qui commandait dans cette place, tout ce qui s'était passé à l'égard du parlementaire envoyé à bord du commodore Sidney-Smith. Voici ce que me dit à ce sujet le général Marmont, qui avait toute la confiance de son général en chef, qui lui avait donné des marques de satisfaction pour sa belle conduite pendant son commandement à Alexandrie; je laisse parler le général Marmont :

« Depuis la défaite des Turcs sur les plages « d'Aboukir, le général Bonaparte voyait la si- « tuation de l'armée française beaucoup meilleure « dans ce pays, mais il était très-inquiet de celle « de France; il n'avait reçu d'Europe, depuis quel-

« que temps, qu'une armée turque qu'il avait « complètement anéantie. Les prisonniers nom« breux de cette nation, qui avaient été faits dans « cette glorieuse journée d'Aboukir, ne savaient « rien ou ne voulaient rien dire sur les événemens « d'Europe. On est peu étonné de ce silence de la « part des Turcs, quand on connaît leur apathie « pour tout ce qui s'est passé loin de chez eux. « Pourtant, le général Bonaparte désirait vive« ment de savoir des nouvelles de France : on ne « pouvait s'en procurer que par les Anglais; aussi « ce fut à eux que l'on s'adressa. Il fallait un pré« texte pour aller à leur bord : on prit celui de « proposer un échange de prisonniers turcs contre « des soldats français; je fus chargé, par le général « en chef Bonaparte, d'envoyer à bord du commo« dore Sidney-Smith un parlementaire pour lui « proposer un échange. Je choisis, pour remplir « cette mission, le lieutenant de vaisseau Descor« ches, qui était employé à Alexandrie, près du « commandant de la marine Dumanoir. Je con« naissais toute l'intelligence de cet officier; je « savais qu'il parlait parfaitement bien anglais : « personne mieux que lui ne pouvait remplir une « mission semblable. Je le fis donc partir avec les « instructions nécessaires pour proposer un cartel « d'échange. D'avance je prévoyais qu'il ne serait « pas accepté; mais comme il fallait absolument

« arriver à bord du commodore anglais pour sa-
« voir quelque chose, je lui donnai cette mission
« apparente, en lui recommandant de tâcher d'ob-
« tenir de nos ennemis le plus de renseignemens
« possible sur la situation des affaires en Europe,
« et particulièrement sur celles de France.

« Le lieutenant Descorches se rendit donc à
« bord du commodore anglais. Il y fut reçu avec
« courtoisie et bienveillance; on refusa net, ainsi
« que je l'avais prévu, d'accepter les conditions
« de l'échange proposé. Descorches, d'après ses
« instructions, feignit d'être mécontent d'un tel
« refus, et s'expliqua assez fortement sur ce sujet.
« Mais comme le véritable motif de sa mission
« n'était pas d'insister beaucoup sur cet échange,
« il cessa d'en parler et engagea alors une con-
« versation avec le commodore Sidney-Smith, sur
« les événemens qui s'étaient passés en Europe.
« On lui donna tous les détails de nos malheurs;
« on lui raconta tous les désastres qu'avaient
« éprouvés nos armées en Italie et en Allemagne;
« et pour lui prouver combien tout ce qu'on lui
« disait était vrai, on lui remit quelques gazettes
« de Francfort qui annonçaient ces mauvaises
« nouvelles. Le lieutenant Descorches, heureux
« d'avoir obtenu ce qu'il désirait, revint à terre,
« donna de vive voix au général Bonaparte les
« renseignemens qu'il avait eus à bord des An-

« glais, sur les événemens d'Europe et sur la si-
« tuation malheureuse de la France; de plus, il
« lui remit les gazettes de Francfort. Le rapport
« de Descorches produisit le plus grand effet sur
« l'esprit du général Bonaparte; aussi sa résolu-
« tion fut-elle bientôt prise : il se décida à partir
« pour France, donna des instructions en consé-
« quence à Gantheaume et à Berthier. Le premier
« reçut l'ordre d'armer en toute hâte les frégates
« *la Carère* et *la Muiron*, qui stationnaient à
« Alexandrie, et d'y faire préparer des vivres pour
« quatre à cinq cents passagers. Un obstacle em-
« pêchait l'exécution de cet ordre : les deux bâti-
« mens n'étaient pas mouillés dans le même hâvre;
« l'un était dans le port vieux, et l'autre dans le
« port neuf. Il fallait les réunir dans ce dernier,
« dont la sortie est plus facile. On ne pouvait le
« faire avec sécurité, tant que la croisière anglaise
« resterait devant Alexandrie. Que faire pour l'é-
« loigner? Voici le moyen que je pris pour arriver
« à ce résultat. Je partis suivi de quelques trou-
« pes pour Aboukir, où j'établis mon quartier-gé-
« néral, avec l'intention de continuer mes négo-
« ciations avec l'amiral Sidney-Smith, pensant bien
« qu'il me suivait, afin de communiquer plus fa-
« cilement avec moi. Ce que j'avais prévu arriva :
« l'amiral anglais vint mouiller à Aboukir; j'en-
« tamai avec lui de nouvelles négociations qui ne

« furent point admises. Pendant ce temps-là, la « frégate avait passé du port vieux au port neuf, « où l'armement se continua avec beaucoup d'ac- « tivité. L'amiral Smith, voyant nos relations « interrompues, leva sa croisière, s'éloigna de la « côte et fut faire des vivres et de l'eau à Chypre.

« Les deux frégates *la Muiron* et *la Carère* « étant prêtes, la croisière anglaise levée, le gé- « néral Bonaparte, d'après mes rapports et ceux « de l'amiral Gantheaume, se rendit en toute « hâte à Alexandrie, pour s'y embarquer et pro- « fiter de la disparition des vaisseaux anglais « pour mettre à la voile. Le départ se fit hors de « la vue de la croisière anglaise.

« Le commodore Smith a dit depuis, pour sa « défense, qu'instruit du projet de départ du gé- « néral Bonaparte, il s'était rendu à Chypre, pour « y faire de l'eau dont il manquait, et revenir « promptement devant Alexandrie rétablir un blo- « cus encore plus serré qu'il n'avait été jusqu'a- « lors. »

Voilà le récit que me fit dans le temps le général Marmont; je le crois très-véridique.

J'ai pensé, Monsieur, qu'il était convenable d'entrer dans quelques détails sur un événement aussi important que celui du départ du général Bonaparte d'Égypte, et que je ne pouvais mieux faire que de laisser parler le général Marmont,

qui par sa position à Alexandrie, et par la confiance qu'avait en lui le général en chef Bonaparte, a été plus à même que qui que ce soit de bien connaître sa volonté et le motif réel qui détermina son retour en France.

2°. Troisième volume, page 187.

« D'autres examinaient sa conduite en Égypte. « L'armée qui avait triomphé sous ses ordres, il « l'avait laissée pleine de confiance, mais diminuée d'un tiers. Tout ce qui restait était livré « aux plus cruelles angoisses de la misère et du « besoin ; c'était un chorus général de plaintes et « d'accusations. »

Je suis trop ami de la vérité pour ne pas être en partie de l'avis de M. de Bourrienne sur le malaise de l'armée ; il y a pourtant exagération dans son dire : il est positif que le départ inopiné du général en chef Bonaparte produisit un effet fâcheux, dans le premier moment, sur l'esprit de l'armée; mais j'ajouterai aussi que cette dernière passa promptement de l'inquiétude à l'espoir, lorsqu'elle sut que le général Kléber était son chef. On avait avec juste raison une grande confiance dans ses talens, son noble caractère et sa probité ; on était persuadé que jamais l'ambition ne lui ferait trahir ses devoirs envers elle : aussi les rumeurs un peu exagérées qu'avait occasionnées le départ du général Bonaparte, cessèrent dès que Kléber fut arrivé

au Caire, et l'on ne pensa plus à sortir d'Égypte qu'avec honneur.

L'armée n'était point diminuée d'un tiers; à peine l'était-elle d'un quart. Son état sanitaire était excellent; il y avait peu de fièvreux aux hôpitaux. Les blessés provenant de la campagne de Syrie et de la bataille d'Aboukir y étaient encore assez nombreux; mais, grâce aux talens de nos officiers de santé et à la bonté du climat, une grande quantité de ces blessés purent joindre très-promptement leur corps. Je ne pense pas, comme l'auteur des Mémoires, que ce qui restait était livré aux plus cruelles angoisses de la misère et du besoin. A cette époque, les troupes étaient bien nourries et bien logées; l'habillement allait être renouvelé : il le fut quelque temps après, par de très-bons draps que l'on acheta à différens négocians du pays.

Quant au chorus général de plaintes et d'accusations, il y a exagération : un mois après que le général Kléber eut pris le commandement de l'armée, il n'en était plus question, et elles furent si peu sensibles que pas un officier-général s'en signala au général en chef de l'armée; tant on avait de confiance en Kléber, qui, par de sages dispositions et une grande fermeté, sut bientôt pourvoir à tous les besoins de l'armée et ramener à lui les esprits le plus mal disposés. Et, en

effet, que pouvait-elle craindre lorsqu'elle avait à sa tête un général aussi expérimenté, et des hommes tels que Desaix, Reynier, Lanusse, Damas, Belliard, Friant et tant d'autres, pour la diriger et combattre avec elle ?

3°. Page 287.

« A bord de l'*Orient*, Murat resta constamment « dans la disgrace la plus complète. Durant la « traversée, Bonaparte ne lui adressa jamais la « parole. En Égypte même, le général en chef le « traita avec froideur, et l'éloigna souvent du « quartier-général par des missions difficiles. »

Que dira M. de Bourrienne, et que penseront de lui ses lecteurs et les miens, lorsque j'affirmerai que Murat n'était pas embarqué à bord de l'*Orient*, mais sur la frégate l'*Artémise*. Certes, l'erreur est complète et la prétendue disgrace de Murat difficile à expliquer ; on aura même peine à y croire lorsque je dirai que, débarqué en Égypte, le général en chef Bonaparte donna toujours de très-beaux commandemens à son ancien aide-de-camp, et le traita même avec faveur. Après l'arrivée de l'armée au Caire, il eut celui de la province de Kelioube, la plus voisine de la capitale. Lors de la poursuite d'Ibrahim-Bey, et notamment au combat de Salahieh, Murat commandait la première ligne de cavalerie ; il eut l'honneur de charger le premier les mamelucks, et, dans son

rapport, le général Berthier mentionne honorablement la conduite de Murat à cette affaire. A notre retour au Caire, il reçut en don, de la part de Bonaparte, une très-belle maison sur la place d'Esbequiels, et dans laquelle il donna une fête à son général en chef. Dans la campagne de Syrie, il eut le commandement en chef de la cavalerie et fit toujours l'avant-garde de l'armée jusqu'au Jourdain. A Saint-Jean-d'Acre, il obtint la permission de participer aux travaux du siége, et de diriger un des assauts dans lequel son aide-de-camp, Auguste Colbert, fut blessé dangereusement. Dans notre retraite sur l'Égypte, il fit l'arrière-garde de l'armée sous les ordres de Kléber. A notre retour au Caire, il fut chargé de poursuivre notre ennemi le plus dangereux, l'intrépide Mourad-Bey; à la bataille d'Aboukir, il reçut le commandement en chef de la cavalerie, quoiqu'il y eut un officier-général de cette arme plus ancien que lui, et auquel Bonaparte, pour ménager à son ancien aide-de-camp l'occasion de se distinguer, donna un autre commandement. On sait les services importans que rendit à l'armée la cavalerie; la victoire fut due à son audace, à l'habileté de son chef, qui fut blessé dans cette journée, et qui obtint pour récompense le grade de général de division. Peu de temps après, Bonaparte part pour France; il choisit pour l'un de ses compa-

gnons de voyage Murat, quoique très-souffrant encore de sa blessure. Arrivé en France, il suit son général à Paris, qui lui assigne, dans les événemens du 18 brumaire, le poste le plus périlleux; et enfin, pour lui prouver son estime, sa constante amitié, et combler les vœux de Murat, il lui donne pour épouse sa sœur Caroline. Maintenant, comment expliquer cette prétendue disgrace? Il n'est pas d'usage d'accabler de bienfaits l'homme qui n'est pas en faveur. M. de Bourrienne a été mal informé, ou ses souvenirs l'auront trahi dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres.

4°. Quatrième volume, page 297 :

« L'on n'a pas craint d'imprimer que cette mal- « heureuse armée d'Égypte, en perdant l'espoir « de revenir en Europe, en avait perdu le désir. « C'est un des plus grossiers mensonges anti-his- « toriques que l'on ait pu faire. Que l'on interroge « tous ceux qui restent de cette expédition, il « n'en est pas un seul qui ne réponde : Vous en « parlez bien à votre aise. Que l'on se rappelle la « lettre que m'écrivit Desaix en arrivant à Toulon, « et celle qu'il adressa à Bonaparte. »

A peine le grand événement du 18 brumaire fut-il connu en Égypte, qu'il changea en grande partie l'opinion de l'armée sur sa position. Elle comprit parfaitement que sa situation devenait meilleure, puisque son ancien général en chef se

trouvait à la tête du gouvernement. On pensait généralement qu'il aurait à cœur de donner à son successeur les moyens nécessaires pour se maintenir dans un pays dont il connaissait toute l'importance ; et certes, le général Bonaparte était trop intéressé à la conservation de sa conquête, au bien-être, à la gloire de ses anciens compagnons d'armes, qui avaient affronté tant de périls, éprouvé tant de fatigues, combattu avec tant de courage sous ses ordres, pour ne pas envoyer promptement tous les secours qu'il lui serait possible de réunir. Ce que l'armée avait prévu, eut lieu : des nouvelles arrivèrent de France, à la vérité un peu tard, par le colonel Latour-Maubourg. Cet officier annonça à Kléber l'événement du 18 brumaire, la chute du directoire et la nomination de Bonaparte au consulat, et cela au moment même où l'armée se disposait à évacuer l'Égypte par suite de la convention d'Élarish. L'embarras eût été grand si la mauvaise foi des Anglais ne nous eût tiré d'affaire. On apprit avec joie dans l'armée l'avènement de Bonaparte à la première dignité de la république. Il y eut même un véritable enthousiasme ; cette nouvelle ne contribua pas peu à assurer l'anéantissement de l'armée du grand-visir dans les plaines d'Héliopolis. Cette campagne terminée, et après que la ville du Caire fut rentrée dans l'ordre, l'armée se

trouva dans l'abondance et fut payée de la solde arrièrée par la levée des contributions extraordinaires mises sur les villes et les provinces qui s'étaient insurgées contre nous par l'instigation des Turcs et des Anglais. Malheureusement cet état de bonheur ne dura pas long-temps. Kléber, ce héros qui venait de se couvrir de gloire, fut tué par la main d'un misérable fanatique, poussé à commettre cette horrible action par les insinuations de ce même grand-visir, qui crut se venger noblement de sa défaite d'Héliopolis et de sa fuite d'Égypte, en faisant tomber, sous les coups d'un assassin, le plus noble, le plus généreux de ses ennemis.

Un malheur non moins grand pour l'armée succéda à celui de la mort de Kléber. Menou prit, par le droit de l'ancienneté, le commandement de l'armée et le gouvernement du pays; et ce général, quoique bien intentionné pour la conservation de l'Égypte, fit tout pour la perdre. Aussi ne sut-il pas défendre la conquête de Bonaparte et de Kléber. Il est pourtant juste de dire que notre position devenait meilleure de jour en jour, par les soins du gouvernement français qui s'occupait avec ardeur d'améliorer la situation de l'armée; aussi, pendant le commandement du général Menou, reçut-elle fréquemment des nouvelles de France; mieux que cela, des renforts :

deux frégates, l'*Égyptienne* et la *Régénérée*, et plusieurs petits bâtimens de guerre arrivèrent successivement chargés d'hommes et de munitions. Un secours plus considérable était annoncé : Gantheaume était parti de France avec une escadre ayant à bord des troupes de débarquement. On savait qu'il était dans la Méditerranée ; mais, pour le malheur de cette armée d'Égypte, cet amiral se présenta partout, excepté à Alexandrie, où il avait ordre d'aller.

La tranquillité était telle dans le pays, que l'on y voyageait en toute sûreté, et que les Arabes n'osaient plus se montrer nulle part en ennemis. Les contributions rentraient avec facilité. Un recrutement fait parmi les noirs de l'Afrique augmentait les corps de l'armée : la 21e, qui occupait la haute Égypte, en avait reçu 300, et ces nouveaux soldats combattirent avec courage dans toutes les affaires où cette demi-brigade se trouva engagée. Des bataillons coptes et grecs, des cavaliers syriens avaient été organisés sous Kléber, et cette formation avait été continuée sous Menou. La cavalerie française était devenue excellente et ne craignait pas de se mesurer avec les cavaliers turcs les plus intrépides; l'artillerie était parfaite; l'infanterie soutenait sa vieille réputation. Des généraux habiles commandaient en sous-ordres ces troupes; mais hélas! le général Menou n'était

point général en chef, il s'occupait plus des détails minutieux de son commandement que des hautes opérations militaires ; il préférait l'emploi des petites intrigues à celui des grandes mesures, pensant comme Machiavel, que *diviser* était *gouverner;* et je dirai comme le général Reynier, qui dans son excellent ouvrage sur l'Égypte, en parlant de son évacuation par les Français, assure que le sort de l'armée eût été tout autre, si son chef avait été digne d'elle.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une parfaite considération,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

H. d'Aure.

CHAPITRE XV.

Observations sur le procès de Pichegru, Georges, etc.

On conteste à M. de Bourrienne l'heureuse particule qui fait l'objet de son ambition. C'est pure chicane ; car, s'il ne l'a pas, il mérite de l'avoir. Voyez en effet la touchante sollicitude que l'émigration lui inspire ! quelle peine il éprouve lorsque les faits l'accusent ! quel regret il ressent lorsque le cours des choses amène le récit des attentats dont elle s'est souillée ! S'il retrace l'explosion du 3 nivose, c'est moins cette atroce conception qui le frappe que la qualité de ceux qui l'exécutent ou la dirigent. Cette affreuse machination lui paraît sans doute quelque chose ; mais ce qu'elle lui présente de plus triste, c'est qu'on ne puisse pas en charger les jacobins, et qu'il faille en laisser la responsabilité à de bons royalistes, à d'honorables gentilshommes. Passons néanmoins sur cette petite faiblesse, et venons aux détails de la relation de cet effroyable attentat.

« La police, dit M. de Bourrienne, tome IV, « page 198, la police ne sut rien du complot du « 3 nivose... Ce ne fut que le samedi 31 janvier « 1801 que Fouché vint à la Malmaison, appor- « tant avec lui les preuves authentiques (p. 212). » M. de Bourrienne affecte vainement d'indiquer avec une grande précision l'instant et le lieu où Bonaparte reçut les premières notions exactes qu'il obtint sur les auteurs du complot. Les choses ne se passèrent point comme il les rapporte; ce ne fut ni par Fouché, ni à la Malmaison qu'il apprit à quels hommes était due la catastrophe de la rue Saint-Nicaise, mais bien aux Tuileries; et de la bouche de M. Réal. Celui-ci, qui se trouvait chez le ministre au moment où le petit François (Carbon) était arrêté, fut aussitôt dépêché aux Tuileries. Introduit dans le salon, il y trouva Joséphine au milieu d'une société nombreuse. Il lui fit part de la découverte. Elle se leva sur-le-champ, frappa à la porte du cabinet où Bonaparte était enfermé, lui transmit ce qu'elle venait d'apprendre, et reparut presqu'aussitôt avec le premier consul, qui paraissait un peu déconcerté. Il alla droit à M. Réal, reçut de nouveau la nouvelle qui lui était apportée, et fit quelques questions sur le signalement de Carbon. La réponse le satisfit. Eh bien! dit-il après un instant de réflexion, justice sera faite. Voilà comment la chose s'est passée. Ce

n'est, on le repète, ni à la Malmaison ni par Fouché que Bonaparte reçut les premiers détails; M. de Bourrienne peut s'en assurer.

« Louis XIV, suivant cet écrivain, ne connaissait pas les hommes, il ne pouvait pas les connaître, et puis il n'a jamais été malheureux (t. IV, p. 228). » Peut-on assembler plus d'inepties en aussi peu de mots? peut-on prêter de tels propos au général Bonaparte? Quoi! le premier consul ignorait les orages dans lesquels s'était écoulée la jeunesse de Louis XIV? il ne connaissait pas les troubles de la fronde, les intrigues du coadjuteur, les exigeances, les prises d'armes de Condé? il ignorait les désastres de la guerre de la succession, les humiliations dont les alliés abreuvèrent la vieillesse du grand roi, les complots ourdis dans sa cour même pour le détrôner? C'est d'un souverain à qui l'on prodigua l'insulte, à qui l'on voulut imposer la honte de détruire son propre ouvrage, de chasser son petit-fils du trône où il l'avait élevé, qu'on fait dire au premier consul qu'il ne fut jamais malheureux. Le propos est-il vraisemblable? le savant Bourrienne compte-t-il à ce point sur la bonhomie de ses lecteurs?

« Je dois dire, continue M. de Bourrienne, que « le Portugal, pour obtenir la cession d'Olivenza « et de son territoire, fit offrir sous main à Bona- « parte, par mon intermédiaire, huit millions, s'il

« voulait contribuer à l'acquisition de cette ville « pour le Portugal. »

Et à l'intermédiaire, combien lui offrit-on? combien devait-il toucher? combien même avait-il touché d'avance? Comment M. de Bourrienne, qui connaissait, nous dit-il, toute l'inflexibilité de Bonaparte à cet égard, osa-t-il se charger d'une proposition de cette espèce? Il fallait un motif déterminant pour le faire, des considérations bien fortes pour courir une chance si périlleuse.

Une chose non moins étrange, mais qu'établissent irrévocablement les Mémoires, c'est que, de tout ce qu'il écrit, M. de Bourrienne ne sait rien à fond. Les événemens passaient autour de lui avec une telle rapidité, qu'absorbé, noyé dans les apostilles, les enveloppes et les dictées, il était devenu comme le secrétaire de Riverol. Je dis tous les événemens; j'ai tort : car, quoique nommé conseiller-d'état, M. de Bourrienne n'assistait jamais au conseil; il ne paraissait jamais dans les sections, jamais à aucun conseil privé, où M. de Bassano seul tenait la plume; jamais aux audiences diplomatiques : il en convient lui-même, il était tout-à-fait en-dehors de ce qui se faisait autour de lui. « J'étais, nous dit-il, tome V, « page 185, *j'étais tellement accablé de travail* « *que je n'avais pas alors le temps de réfléchir sur* « *l'immense quantité de choses qui se déroulaient*

« *sous mes yeux.* » Voilà la vérité : Bourrienne n'a presque rien su, et surtout n'a presque rien compris. — Cette ignorance, cet éloignement des affaires se manifestent dans la relation qu'il donne du procès de Pichegru. Aux folies que ses devanciers ont débitées sur cette conspiration, il ajoute une atrocité qui lui est propre. Il ne veut pas que le complot ait germé dans le cerveau de ceux qui ont été sur le point de le consommer. Il prétend que Georges, Pichegru étaient dupes, que c'est la police qui a tout fait. « Jamais, dit-il (tome V, page 268), jamais on ne persuadera aux personnes douées de quelque raison, que la conspiration de Moreau, de Georges, de Pichegru et autres accusés aurait eu lieu sans les sourdes protections de la police de Fouché. » Fouché était étranger comme la police, comme la France entière, à cette conspiration. Il y a plus : Fouché, par la position où il se trouvait à cette époque, devait moins que personne être initié au secret du complot. Il avait rompu toute liaison avec la police, ou plutôt la police avait rompu tout rapport avec lui : loin de recevoir ses inspirations, elle le surveillait, ne perdait de vue aucune de ses démarches. De son côté, il ne la traitait pas mieux. Il accusait sa maladresse, riait de ses gaucheries, ne perdait aucune occasion de s'égayer à ses dépens. Courant sans cesse de Pont-

Carré à Paris, de Paris à Pont-Carré; faisant continuellement des quolibets sur le grand-juge, de temps en temps sa cour au premier consul, il tenait toutes les susceptibilités en alerte, ne laissait sommeiller aucune des passions qu'il avait soulevées contre lui. Cette conduite n'était pas faite pour appeler les révélations de la police. Quant aux amis qu'il y avait laissés, l'un venait de se compromettre en protégeant un homme que le gouvernement faisait poursuivre, et était au plus mal avec le premier consul; l'autre eût tremblé de tout son être, s'il avait seulement pu croire qu'on le soupçonnât de conserver des liaisons avec son ancien chef. Fouché ne pouvait donc obtenir aucun renseignement de la police, encore moins disposer du plus mince de ses suppôts. Au reste, M. de Bourrienne avait un moyen facile de savoir à quoi s'en tenir à cet égard. Ministre d'état, que ne s'adressait-il à ses collègues? Il aurait su qui les avait appelés, qui les avait envoyés, quels étaient leurs moyens et leurs intermédiaires. Il aurait vu si MM. de Polignac, qui sont pourtant doués de quelque raison, croient aux machinations qu'il fait ourdir par la police. Toutes ces niaiseries n'ont, au surplus, rien qui doive étonner. M. de Bourrienne, chassé des Tuileries, chassé depuis long-temps, n'a pu connaître les détails de cette atroce conspiration,

quelque peu compliqués qu'ils soient. Il ne sait à cet égard que ce qui a couru les rues ou se trouve consigné dans des ouvrages dont les auteurs n'étaient pas mieux instruits. Une observation qui mérite d'être faite, c'est que le secrétaire, si leste à se prévaloir des noms, ne cite pas ou du moins ne cite qu'une seule fois celui du magistrat qui a dirigé toute l'instruction de cette trame odieuse. Comment se fait-il que lui, qui invoque si fréquemment l'autorité de divers personnages qui ne pouvaient rien savoir, indique à peine celui qui a tout vu, tout éventé, tout conduit? Serait-ce parce qu'il vit encore? Ou le ministre d'état ne compte-t-il d'amis, de confidens que parmi les morts? Avec ceux-ci, il est vrai, on n'est pas exposé à des réclamations fâcheuses. On peut, en toute sûreté, mettre un sot propos dans la bouche de *mon ami Rapp;* faire faire une impertinente révélation par *le bon Duroc :* ni l'un ni l'autre ne viendront démentir l'impudent conteur. Ce n'est pas que tout mérite également de l'être. Non, le secrétaire laisse quelquefois échapper des aveux que certaines fonctions, qu'il n'avoue pas quoiqu'il les ait cependant remplies avec zèle, rendent précieux. Moreau, nous dit-il, *n'a pas voulu un seul instant le rétablissement des Bourbons.* Je n'ai pas suivi le procès de ce général célèbre; je n'ai pu, par conséquent, saisir des nuances qui n'ont

pas échappé à M. de Bourrienne ; mais je crois à la répugnance qu'il énonce, je pourrais même au besoin en donner la preuve. Il n'en est pas ainsi de Georges.

« Ce conspirateur n'avait point, dit-il, l'intention d'agir ! » Et l'attaque de vive force avouée par lui. Quoi! vous suiviez les débats, et un aveu semblable vous est échappé !

« Ces messieurs étaient venus sur le continent « pour examiner l'état des choses. » Ils n'avaient pas d'autre but ! MM. de Polignac, Rivière, Georges, Pichegru, Dusillon, tout cet essaim de favoris, d'hommes de main, qui débarquent à-la-fois sur tant de points différens, ne voulaient que voir, que s'assurer de l'état des choses ! La reconnaissance était nombreuse et par trop innocente.

« La plupart des conjurés étaient déjà soit au « Temple, soit à la Force, quand l'un deux, « Bouvet de Lozier, essaya de se pendre. »

Pichegru n'y était pas ! Georges n'y était pas ! Beaucoup d'autres encore avaient échappé aux perquisitions de la police.

« Rappelé à la vie, on apprit de Bouvet de « Lozier que, doué du courage qui affronte la « mort, il ne l'était pas de celui qui affronte les « interrogatoires de la justice, et qu'il s'était dé- « terminé à se tuer, dans la crainte de faire des « révélations. »

Ceci est évidemment copié de Fauche et n'en est pas plus exact. Bouvet, avant de conspirer contre le gouvernement consulaire, avait demandé à être au nombre de ses employés. Ses sollicitations furent vives, appuyées même par des hommes puissans alors. M. Réal, sur la recommandation d'une dame qu'il aimait, avait lui-même joint son apostille à celles qui recouvraient la pétition. Bouvet échoua, mais garda le souvenir de la bienveillance que le préfet de police lui avait montrée. Aussi impénétrable pendant deux jours pour son collègue, il s'ouvrit à lui dès qu'il fut transféré dans son cabinet. Il le prévint qu'il ne répondrait à aucune interpellation, qu'il ne signerait aucun interrogatoire ; mais, se prêtant de bonne grâce à un long entretien, il lui signala sans réserve les agens et les ramifications du complot. Il lui apprit, ce que l'on ignorait encore, que Pichegru était à Paris, qu'il était arrivé avec la bande de Georges, que lui-même l'avait conduit de la Falaise-Biville à Saint-Leu. Il lui fit également connaître les entrevues qui avaient eu lieu entre ce général, Georges et Moreau. Il lui donna des détails sur la réunion qu'ils avaient eue au boulevard de la Madeleine, et convint que c'était l'indécision de Moreau qui avait seule arrêté l'explosion du complot. Ces révélations furent aussitôt rendues au premier consul,

et Bouvet conduit au Temple ne se pendit que le lendemain. Ce n'est pas pour éviter de faire des révélations, mais de regret d'en avoir fait, qu'il chercha à s'ôter la vie. On réussit à prévenir son dessein, et c'est encore tout troublé de la tentative qu'il venait de faire sur lui-même, qu'il demanda à entretenir M. Réal. Ainsi, il ne s'est pas pendu pour ne pas faire de révélations, mais parce qu'il en avait fait. Je reviens à la version de M. de Bourrienne.

« Les appuis secrets donnés, dit-il, aux con-« spirateurs, par la police de Fouché, ne m'ont « jamais paru douteux... Il est probable que « cette conspiration... que l'adroit Fouché re-« garda comme un coup de parti d'y engager « Moreau... Il n'est pas douteux non plus que des « agens secrets de Fouché, qui faisait tomber la « police dans les piéges, etc., etc. »

Les appuis secrets, les agens secrets, il est probable, il n'est pas douteux. Voilà les preuves de M. de Bourrienne; voilà les indices sur lesquels il accuse, les élémens avec lesquels il échafaude une atroce imputation. Ce n'est pas tout : « L'arres-« tation presque simultanée des conjurés prouva « bien, dit-il, qu'on savait où les trouver. » L'arrestation simultanée! Voyez le beau miracle. Aussitôt que Querelle eut parlé, la police se mit en mouvement, et la chasse fut d'autant plus vive que le danger était plus grand.

« On sait qu'un individu avait offert au prince « Condé d'assassiner le premier consul. » On ne sait rien de semblable. Tout cela est une série de contes que M. de Bourrienne prend on ne sait où, mais qu'il débite on voit pourquoi.

« Cet homme fut reconnu pour un agent de « police. » Reconnu ! par qui ? par M. de Bourrienne ? Non, son heure n'était pas venue, il veillait sans doute encore au profit de l'usurpation. Par qui donc ? je l'ignore, et le secrétaire peut-être aussi. Mais qu'importe ? il ne s'en va pas moins nous entretenir d'un agent anglais que Méhée de Latouche mystifia de l'effroi que le premier consul cherchait à jeter parmi les émigrés, et de l'avis qu'une main généreuse fit tenir au duc d'Enghien. Quel était cet agent que joua si bien Latouche ? L'ambassadeur anglais près l'électeur de Bavière, le représentant du souverain des trois royaumes, qui s'essayait à l'assassinat. M. de Bourrienne n'a garde de le dire, c'est un membre du corps diplomatique, un Anglais ; il mérite tout égard. En revanche, confondant les choses et les époques, le secrétaire nous parle des rassemblemens d'émigrés, il nous apprend qu'une main généreuse fit tenir un avis utile à leur chef. Vous cherchez quel rapport ont ces deux affaires : aucun ; mais ou l'homme d'état dissimule, ou il n'a pas la plus légère notion de ce qui s'est passé sous

ses yeux. Comment cela s'est-il fait? Je ne pourrais le dire; mais cet homme si prodigieux, ce colossal Bourrienne... Eh bien! Napoléon, qui chaque jour était plus frappé de la justesse de son coup-d'œil, ne l'a jamais chargé du plus mince rapport, de la discussion de l'affaire la plus facile! Ce n'est pas tout : ces conseillers d'état que le chef de l'empire consultait habituellement, qui avaient sans cesse la plume à la main, dont l'opinion était si fréquemment sanctionnée par l'expérience, ils ne se sont jamais avisés, je ne dis pas, qu'ils surpassaient, mais qu'ils égalaient, soit en force de conception, soit en capacité de travail, cet homme à cent têtes et à cent bras, auquel M. de Bourrienne ose se comparer. Se mesurer avec un tel homme! pauvre Bourrienne! Poursuivons cependant : « Charlemagne, nous dit le subtil « secrétaire, fut supérieur à son siècle; mais Bo« naparte fut supérieur seulement aux hommes « de son siècle : ce qui, assure-t-il, est bien « différent. » Qu'on lâche de pareilles billevesées dans un mélodrame, à la bonne heure! Mais dans des Mémoires, dans les Mémoires d'un ministre d'état, c'est blesser le genre, c'est dépasser les bornes de la niaiserie. Il est vrai que M. de Bourrienne se relève aussitôt de toute sa hauteur : il ne conteste point le génie de Bonaparte; il le reconnaît, il l'avoue, il en admire même la

beauté. La concession n'est-elle pas charmante? Ce pauvre secrétaire, comme il donne sa mesure en voulant prendre celle du grand homme!

« J'ai, poursuit M. de Bourrienne, la convic-« tion et la preuve que Moreau ne conspirait « pas. » Pour la conviction, à la bonne heure! mais pour la preuve, voici un document qui servira à la compléter; c'est une lettre du général Moreau au général Reynier :

« Depuis ton départ, mon cher général, je n'ai reçu aucune nouvelle de toi, et je n'en aurais pas même entendu parler, si tu n'avais eu quelques relations avec Guilleminot, qui m'a dit que tu étais aux environs de Nevers.

« Est-ce que tu ne fais aucune démarche pour faire cesser ton exil? Il me semble qu'il est bien long.

« J'ai eu, depuis que je t'ai quitté, une correspondance assez singulière avec David, le cousin de Souham, au sujet de Pich..... Il croyait que j'étais un obstacle à sa rentrée, j'ai dit que non; ensuite il m'a témoigné le désir que je me raccommodasse avec lui, et qu'il le désirait.

« J'ai répondu que Pich.... ne pouvait m'en vouloir, puisque j'avais reçu des reproches mérités du directoire pour avoir gardé, pendant quatre mois, des papiers que j'aurais dû envoyer dans les vingt-quatre heures, etc., etc.; qu'au

surplus je n'avais mis dans cette affaire aucune animosité ni haine particulière, etc.; ça en est là maintenant.

« Tâche de me donner de tes nouvelles. Je t'embrasse avec amitié.

« 6 thermidor, an X.

« MOREAU. »

« Je conçois, continue M. de Bourrienne, que « le premier consul ait pu croire que les véritables « conspirateurs, etc. » Comment! les véritables conspirateurs, les Polignac, Georges, Pichegru, Rivière, etc., n'étaient venus tout-à-l'heure que pour s'assurer du véritable état des choses! auraient-ils formé d'autres projets? en voudraient-ils maintenant à la vie du premier consul? Oh non! ils se disposaient à regagner tranquillement l'Angleterre, lorsque ce noir *Fouché* les fit arrêter. Mais laissons ces nobles conspirateurs et revenons au texte. « Je conçois également que les véritables « conspirateurs aient cru que Moreau était leur « complice et leur chef, car le but des machina- « tions de la police fut de donner un fondement « à ces croyances qui importaient au succès de « ses tentatives. » Quel étrange amphigouri! quelle conception singulière! Quoi! Moreau n'avait épousé aucune des vues qu'on lui prêtait,

et tout le monde, gouvernans et conjurés, le croyaient l'âme du complot! On se concertait, on prenait des rendez-vous, sans avoir cependant d'autre but que de promptement regagner l'Angleterre. Moreau recevait les confidences qui lui étaient faites pour empêcher les conspirateurs de se compromettre, il ne venait aux réunions qu'avec les intentions pures de la chaste moitié de Figaro! Tout cela est fort vraisemblable; mais c'est M. de Bourrienne qui nous le dit, et M. de Bourrienne doit être cru sur parole, car il ne raconte rien qu'il n'ait vu; il ne cite pas un fait dont il ne soit sûr. Son éditeur l'atteste, et quoique les Mémoires soient remplis de dissertations, d'hypothèses, d'événemens, dont les masses et les détails lui sont tout-à-fait étrangers, on ne doit pas moins avoir pleine confiance à ses récits.

« Pichegru était doué d'une force prodigieuse, « et l'on savait qu'entouré de moyens de défense « il ne se laisserait pas prendre sans une vive ré- « sistance. On s'introduisit dans sa chambre à « l'aide de fausses clefs... On le trouva endormi. « Une *lumière était allumée* sur sa table de nuit. « L'escouade renversa la table pour éteindre la « lumière, et se jeta sur le général qui se débattit « en criant de toutes ses forces, et à tel point « qu'il fallut le lier. Ce fut dans cet état que le « vainqueur de la Hollande fut conduit au Temple,

« d'où il ne devait plus sortir vivant. » La lumière ne fut point éteinte. Pichegru, éveillé en sursaut, voulut saisir ses pistolets et ne put y parvenir. Il se débattit avec fureur, blessa un gendarme d'un coup de pied dans la poitrine, fut à son tour blessé d'un coup de pointe vers le genou. Épuisé bientôt par sa vive résistance, il fut lié, garotté au milieu des hurlemens qu'il ne cessa de faire entendre, et conduit nu, non pas au Temple, mais dans la rue des Saints-Pères. Il fut déposé en cet état dans le cabinet de M. Réal, continua ses cris et ses imprécations jusqu'à ce qu'enfin, rendu de fureur et de fatigue, il consentit, toujours étendu sur le parquet, à répondre aux questions qui lui furent adressées.

Il n'est pas vrai que ce soit un de ses amis qui l'a livré; c'est un habitué de la Bourse, nommé Blanc et non Leblanc, qui, après avoir consenti à le recevoir chez lui, courut le vendre à Murat. Ce misérable, tout bardé de papiers de franc-maçon, demanda cent mille francs : ils lui furent comptés; mais il eut la frénésie de solliciter la décoration; il reçut l'ordre de quitter Paris. Il se dirigea sur Hambourg, où, quoi qu'en dise le ministre de France près les villes anséatiques, il ne s'établit point. Le prix du sang lui était devenu à charge; il porta sa honte ailleurs.

« Pichegru fut amené au Temple, dans la nuit « du 22 au 23 février. »

Il était grand jour lorsque Pichegru fut conduit rue des Saints-Pères, et c'est dans la matinée, un peu tard, qu'il fut transféré au Temple.

« La police fit publier des pamphlets de toute nature, et le comte de Montgaillard fut appelé de Lyon pour rédiger un libelle contre Moreau, Pichegru et les princes en exil. »

Comment donc ! M. de Bourrienne, qui sait tout, ne sait pas quel est l'auteur de ce *libelle !* il ne sait pas qui l'a écrit, qui l'a revu ! Lui qui devine ce qu'on lui cache, il prend le change sur ce qu'on ne dissimule pas. Permis à Fauche de se méprendre sur les hommes. Il rêve de Montgaillard ; Montgaillard s'occupe incessamment de lui : tous les deux ont leurs motifs pour ne pas s'oublier l'un l'autre ; mais M. de Bourrienne n'a rien à démêler avec Mulhen. Comment se méprend-il au point de ne jamais parler de Fauche que pour lui emprunter quelque erreur ?

« Quel homme que ce Pichegru ! » s'écriait Réal en sortant de l'interroger. Quel homme que ce M. de Bourrienne ! comme les discours qu'il prête aux personnages qu'il met en scène sont vraisemblables ; car, sans doute, M. Réal pensait tout haut, comme c'est l'usage dans les mélodrames. Peut-être aussi que, ne rencontrant que des guichetiers, des porte-clefs dans ces tristes lieux, il avait

pris l'habitude de leur rendre compte de ses sensations.

« Pichegru avait subi dix interrogatoires ! » Dix interrogatoires ! c'est beaucoup ; je vérifie, j'en trouve quatre, et en vérité c'est déjà quelque chose. L'un eut lieu en présence de nombreux témoins ; c'est une précaution qui fut prise, parce qu'on se doutait bien que Pichegru refuserait de signer. Ce fut à l'issue de cet interrogatoire que M. Réal, apercevant un volume d'une vieille traduction de Xénophon sur la table du général, lui demanda s'il désirait avoir des livres. Un seul, répondit Pichegru. — Lequel ? lui dit le conseiller-d'état ; Des voyages ? — Oh non ! répliqua Pichegru avec un sourire mélancolique ; je suis las des voyages. — En ce cas, quel est celui que vous désirez ? — Sénèque. — Sénèque ! reprit le préfet en faisant une allusion que l'interlocuteur saisit parfaitement : mais, général, le joueur ne demande Sénèque qu'après avoir perdu la partie, et la partie n'est point... Il ne laissa pas achever la phrase. — Ayez la bonté de me faire parvenir un Sénèque. — Français ou latin ? — Pichegru hésita ; et se ravisant presqu'aussitôt : Latin, dit-il ; je pourrai l'entendre encore. Le Sénèque fut envoyé et trouvé, le lendemain du suicide, sur la table de Pichegru. Il était retourné, mais ouvert à l'endroit où Sénèque dit qu'au moment où il

faut désespérer de la liberté publique, l'homme probe n'a plus qu'à mourir.

« Le jour où Réal prononça l'exclamation que « j'ai rapportée, fut le jour du dernier interrogatoire. » M. Réal eut en effet, ce jour-là, avec Pichegru une longue conversation sur l'île de la Guyane, et les particuliers sur Cayenne; mais cette conversation n'était pas un interrogatoire. Elle ne fut point écrite; M. de Bourrienne n'a pu savoir les propos qu'elle avait amenés.

« Pichegru ne ménagea pas celui qui le pour- « suivait, et témoigna la ferme résolution de dé- « voiler aux yeux du public les trames odieuses « du complot dans lequel l'avait attiré la police.» Où M. de Bourrienne a-t-il puisé ces détails? dans les interrogatoires? Il ne les connaît pas, puisqu'il prétend qu'ils n'ont pas été imprimés; ils ne contiennent, d'ailleurs, rien de semblable. Dans Fauche-Borel? Il lui a fait, sans doute, de larges emprunts; mais le brave Neuchâtelois ne s'est pas élevé jusques-là. Où donc? Je ne sais, et peu importe après tout; car, ces ténébreuses machinations, Pichegru était-il le seul qui les eut pénétrées? Georges, Moreau, Rivière, les Polignac les ignoraient-ils ou n'avaient-ils pas le courage de les dévoiler? On était vraisemblablement assuré du silence de tous les complices. Cadoudal lui-même consentait à n'ébruiter aucune des ra-

mifications du complot. Pichegru persistait seul à ne pas se laisser condamner sans mot dire. Sa mort prévenait toute révélation : on l'étrangla, afin de pouvoir en finir plus à l'aise avec les autres. Refusez-vous de croire à cette froide cruauté? demandez-vous sur quels documens on accuse le premier consul de s'être joué avec une si atroce indifférence de la vie des hommes? M. de Bourrienne n'en produit aucun, mais il est convaincu du fait. Vous ne jugez pas la réponse péremptoire, vous continuez vos questions; il proteste que *la chose est démontrée*. Vous insistez encore, vous voulez absolument des preuves. Des preuves! il n'en a pas. *Mais toute idée de suicide lui paraît inadmissible. Le rapprochement des faits, l'accumulation des probabilités ne lui laissent pas sur ce tragique événement les doutes qu'il voudrait avoir*. Ainsi, il est *démontré, il paraît, l'instinct populaire;* voilà sur quoi repose cette noire accusation, les élémens qui, à défaut de preuves matérielles, positives, doivent déterminer la conviction. Mais si quelqu'un, s'emparant de cette étrange manière de constater les délits, venait tout-à-coup s'attacher à l'auteur; s'il lui disait : *J'ai la conviction, il paraît, il m'est démontré, l'instinct public* m'assure que vous avez fait.... tout ce que je pourrais raconter; M. de Bourrienne passerait-il condamnation? Ou si, s'appuyant de semblables preuves,

on voulait démontrer que le secrétaire inintime est pudibond, candide, innocent comme un chérubin, serait-on condamné à croire que Napoléon s'est mépris, que Lafayette a eu tort; serait-on, en un mot, condamné à croire... tout ce qu'on ne croit pas?

« Le dernier asile de Georges avait été chez « une fruitière de la rue de la Montagne-Sainte-« Geneviève. C'est de chez cette femme qu'il ve-« nait de sortir pour monter dans le cabriolet « qui devait le conduire chez un nommé Caron, « parfumeur. Or, il est difficile de penser, etc. »

Il n'y a de vrai, dans tout ce roman, que l'arrestation de Georges et la mort de l'homme de police qu'il abattit d'un coup de pistolet. Il est vrai néanmoins qu'il était attendu chez Caron, devenu depuis parfumeur de la duchesse d'Angoulême, et plus tard, on l'assure du moins, l'un des huissiers de la chambre. C'était un tartufe libidineux qui vivait scandaleusement avec une concubine, et faisait coucher, dans la pièce où il couchait lui-même, une jeune fille, témoin forcé des ébats de son patron. Ces petits excès n'empêchaient pas, du reste, Caron d'être fort dévot et de faire dire des messes au Saint-Esprit pour savoir si Dieu approuvait qu'il donnât asile à Georges. Cette pieuse consultation égaya M. Réal : Que vous a répondu le Saint-Esprit? demanda-t-il

à Caron. — Rien, lui dit le parfumeur sans se déconcerter. — Pourquoi donc, reprit le conseiller d'état, accordiez-vous l'asile? — Parce que, reprit le perruquier, qui ne dit mot consent.

Quant au sac de souverains que l'auteur fait piller par le voisin chez qui s'était réfugiée la jeune fille, il suivit bien intact celui à qui il appartenait.

M. de Bourrienne, dont la mémoire et si sûre et qui se rappelle heureusement pour la postérité les réflexions qu'il a faites il y a trente ans, aurait pu nous retracer plus nettement ces détails; mais il élaborait un complément de preuves, et la satisfaction de convaincre Fouché de machinations valait bien la peine qu'il s'y arrêtât. Sa recherche n'a pas été vaine; car, *comment aurait-on pu se procurer le signalement de ceux que personne n'a jamais vus*, si la *police secrète* ne les eût fournis? La question est péremptoire, et Fouché convaincu. Dans une affaire ordinaire, la chose se concevrait; car on tenait chez le consul, comme aux états-majors, comme à la police, des registres où se trouvait le signalement de gens qui certes n'étaient jamais venus à Paris; mais ici ce n'est pas le cas, on avait eu garde de se procurer ceux des ennemis les plus ardens qu'eut le premier consul.

« Ayant réuni ses compagnons dans la cour du

« Temple, Georges les harangua. Quand vous ne « vous sentirez pas assez forts en vous-mêmes, « leur dit-il, regardez-moi; songez que je suis « avec vous, songez que mon sort est le vôtre; « oui, mes chers enfans, nous ne pouvons avoir « un sort différent, etc. »

Le sermon de Georges est emprunté au père Fauche-Borel; quoique copié par Bourrienne, il n'en est pas plus vrai. Il y a de la niaiserie, s'il n'y a pas autre chose, à reproduire des homélies qu'on sait bien avoir été fabriquées après coup.

« On jugea convenable de les faire paraître « (les conjurés) devant le tribunal spécial auquel « Bonaparte avait donné pour président le régicide « Hémart. » Hémart n'a jamais fait partie de la Convention; il n'était par conséquent pas régicide.

« Ce choix inspira dans Paris une horreur gé-« nérale. » Ce choix n'inspira rien, car il n'y eut pas de choix à cette époque; Hémart était depuis long-temps président du tribunal.

« Lecourbe entre inopinément dans la salle « avec un jeune enfant. Il le prend, l'élève dans « ses bras, et s'écrie d'une voix forte, mais émue : « Soldats, voilà le fils de vòtre général. A ce « mouvement imprévu, tout ce qu'il y avait de « militaires se leva spontanément et lui présente « les armes. » Rien de tout cela n'est vrai. La scène dont il s'agit n'eut pas lieu; les soldats ne

présentèrent pas les armes; le tribunal ne courut jamais le danger de voir son autorité méconnue. Moreau eut, il est vrai, un assez beau mouvement; il répéta celui de Scipion et dit aussi, à pareil jour : J'ai battu l'ennemi; cessons tout débat, et allons rendre grâce aux dieux; mais ce fut le seul; et si quelque chose doit surprendre, c'est que ce général célèbre, qui put jouir de l'impression qu'il avait faite sur l'auditoire, ne retrouva plus ni mouvement ni inspiration; car il avait vu ce qu'il pouvait faire, et il n'ignorait que, quel que soit le grief qui donne lieu à un procès où le gouvernement accuse, le public prend toujours parti pour le prévenu. C'est un fait que confirme l'histoire de nos longues agitations. Le comité révolutionnaire de Nantes fut lui-même applaudi. Carrier seul n'a inspiré aucune sympathie.

« Ceux qui se seraient fait une opinion de ces « mémorables débats, par les insertions officielles « publiées dans le *Moniteur* et dans les autres « journaux, en auraient une bien fausse idée. » Je le crois, car aucun n'en a parlé; tous avaient défense de rendre compte du procès.

« Je vois encore Hémart tout contrefait; je le « vois avec son horrible figure. » Si je ne me trompe pas, Hémart, qui existe encore, n'est ni contrefait ni mal de figure. Mais toute la haine

que montre M. de Bourrienne contre le président du tribunal, ne tiendrait-elle point à une méprise? Le secrétaire intime, comme cela arrive assez fréquemment à ceux qui n'ont pas connu la révolution, ne confondrait-il pas un nom avec un autre? ne prendrait-il pas Hémart, président du tribunal, pour Amar, membre de la Convention? et après avoir arrangé les noms sur ses souvenirs, n'aurait-il pas arrangé l'histoire sur les noms?

« Il fallait, d'une part, l'entourer (Moreau) « d'une garde assez imposante pour contenir « l'empressement du peuple et de ses amis; et, « d'une autre part, il fallait aussi ne pas tellement « grossir cette garde, qu'elle pût devenir un point « redoutable de ralliement, etc. »

Tout cela est un tableau de pure fantaisie. Moreau libre, Moreau fidèle au drapeau sous lequel il avait vaincu, avait sans doute une puissance d'opinion qui n'était pas à dédaigner; mais affilié d'une bande de choans, allié, compagnon de Georges, traduit comme lui devant le tribunal pour menées royalistes, le vainqueur de Hohenlinden n'était plus qu'un déplorable transfuge, hors d'état d'exciter le moindre mouvement.

« Je viens de la Conciergerie (c'est M. Réal « qui parle) : j'ai vu Georges; c'est un homme « extraordinaire. Je lui ai dit que j'étais disposé « à lui offrir sa grâce, s'il voulait promettre de

« ne plus conspirer et accepter du service. »

M. Réal disposé à faire grâce de la vie ! M. Réal offrant du service ! Comme tout cela est vraisemblable ! comme ce conseiller d'état devait être prodigue de choses qui ne dépendaient pas de lui, et que Napoléon seul pouvait donner ! Ces folies, au reste, sont encore empruntées de Fauche. A la vérité, le héros n'est pas le même. Dans l'un de ces écrivains, c'est M. de Rivière qui repousse épaulettes et ambassade ; dans l'autre, c'est Cadoudal qui préfère la mort aux honneurs : mais le fonds est le même ; il n'y a de variante que dans le nom du personnage.

❋

CHAPITRE XVI.

Paris, le 30 juin 1830.

A Monsieur A. B.

J'applaudis fort à votre projet. Signalez les inexactitudes de toute espèce que renferment les Mémoires de M. de Bourrienne. Je voudrais pouvoir contribuer à cette œuvre utile ; mes yeux malheureusement ne me le permettent pas. Je vous envoie cependant quelques observations ; veuillez les joindre, en forme de *postscriptum*, à ma lettre que vous avez déjà.

Lettre à M. Bourrienne, sur quelques passages de ses Mémores relatifs à la mort du duc d'Enghien.

Monsieur le Ministre d'État,

On ne m'a remis que ce matin le cinquième volume de vos Mémoires, dont j'ai commencé la lecture par les vingt-unième et vingt-deuxième chapitres, qui renferment les causes de la mort du duc d'Enghien et les circonstances de ce funeste événement. Comme vous citez mon témoignage à

l'appui de votre jugement, il m'importe de bien préciser mes opinions à cet égard, non certes pour atténuer l'horreur d'une telle action, mais pour ne point rendre odieux, au-delà de ce que la justice exige, l'homme que vous, moi et tant d'autres avons servi, et devant qui l'Europe s'est prosternée après cet horrible attentat. Vous dites :

« L'histoire n'attribuera donc pas cet holo-« causte ni au hasard, ni à un zèle criminel, ni « aux intrigues d'alors....; elle n'y verra qu'un « acte d'une délirante ambition et d'une politique « sauvage et barbare, qui se permet tout. » *Mém.*, tome V, page 317.

S'il est vrai, 1°, que Bonaparte ait été trompé par le rapport de ses polices; 2°, si on lui a laissé ignorer la conduite inoffensive du prince; 3°, si on lui a persuadé qu'il était à Ettenheim avec le général Dumouriez et son état-major, et qu'à la même époque il existait dans le grand-duché de Bade un rassemblement d'émigrés armés; *alors il faudra attribuer ce déplorable holocauste à autre chose qu'à une ambition délirante, et à une politique sauvage et barbare qui se permet tout;* il faudra faire la part des conseils pernicieux, des informations frauduleuses et des déceptions habilement combinées. Or, je crois pouvoir donner pour certains le premier et le troisième des faits que je viens d'indiquer, et le second comme très-vraisemblable.

1er FAIT. *Bonaparte a été trompé par ses polices.* Le succès de Méhée de Latouche, qui, à Munich, avait si utilement pour lui et si habilement mystifié l'Anglais Drake, mit ses pareils en goût de ces mystifications lucratives. Étant sur les lieux, je fus à portée de voir les autorités françaises des bords du Rhin s'évertuer à découvrir et à arranger des complots. Aucune, sans doute par crainte de perdre le fruit de la priorité d'invention, ne s'adressa à moi pour avoir le fil de ces trames, bien que rien ne fût plus naturel et plus convenable. Ces spéculateurs politiques avaient déjà disposé de ma place; j'ai connu celui qu'ils avaient destiné à être mon successeur. Dans l'audience que j'eus de Napoléon à Aix-la-Chapelle, je le vis frappé de surprise lorsque je lui dis qu'à l'époque où l'on parlait d'un rassemblement d'émigrés dans le grand-duché, j'étais allé à Strasbourg pour désabuser et rassurer M. le préfet Shée. Il s'écria à plusieurs reprises : *Vous êtes allé à Strasbourg, vous avez averti M. Shée!* Ces exclamations me firent tenir pour certain qu'on le lui avait caché, et que ma négligence avait servi à faire ressortir le zèle des dénonciateurs.

2e FAIT. *On a laissé ignorer à Bonaparte la conduite inoffensive du prince.* Je vous fais juge, Monsieur, du degré de vraisemblance de cette assertion. Dans les lettres qu'en ma qualité de

chargé d'affaires j'adressai antérieurement et postérieurement à l'horrible catastrophe, et desquelles il est facile de vérifier le contenu, si on ne les a pas fait disparaître, puisqu'elles étaient toutes numérotées, je rendîs compte au ministre des affaires étrangères de l'insignifiance des intrigues de quelques émigrés qui se trouvaient dans ma légation, de la résidence du duc d'Enghien à Ettenheim, des motifs qui l'y retenaient et de la vie paisible qu'il y menait. Quoique ces objets eussent fait la matière de plusieurs de mes dépêches, lorsque je fus à Aix-la-Chapelle devant Bonaparte, il me parla comme si je n'avais fait aucun rapport, au sujet du prince et des émigrés. Je sais bien qu'on peut dire que c'est lui qui aura voulu qu'on détruisît mes lettres, et qu'il aura feint devant moi d'en ignorer le contenu. Mais voici un fait qui semble démontrer que bien réellement on lui avait caché ou dissimulé les rapports que j'envoyais. Un des griefs qui m'avaient fait mander était d'avoir épousé une proche parente de la baronne de Reich, accusée d'intrigues avec les émigrés. Prévenu de cette inculpation, j'avais envoyé au ministre un certificat bien en règle, constatant que ma femme ne tenait à cette dame par aucun degré de parenté; et cependant on avait laissé ignorer à l'empereur l'existence de ce certificat, car le premier reproche qu'il m'a-

dressa fut celui de mon mariage. Était-ce ruse de sa part? était-ce un jeu concerté entre lui et son ministre? Ce qui me donne à penser le contraire, c'est le peu de satisfaction que celui-ci eut de mon audience, à laquelle il assistait.

3° FAIT. *On lui a donné comme réelle la présence à Ettenheim du général Dumouriez avec son état-major, et d'un rassemblement armé d'émigrés dans le grand-duché de Bade.* Ces faits sont prouvés par les journaux, par le *Moniteur* de l'époque, et les reproches que m'adressa à ce sujet Napoléon. La machine infernale, l'arrestation de Georges et de ses complices, n'avait pas dû le confirmer médiocrement dans l'idée qu'il y avait eu un foyer de conspiration dans le grand-duché.

Si, maintenant, les faits précités sont vrais dans leur totalité ou leur presque totalité, doit-on purement qualifier le déplorable événement de *délirante ambition*, de *politique sauvage et barbare qui se permet tout?* Tout y est-il pour une ambitieuse cruauté, et rien pour l'erreur? N'y a-t-il pas eu intrigues perfides, zèle criminel dans la soustraction et la falsification d'aussi importans renseignemens? Napoléon, persuadé ou faisant semblant d'être persuadé de leur vérité et de leur exactitude, n'était-il point autorisé, envers ceux au moins qui les avaient envoyés, à en appeler pour sa justification, comme il le faisait à Sainte-

Hélène, *au droit de défense naturelle et de haute politique?* S'il eût pu avoir connaissance de vos Mémoires, il n'aurait point manqué de s'appuyer sur ce que vous dites, tome V, page 230 : « Je « dirai franchement qu'après tout ce dont j'ai été « témoin, je ne crois que bien peu à la possibilité « d'une alliance entre la morale et la politique. » Non, le crime n'est jamais politique; ce que Bonaparte nommait *haute politique,* n'est que de la haute iniquité; toute politique qui viole la morale est fausse et détestable, et tôt ou tard elle porte, pour ceux qui la pratiquent, des fruits aussi empoisonnés que ses principes. Lui-même il n'a eu des succès réels et durables, il n'a été véritablement grand que lorsque ses actions ont été conformes à la morale, et il est très-probable que les premières dispositions pour son voyage de Sainte-Hélène datent de la matinée du 21 mars 1804. Pour terminer sur ce point incident, songeons à la politique et à la mort de l'empereur Alexandre, et à celles de lord Castlereagh.

Votre récit, d'ailleurs si intéressant et si véridique, m'a laissé une chose à désirer : vous auriez dû nous dire, et personne ne le pouvait mieux que vous, s'il est vrai, s'il est probable que Bonaparte ait commis le crime tout seul, de son propre mouvement, et sans être poussé et confirmé dans sa résolution par des conseillers per-

fides et intéressés. On lit dans vos Mémoires, tome VI, page 18 : « La date du 9 mars se rap« porte à la veille du jour où s'assembla le conseil « dans lequel Bonaparte décida du sort du duc « d'Enghien. » Il y eut donc conseil tenu, dans cette fatale occasion. Quels sont les personnages qui y furent appelés et qui y assistèrent? Vous dites que Bonaparte y *décida du sort du duc d'Enghien*. Mais décida-t-il seul? ne pourrait-on pas savoir les votes de tous, comme vous avez fait connaître celui de Cambacérès? En montrant qu'il fut seul de son avis, et en faisant peser sur lui, s'il la mérita, toute la responsabilité, vous feriez honneur à votre sévère impartialité historique; en la faisant, s'il y a lieu, partager par des complices qui auraient voté comme lui, vous allégeriez sa culpabilité, et vous rendriez hommage à une ancienne et grande amitié.

Voici une réflexion qui semble prouver qu'il n'a pas été seul de son avis pour condamner le prince infortuné. Si en effet, dans le conseil du 10, les conseillers présens avaient été unanimes pour rejeter le projet de son arrestation et de sa condamnation, Bonaparte n'aurait pu adresser à Cambacérès le reproche que vous dites qu'il lui fit, d'être *devenu* avare du sang des Bourbons. On n'adresse pas à un seul ce qui est commun à tous; le reproche n'aurait eu rien d'amer si cha-

cun l'avait mérité. Notez encore que le vote de Cambacérès n'est qu'une demi-absolution, car il veut qu'on tende un piége au prince pour le prendre en flagrant délit. Il faut qu'il y ait eu des votes plus positifs et plus entiers que celui-là, pour que, leur étant comparé, il ait attiré le sanglant sarcasme sur son auteur. Si ce vote eût été le plus fort de tous, l'animadversion du premier consul se serait tournée contre ceux qui en auraient émis un plus doux et plus modéré. Disons donc qu'il est très-probable que Bonaparte n'est pas le seul coupable dans cette condamnation.

Quant à moi, qui me fais une sorte de scrupule de juger avec équité, mais non au-delà de l'équité, cet homme colossal; j'ai acquis sur les lieux la certitude qu'il avait été égaré par des rapports mensongers, suggérés par l'intérêt de ces êtres vils qui, pareils à des reptiles vénimeux, naissent de la corruption des grandes civilisations; rapports dont la sagacité de son génie aura d'abord vu le côté favorable à son ambition démesurée, et que malheureusement il aura fait tourner à ses vues. Le crime, ainsi ou autrement expliqué, est toujours horrible, mais il est moins odieux; en le considérant sous cet aspect, on se pardonne et l'on se console plus facilement d'avoir admiré un ambitieux égaré qu'un calculateur sanguinaire. Au reste, quelques circonstances atténuantes qu'on

invoque en sa faveur, de quelques couleurs qu'on adoucisse la noirceur de son attentat, il en restera au moins sur sa mémoire la tache ineffaçable de la violation du territoire étranger, et la condamnation à mort sans jugement d'un prince innocent; ou, ce qui est plus atroce encore, sa condamnation par suite d'un jugement dicté et commandé d'avance, et dont il a fallu faire, en le corrigeant, une seconde version.

J'en étais à cet endroit de ma lettre lorsque, l'interrompant pour continuer la lecture de votre sixième volume, je suis arrivé à l'audience que vous donna l'empereur, le 14 juin 1804. J'ai été frappé de ce qu'il vous dit et de ce que vous lui répondîtes au sujet du duc d'Enghien, qu'il désignait sans le nommer : « Encore si c'était la seule « grande faute qu'ils m'eussent fait commettre ! « — Sire, comme vous avez été trompé !..... » Vous convenez donc qu'il a été trompé dans cette sinistre condamnation, et que, contrairement à vos premières assertions, il y a eu *menées perfides, zèle criminel, intrigues* d'alors. En ne désignant pas, si vous les connaissez, ceux qui ont composé le conseil du 10 mars, et qui lui ont fait commettre cette *grande faute,* vous laissez quelque doute sur l'entière sincérité de cette partie importante de vos Mémoires : en qualité d'historien, en qualité d'ancien serviteur et ami de Na-

poléon, vous êtes tenu de confirmer ou d'infirmer les paroles que vous adressait Joséphine : « Vous « qui le connaissez, Bourrienne, vous savez qu'il « n'est pas méchant ; ce sont ses conseillers et ses « flatteurs qui lui font commettre de vilaines ac- « tions. »

Je terminerai cette lettre par une observation sur un autre passage de vos Mémoires, relatif à l'auguste victime ; vous me rendrez justice, si vous pensez que cette observation est uniquement dictée par le désir de bien connaître la vérité, dans une affaire qui s'adresse à toutes les sympathies, et qui commande spécialement mon intérêt, les circonstances ayant voulu que je n'y fusse pas étranger. Je ne prétends ni appuyer ni contredire les faits que vous rapportez ; j'en cherche seulement l'explication. On lit, tome V, page 304 : « M. Tal- « leyrand fit prévenir ce prince, par une femme « qui était près de lui et dont il était amoureux, « de se tenir sur ses gardes et même de s'éloi- « gner....... A-t-on des doutes, voici d'autres faits : « Ce fut le chevalier Stuart qui écrivit à M. de « Cobentzel, pour lui demander un passeport pour « le duc d'Enghien. » Si le prince, ainsi que vous le dites, a été prévenu, comment s'est-il fait que ni lui ni aucun de ses fidèles serviteurs n'aient été sur leurs gardes lors de l'arrivée à Ettenheim du détachement français venu pour le saisir?

Pourquoi y resta-t-il, après les soupçons surtout que, la veille de son arrestation, excita l'apparition des gendarmes déguisés, Charlot et Pferdsdorff? Pourquoi au moins ne pas avoir placé des personnes, pour veiller et l'avertir en cas d'événement? Négliger à ce point de profiter d'un avis aussi capital et venant d'une aussi haute source est, vous en conviendrez, un inconcevable aveuglement. D'où vient le silence gardé sur cet avis par la princesse qui l'avait reçu, par celui qui l'avait porté, et par ceux à qui, pour l'utiliser, on avait été forcé de le communiquer? Je conçois que, durant la puissance de Napoléon, on n'ait pas voulu compromettre l'auteur d'un tel service; mais après le retour des Bourbons, n'était-ce pas devoir, devoir impérieux, de proclamer de dessus les toits le nom de celui qui avait donné à leur famille cette preuve d'attachement? Quant au passeport demandé par le chevalier Stuart, il est jusqu'à un certain point étonnant que, pour une affaire qu'on ne pouvait que trop malheureusement juger instante, on ait de Paris demandé à Vienne un passeport qui devait revenir à Ettenheim, tandis qu'il y a moins de vingt lieues d'Ettenheim à Carlsruhe, où les ministres de Suède, de Prusse, d'Autriche et de Russie se seraient empressés de donner un passeport au prince, soit en son nom, soit sous un nom supposé, et lui

auraient offert, chacun dans leur hôtel, un asile inviolable. Il serait trop minutieux de vous faire observer qu'en disant *voici d'autres faits*, vous avez donné à entendre plusieurs faits, et que cependant vous n'en rapportez qu'un seul, celui du passeport demandé et tardivement accordé. Pour s'assurer de la vérité sur ce point, il faudrait s'adresser au ministre de S. M. britannique ou à M. de Metternich; mais il n'est que trop évident, que lors même qu'ils donneraient le certifiat le plus authentique, ceux qui auraient la meilleure disposition à y croire auraient bien de la peine à y ajouter foi : tel est l'inconvénient des vérités officielles. Mais ce qui résulte invinciblement de la citation que j'ai faite, et d'autres passages de vos Mémoires, c'est que le dessein d'attenter à la liberté et à la vie du prince était bien connu d'avance, et qu'il aurait été sauvé s'il eût été averti à temps.

Ou ce fut postérieurement au 10 mars, jour dans lequel, suivant vos Mémoires, Napoléon arrêta le sort du duc d'Enghien, que fut demandé le passeport en question, et alors il n'y a pas lieu d'accuser la lenteur du cabinet autrichien, qui le 15, jour de l'arrestation, ne pouvait même en avoir reçu la demande; ou cette demande fut faite antérieurement, et alors, d'après les retards éprouvés ou présumables de la chancellerie de Vienne,

la résolution du conseil du 10 une fois connue, ceux qui avaient demandé le passeport et donné l'avertissement lorsque le danger était éloigné, ne devaient-ils pas aussitôt envoyer quelqu'un en poste, qui, arrivant le 12 ou le 13, aurait averti et sauvé la victime désignée? Si par ce moyen le prince eût échappé, combien grand eût été le mérite de M. de Talleyrand, en se compromettant aussi étrangement envers l'empereur! C'eût été un acte sublime de dévouement; mais l'heroïsme n'est pas de devoir.

J'ai l'honneur, Monsieur le ministre d'état, de vous offrir l'hommage des sentimens de ma haute considération.

Le baron MASSIAS.

P. S. Comment expliquer la sécurité de la Pr....... de R....., celle dont les Mémoires disent que le duc d'Enghien était amoureux, et dont il était aimé jusqu'à l'adoration? Si elle avait reçu l'avis salutaire dont parlent les Mémoires, n'aurait-elle pas forcé le prince à s'enfuir? ne l'aurait-elle pas environné de sauve-garde? aurait-elle trouvé assez de moyens de se rassurer? n'aurait-elle pas redoublé de vigilance à l'apparition de Charlot et Pfersdorff? *Nam qui fallere possit amantem?* comment tromper une amante aussi passionnée? Lorsqu'elle apprit la terrible catas-

CHAPITRE XVII.

Suite des observations de M. le comte de Survilliers.

Volume v, page 4. — La mission (celle de pacifier l'Ouest) était difficile. Ce fut pour cela que Bonaparte voulut en charger Bernadotte ; mais l'esprit conciliateur de ce général, ses manières chevaleresques, etc.

Les interprétations sinistres que le secrétaire intime donne aux démarches les plus simples du premier consul, prouvent assez qu'il n'écrit qu'un libelle. Le général Bonaparte avait trop le sentiment de ce qu'il valait, pour s'abaisser au rôle et aux petites intrigues des petits tyrans du moyen âge : le secrétaire intime ne l'a pas connu ou n'a pas voulu le connaître ; il paraît l'avoir fait à son image, et le proverbe trivial ne saurait ici avoir son application !

Bernadotte voulut avoir une mission aux États-Unis, lors de la négociation de la Louisiane, et le consul y consentit. Peu de temps après, il préféra (sur les représentations de ses amis, et surtout de Joseph, qui le voyaient s'éloigner avec peine) le commandement de l'armée de la Vendée, commandement digne de ses manières chevaleresques

et de son habileté ; le consul le lui accorda, parce qu'il avait le désir de lui complaire et qu'il le jugeait capable de remplir avec succès une tâche aussi difficile.

Dans l'affaire de la 52e à Tours, qui ne voit le besoin de médire ? La lettre du consul est convenable ; le genre de fermeté dont il s'agit devait faire la fortune du colonel, et sans doute que le général Bernadotte n'envia pas le grade que le colonel Liébert obtint, pour avoir exécuté fidèlement ses ordres.

Page 9. — La vérité est que, par une disposition d'esprit que je ne saurais m'expliquer à moi-même, plus je voyais croître la haine injuste que lui portait Bonaparte (à Bernadotte), plus je me sentais d'entraînement et d'amitié pour la noblesse de son caractère.

M. de Bourrienne n'était pas, à cette époque, pour Joseph aussi mal disposé qui l'est aujourd'hui. Il savait bien qu'il était le frère du premier consul, que Bernadotte était le beau-frère de sa femme et son ami ; il n'était pas fâché d'obliger l'un et l'autre, et ne tarda pas à faire à Joseph des ouvertures qui n'eurent pas de succès : aujourd'hui, Bernadotte est sur le trône ; Napoléon est dans la tombe, et Joseph dans l'exil : il n'est pas difficile d'expliquer à M. de Bourrienne *cette disposition d'esprit qui le porte à cet entraînement* d'amitié pour un roi, d'ingratitude pour un mort, et d'irritation pour un proscrit.

Page 18. — Il prit fantaisie à la bande joyeuse de m'écrire un bulletin de ses plaisirs et de ses contrariétés pendant le voyage.

Petite vanité, qui ne lui permet pas de voir que le secrétaire du premier consul n'était qu'un bureau d'adresse : voyez le P. S.; s'il était si intime de la mère, de la femme, de la famille du consul, comment ne se demande-t-il pas à lui-même, s'il n'y a pas quelque ingratitude à traiter si mal des gens qui l'ont traité si bien?

Quelle leçon pour les nobles hôtes qui lui donnent aujourd'hui l'hospitalité en Belgique!

Page 21. — Quel homme! quel homme que ce Lucien! s'écriait-elle (Joséphine) dans son désespoir. Si vous saviez, mon ami, les honteuses propositions qu'il a osé me faire!

N'est-ce pas là une singulière naïveté, qui échappe à l'auteur des Mémoires? L'étrange récit que vous allez nous faire sur la famille du premier consul, est-il donc la vérité? Une infâme calomnie sera-t-elle la vérité, parce qu'elle sera débitée par un homme qui a promis de noircir la famille de son bienfaiteur?

Mais ce Lucien que vous calomniez si effrontément, quel intérêt avait-il donc à ce qu'un bâtard remplaçât ses propres enfans? Était-il fou, maniaque? était-ce un ambitieux effréné, celui qui, peu de mois après, préféra la vie domestique de Rome au tumulte des affaires? qui vécut éloigné

de Paris, au milieu de la nouvelle famille que l'hymen et l'amour lui avaient donnée, honoré de l'intime amitié d'un pape, saint de nom et de fait; entouré des hommages de ceux qui estiment les beaux-arts, les lettres, les sciences et l'indépendance d'un noble caractère, tandis que son frère était au faîte de la puissance, et que vous étiez à ses pieds? Et lorsque la fortune, qui vend les prospérités, eût réduit Napoléon à se défendre contre l'Europe entière, on vit ce frère accourir, attiré par le malheur, tandis que vous, Monsieur le ministre de l'empereur à Hambourg, vous étiez chargé d'épier au cabinet noir et à la police de Paris les mouvemens et les soupirs qu'un instinct national pouvait inspirer à des cœurs français.

Page 22. — On m'a dit qu'à sa maison de campagne de la Raffuella, près de Rome, Lucien s'était fait peindre en costume d'empereur romain, et dans l'attitude de Dioclétien refusant de reprendre l'empire.

Cette note ne contient pas la vérité : j'ai vu le tableau de Dioclétien refusant de reprendre l'empire, dans la maison de Lucien, au faubourg Saint-Germain, pendant le consulat; MM. de Laborde, Sapey (membres de la chambre des députés), Le Thiers, Gros, etc. (artistes célèbres de la capitale), l'y ont vu comme moi.

Page 23. — Élisa représenta Alzire, et Lucien Zamore. La chaleur des déclarations, l'énergique expression des

gestes et la vérité trop nue des costumes révoltèrent la plupart des assistans, et Napoléon plus qu'aucun autre.

Le grand talent de Lucien pour la déclamation est très-vrai. Larive et Talma ont uni leur jugement à celui des spectateurs du théâtre de Neuilly et du Plessis, où figuraient aussi des auteurs célèbres, MM. de Fontanes, Arnault, Desportes, etc.

Dugazon était le directeur et le répétiteur de ce petit spectacle de société. Les costumes étaient ceux du Théâtre-Français; ils n'étaient pas plus indécens que ceux que l'élite de la France et de l'Europe se complaît à voir, depuis tant d'années, à ce spectacle national.

Il faut bien avoir la manie de la médisance pour blâmer où il n'y a qu'à louer! Quel plus beau délassement que la représentation des immortels chefs-d'œuvre de la scène française!

Page 40. — J'ai déjà parlé des tribulations de Joséphine, de l'archarnement de Joseph et surtout de Lucien contre elle, etc.

Quel intérêt! quel motif! Vous nous avez dit plus haut que « vous aviez promis de dire la vérité sur la famille du premier consul. » Sans doute, vous avez eu intérêt à la dire telle qu'il la faut à ceux pour qui vous la faites.

Page 45. — Madame, lui dis-je (à Joséphine), si nous ne parvenons à dissuader le général de se faire roi, l'avenir m'effraie pour lui. Si jamais il rétablit la royauté, il aura travaillé pour les bourbons, etc.

Toutes ces prévisions sont faites après coup.

Page 51. — Voilà donc la femme et le mari en contradiction, ce qui n'est pas une chose bien rare; mais de quel côté est la vérité? Je n'hésite point à la ranger du côté du Joséphine.

On voit, dans ces questions incertaines, M. de Bourrienne fidèle à ceux à qui il a promis la vérité : il n'hésite pas à donner un démenti à Napoléon, « parce que Joséphine ne lui a pas dit cela, « à lui Bourrienne ; il condamne Lucien sans « hésiter : c'est lui, c'est Joseph qui poussaient « à l'hérédité »; *les hommes sages, les fortes têtes* ont lutté contre la tendance du consul vers l'hérédité; quels sont ces hommes sages, ces fortes têtes? quel danger y aurait-il eu de les nommer aujourd'hui? L'auteur n'ose pas citer des personnes dont les opinions seraient sur-le-champ démenties : il voudrait faire planer un soupçon favorable sur quelques heureux survivans de la cour du premier consul; mais il n'ose pas, parce que le fait est que tous ont poussé alors à l'hérédité : il n'y a pas eu une opinion contraire parmi les personnes qui approchaient le consul; et, quoi qu'en dise l'auteur, la vérité est que Napoléon a été poussé et a suivi l'opinion. Ses frères, loin d'avoir été les instigateurs de ce projet, ont au contraire été *traînés à la remorque,* pour me servir de l'expression de quelques fortes têtes et de

sages conseillers de Napoléon. Lors de la déclaration de l'hérédité, Lucien était à Rome, et Joseph au camp de Boulogne. Croyez après cela les écrivains à qui on demande la vérité sur les familles tombées.

Page 52. — M. Fesch, qui, lors de notre retour d'Égypte et pendant notre relâche forcée à Ajaccio, avait escompté à un taux un peu cher les sequins d'Égypte du général en chef, était redevenu l'abbé Fesch, etc.

C'est peut-être montrer peu de confiance dans la perspicacité des lecteurs, que de s'abaisser à relever de si injurieuses platitudes; en vérité, est-il bien dans la nature des choses que le secrétaire particulier du général Bonaparte, arrivant d'Égypte dans sa ville natale, à Ajaccio, en Corse, ait reçu l'ordre du général de faire changer, contre de la monnaie française, les 17 mille francs qu'il rapportait d'Égypte, en monnaie étrangère qui n'avait pas cours dans une petite ville comme celle d'Ajaccio. Sans doute le secrétaire ne pouvait mieux faire, pour n'être pas trompé, que de remettre cette somme à l'oncle, pour qu'il soignât les intérêts du neveu; l'oncle n'était ni négociant, ni banquier, puisque M. de Bourrienne nous apprend qu'il était prêtre; il aura lui-même fait remettre les espèces à un marchand du pays, qui aura pu escompter à un taux élevé; mais un autre négociant aurait-il mieux fait à Ajaccio? Cette

petite affaire tient fort à cœur à M. de Bourrienne.

Probablement qu'elle n'aura pas tant inquiété le général Bonaparte et son oncle, et que, dans l'incertitude de la perte ou du gain, l'un et l'autre auront préféré qu'un père de famille de leur ville gagnât quelque chose, plutôt que d'être exposé à payer la bienvenue de la relâche de son illustre compatriote. Il est malheureux d'être obligé de reprendre de telles sottises.

Le secrétaire intime aurait dû savoir que l'oncle de son général n'était pas simplement l'abbé Fesch; qu'avant la révolution il était premier dignitaire de la cathédrale d'Ajaccio, d'abord comme *archidiacre,* ensuite comme grand-vicaire; que, désigné archevêque de Paris, il a montré un grand et noble caractère; que, ambassadeur à Rome, il a réconcilié cette cour avec la cour de la France; le cardinal Fesch, plein de l'esprit de son état, a si bien su résister aux séductions et aux menaces, qu'il a conservé son archevêché de Lyon, ainsi que l'estime et le respect de tous les gens éclairés de Rome, qui le regardent comme l'un des membres les plus honorables du sacré collége; mais ce n'est pas encore là l'espèce de vérité que le secrétaire du général Bonaparte a promis à ceux qui l'emploient.

Page 58. — Le consulat à vie n'était réellement qu'un empire déguisé, dont l'usufruit n'était pas capable de

satisfaire long-temps l'ambition du premier consul... Ses frères l'emportèrent, et une dynastie nouvelle fut résolue.

Joseph ni Lucien n'avaient d'enfans mâles ; le droit accordé à Napoléon par le sénatus-consulte du 4 août 1802, de désigner son successeur, ne devait-il pas suffire à leur ambition ? étaient-ce eux qui pouvaient être soupçonnés de donner des conseils perfides ? pourquoi de la perfidie en eux ? étaient-ils donc intéressés au malheur de leur frère ? étaient-ils d'anciens émigrés ? pouvaient-ils avoir des espérances raisonnables que dans le bonheur de leur frère ? étaient-ce eux qui pouvaient avoir des arrière-pensées ? ne devaient-ils pas tomber avec leur frère ? ne sont-ils pas tombés avec leur frère ? et les amis d'enfance, et les têtes fortes, que sont-ils devenus aux jours du malheur ? ne les avons-nous pas vus courir en foule au secours du plus fort ? fêter *les amis, les ennemis,* et les servir de toutes les manières ?

Page 61. — Il (Bonaparte) était profondément convaincu que l'on ne pouvait rien faire de bien, là où il n'y avait pas unité de pouvoir, etc.

Nous avons déjà dit que consul, empereur, il s'est toujours cru en dictature jusqu'à la paix générale : l'Angleterre, et non lui, l'a retardée ; voilà toute la question. Napoléon était trop éclairé pour être l'ennemi de la liberté au siècle où il vivait ; s'il est vrai, comme le dit son secrétaire devenu

son détracteur, que sa passion dominante fut l'amour de la gloire, et qu'il était en adoration devant la postérité, que pouvait-il vouloir sinon le bien de son pays et de son siècle? N'étaient-ce pas là les titres avec lesquels il devait se présenter à ce juge impartial, et qui ne peut plus être trompé tant que les hommes conserveront l'art de l'imprimerie, et que sur un coin du monde régnera la liberté de la presse. Est-ce que Napoléon était un idiot? est-ce qu'il n'était pas aussi capable que nous de faire un raisonnement aussi simple? Donc tout ce qu'il a fait, il a cru devoir le faire. Il n'était pas dominé par de petites passions sordides; il ne fut ni avare, ni débauché, ni cruel; il aima la gloire et une immortelle renommée, et pour la mériter il agit et pensa comme les héros de Corneille lorsqu'ils excitaient son admiration quelquefois jusques aux larmes. Je me rappelle qu'un jour aux Français, après avoir entendu Monvel dans la célèbre tirade du *Soyons amis, Cinna*, il me dit ces propres paroles : « Quel précepteur que ce Corneille! Il faut se figurer que, dans un siècle éloigné, un poète tel que lui nous fasse agir et parler comme nous aimons à voir ses Romains, tel qu'il nous représente le grand César en Égypte, et la fière Cornélie, et l'impassible Auguste; il faut être tels que nous aimons à les voir, tels que nous voudrions nous

voir et nous entendre, si une partie de nous nous survit. Nos enfans ne sont-ils pas, au reste, cette partie de nous-mêmes? »

Page 61. — Comme si les Français étaient des Américains! Il (Lafayette) ne m'apprendra peut-être pas ce qu'il faut à ce pays-ci. La religion catholique y domine; et, d'ailleurs, j'ai besoin du pape; il fera ce que je voudrai. Savez-vous que Lafayette s'est servi d'une drôle d'expression, ajouta en souriant le premier consul; il m'a dit que *j'avais envie de me faire casser la petite fiole sur la tête*.

Ceux qui connaissent les Français et les Américains des États-Unis n'ont pas de peine à convenir avec Napoléon que « des Français ne sont pas des Américains. »

Nous n'avons pas vu la petite fiole, ni le pape couronnant l'empereur; il a béni l'acte civil du couronnement, et a constaté que la couronne impériale venait du peuple; c'est des mains du grand électeur, que l'élu de la nation l'a reçue! et c'est ainsi que s'est vérifié l'ancien adage : *Vox populi, vox Dei.* On sait que plus de trois millions cinq cent mille signatures ont constaté cette volonté populaire; il faudrait remonter bien loin dans les annales du monde pour trouver un titre accordé et constaté par tant d'électeurs : celui des empereurs d'Allemagne était donné par les sept électeurs de l'empire.

Page 64. — Nous avons vu Duroc et le colonel Sébastiani chargés d'importantes missions et les remplir avec

distinction; nous avons vu également l'ambassade de Londres confiée au général Andréossy contre l'opinion du ministre des relations extérieures; de la même manière, Brune fut envoyé à Constantinople, et Lannes à Lisbonne. Cette dernière nomination tient à des causes qu'on ne lira probablement pas sans intérêt..... Bonaparte ne tutoyait plus Lannes, mais Lannes continuait à le tutoyer, etc.

Ce chapitre repose en partie sur des faits inexacts.

1°. Le général Lannes ne tutoyait pas le général Bonaparte.

2°. Le général Lannes n'était encore que colonel, lorsqu'en l'an IV de la république il rejoignit l'armée d'Italie dans la rivière de Gênes; le le général Bonaparte l'y reçut comme son général en chef: j'étais présent à sa première présentation.

3°. Le général Lannes n'a pas provoqué le consul en duel.

Quel profit peut espérer l'histoire de ce tissu de faits inventés à plaisir? L'auteur a la bonhomie de nous dire dans quel but.

Rien n'était moins militaire que le gouvernement du consul Bonaparte; il connaissait trop l'esprit de quelques généraux, pour s'en rendre le jouet. Il chercha au contraire à civiliser ceux d'entre eux qui eussent pu porter dans les fonctions civiles les habitudes des camps; le général Lannes, le plus brave et le plus généreux des

hommes, fut employé dans la diplomatie, pour qu'il pût acquérir des connaissances nouvelles, dans une carrière où la franchise et la loyauté de son caractère et son esprit naturel devaient lui faire acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance de son pays.

Le général Andréossy était un général d'artillerie dont l'esprit pouvait s'étendre à tout, et c'était sans doute une bonne politique au général Bonaparte d'envoyer à Londres et à Vienne un général instruit, qui ne pouvait manquer d'être apprécié dans des pays où l'on a en honneur les talens et les services militaires, et où, à tort ou à raison, les classes aristocratiques qui y dominent ont plus de considération pour les services et les titres militaires, que pour les services purement civils. Bonaparte fut très-militaire, sans doute, à la guerre; mais quel homme fut plus civil que lui, au conseil d'état et dans le travail avec ses ministres, dans son administration journalière? Il avait d'autant moins de raison de se laisser dominer par aucun militaire, qu'il leur était jugé supérieur par l'armée: c'est l'avoir bien mal jugé, que de le représenter comme sacrifiant le civil aux exigences des militaires! Jamais, sous aucun gouvernement, les militaires n'ont été plus honorés, mais jamais ils ne se sont montrés plus citoyens! Comment Bonaparte aurait-il pu établir

le gouvernement militaire, lui qui ne régna jamais que par l'opinion des masses, lui qui n'avait pour garde que l'élite de l'armée française, qui était elle-même, par la conscription, l'élite de la nation? Son pouvoir reposait-il donc sur des classes privilégiées? régnait-il sur des cathégories, par l'appui des puissances étrangères? avait-il quelques bandes de montagnards de son île à ses ordres? Au milieu de Paris, *tout pour le peuple français* fut sa devise; au retour de l'île d'Elbe, le peuple s'en souvint. Ce souvenir n'est pas encore enseveli avec lui dans la tombe! Nous demandons à M. de Bourrienne si c'est du temps de l'empereur Napoléon que l'on a vu dans Paris des scènes semblables à celles de la rue Saint-Denis? est-ce sous l'empire que des troupes étrangères étaient en grande partie chargées de la garde des palais impériaux et de la sûreté de sa capitale?

Page 85. — Mais cette liberté d'opinions qu'il tolérait au conseil, lui était insupportable au tribunat.... Ce que Bonaparte redoutait par-dessus tout, était la publicité.

Attendu la puissance des divers partis encore existans, et dont elle pouvait réveiller l'irritation à peine calmée, Bonaparte aimait les principes de l'égalité et de la liberté, dans lesquels il avait été élevé durant la révolution; mais s'il pouvait se laisser aller sans danger à l'égalité, il n'en était pas ainsi de la liberté absolue durant la crise

intérieure, qui ne faisait de son gouvernement qu'une dictature prolongée, dont le premier besoin fut de vaincre ses ennemis.

M. de Bourrienne, qui reproche à l'empereur de ne pas croire à la vertu, tombe lui-même dans cet excès : il paraît révoquer en doute toute bonne foi dans les actions des hommes ; il prête toujours à ceux-ci une arrière-pensée. Nous ne voulons pas rétorquer contre lui cette façon de voir; mais nous ne pouvons nous empêcher de lui faire observer que, lorsqu'on accuse, on doit donner des preuves.

Page 127. — On dit dans Paris que l'on allait réduire à trois le nombre des ministres ; que Joseph, Lucien et Talleyrand se partageaient entr'eux les divers départemens.... Lucien contribuait à faire répandre ces faux bruits.

Joseph n'avait pas voulu être ministre après le 18 brumaire. Lucien ne voulait pas l'être à l'époque dont parle M. de Bourrienne. Ainsi tombent les intrigues prétendues.

Il est vrai que les frères de Napoléon n'étaient pas des courtisans faciles; ils avaient leur manière de voir qui leur était dictée par leur conscience, ce qui n'a pas toujours plu au secrétaire intime. Mais en 1814 et 1815, ils étaient autour de leur frère ; et le secrétaire intime, l'ami de Brienne, où était-il ?

Page 144. — Les frères de Bonaparte s'appliquaient à

l'irriter davantage contre tout ce qui pouvait rappeler l'idée des Bourbons, en lui disant sans cesse, et notamment Joseph, etc.

Les frères de Napoléon n'étaient pas plus occupés des Bourbons que les personnes qui entouraient le consul, et qui, pour la plupart, s'étaient élevées pendant la révolution. Connaissant le système du consul, qui tendait à ouvrir la France à tous les Français qui désiraient y rentrer et y porter l'esprit de paix et de réconciliation dont il était animé, ses frères étaient loin de contrarier des vues si sages et si généreuses. Cependant ils étaient bien éloignés de partager l'opinion de ceux qui eussent voulu voir les nouveaux rentrés obtenir la préférence sur les hommes de la révolution et sur ceux qui, dans les armées, avaient fondé au prix de leur sang la grandeur de la France.

Si Napoléon écrivit à Louis XVIII la lettre dont parle l'auteur des Mémoires, il n'eut d'autre but que celui de faire cesser la position dans laquelle se trouvaient ces princes à une époque où tous les rois de l'Europe avaient cessé de les soutenir; il parut au premier consul digne de la nation d'assurer un état fixe à une famille qui avait régné si long-temps sur la France. Ayant ouvert les portes de leur patrie aux nombreux émigrés qui désiraient y rentrer, il ne restait au premier

magistrat de la France qu'à procurer un asile à ceux qui, animés d'un dévouement chevaleresque pour leurs anciens princes, eussent cru retrouver la patrie aux lieux où il leur eût été permis de les suivre.

Page 171. — J'aurais pu rappeler au premier consul qu'il ne pouvait me blâmer d'avoir acheté un intérêt dans une fourniture, puisque lui-même avait cru légitime de stipuler, en faveur de son frère Joseph, un pot-de-vin de 1,000,000 francs sur le marché des vivres de la marine.

On a déjà répondu à une assertion aussi calomnieuse, et l'on défie l'auteur d'en administrer la moindre preuve.

Page 195. — L'Angleterre avait signé à Amiens la paix qu'elle ne voulait pas observer..... Elle voyait la France puissante, dominant l'Europe; elle connaissait les projets ambitieux du premier consul. Il ne les dissimulait guère. Né de la guerre, Napoléon obéissait à sa nature : la guerre a toujours été son penchant, ses délices; dominer était son but.

Napoléon fut très-heureux de la conclusion de la paix à Amiens; l'Angleterre seule renouvela la guerre en refusant d'exécuter la clause principale du traité (d'évacuer Malte). Lord Whitworth fut envoyé à Paris; il essaya tous les moyens de séduction auprès de la famille du premier consul. M. Malouet, mort ministre de Louis XVIII, en fut l'intermédiaire; l'Angleterre offrait de reconnaître la famille du premier consul, etc., etc....

Le négociateur anglais connaissait trop bien le haut caractère du général Bonaparte pour avoir pu espérer un instant de réussir à conserver la paix, tout en refusant d'exécuter les stipulations principales du traité; aussi, en quittant Paris, il obéit probablement au désir secret de son cabinet, qui voulait renouveler les hostilités, après avoir eu l'air d'avoir cherché à les prévenir par la mission de son ambassadeur à Paris.

Page 223. — Bonaparte, au moment de la déclaration de guerre, avait signalé son indignation d'une manière qu'aucune considération ne pouvait faire approuver. Je veux parler de l'ordre qu'il avait donné de faire arrêter tous les Anglais qui se trouvaient en France; ordre barbare, car il est affreux de faire retomber sur des particuliers, venus avec confiance, la vengeance qu'on voudrait exercer sur le gouvernement dont ils dépendent, etc.

Les représailles ont de tout temps été légitimes: les Anglais abusaient de leur supériorité sur mer, en arrêtant les bâtimens, les marins, les passagers français, en confisquant les marchandises avant la déclaration de la guerre; les Français, à leur tour, abusaient de leur supériorité sur terre, et des avantages de la situation géographique de leur pays, en arrêtant les particuliers anglais; mais, de leur part, ce n'étaient que des représailles. Le tort doit en être imputé aux Anglais, qui les premiers violèrent le droit des gens, et abusèrent de la confiance des négocians et navigateurs

français qui s'étaient livrés à des voyages maritimes, sur la foi du traité signé à Amiens, et ratifié à Londres comme à Paris.

Page 246. — Je n'ai jamais connu d'homme qui fût plus insensible à la belle poésie ou à la belle prose.. Les plus beaux ouvrages de notre littérature n'étaient pour lui qu'un arrangement de mots sonores et vides de sens, qui ne frappent que l'oreille.

Il est faux que Bonaparte fût insensible à la belle poésie et à la belle prose : dans sa jeunesse, il était très-enthousiaste de J.-J. Rousseau, dont les plus beaux ouvrages lui étaient familiers. Il avait écrit en 1789, étant encore bien jeune, un Précis sur les révolutions de la Corse, que l'abbé Raynal appréciait beaucoup. Celui-ci avait envoyé l'ouvrage à Mirabeau, qui lui écrivit en l'engageant à inviter le jeune auteur à faire le voyage de Paris. Napoléon savait par cœur et répétait souvent les plus beaux morceaux des tragédies de Corneille, de Racine et de Voltaire.

Il est faux qu'il détestât Chénier : il avait commencé par l'aimer beaucoup ; il avait eu à s'en plaindre, et finit par lui donner une pension. On connaît les liaisons qu'il a eues avec Fontanes, Arnault, Talma, David, Paësiello, Monti et tant d'autres poètes, littérateurs et artistes célèbres ; ces liaisons démentent facilement les assertions de l'auteur des Mémoires.

Page 261. — Vous avez raison : ceux qui croient à

une descente sont des niais, ils ne voient pas la chose sous un véritable aspect; je puis sans doute débarquer avec 100,000 hommes, etc.

Comment croire que Napoléon ait pu dire à M. de Bourrienne, avec qui il était brouillé depuis un an : « Ceux qui croient à une descente en Angleterre sont des niais » ? Il nous paraît qu'il y aurait beaucoup plus de niaiserie au lecteur, s'il pouvait prêter foi à une telle assertion; ce que Napoléon n'a confié à personne, il se plut à le dire sans nécessité à un homme qui n'avait plus sa confiance!

Page 269. — Le nom de Moreau était d'un bien plus grand poids dans l'armée que celui de Pichegru; et ceux qui brassaient le renversement du gouvernement consulaire, comprenaient qu'il n'y aurait rien à tenter avec quelques chances de succès sans le concours de Moreau. Le moment n'était point opportun; mais, initiés dans quelques secrets du cabinet britannique, ils savaient que la paix n'était qu'une trève, et il leur importait de profiter de cette trève pour opérer d'avance une réconciliation qui pourrait amener plus tard une communauté d'intérêts, etc.

Nous sommes loin d'envisager de la même manière que l'auteur les événemens relatifs à la conspiration de Georges, Moreau et Pichegru, et la catastrophe du duc d'Enghien, qui occupent quatre chapitres de cet ouvrage; toutefois nous ne continuerons pas nos observations, parce que nous avons connaissance de l'existence d'un ouvrage sur ce sujet, appuyé des pièces officielles, d'où la vérité ressortira tout entière.

1°. Personne ne doutera plus de l'existence de la conspiration ;

2°. Du suicide du général Pichegru ;

3°. De la détermination où était le premier consul de faire grâce au descendant du grand Condé : c'est ainsi qu'il l'avait désigné à la personne dont nous tenons ces assertions.

4°. De la fatalité qui voulut que la sentence fût exécutée avant que le consul en eût connaissance. Il fit grâce à MM. de Rivière, de Polignac, arrêtés en flagrant délit, dans Paris même ; comment ne l'aurait-il pas faite au duc d'Enghien, arrêté au-delà du Rhin, pour prévenir le danger dont le gouvernement était menacé de voir ce jeune prince à la tête des mouvemens contre-révolutionnaires, lorsque les conspirateurs dans Paris seraient venus à bout de se défaire du premier consul.

Page 345. — Le cardinal Fesch avait été nommé ambassadeur près du saint-siége ; ce fut Bonaparte qui le premier eut l'idée de nommer M. de Châteaubriand à la place de premier secrétaire de cette ambassade, pensant que l'auteur du *Génie du Christianisme* conviendrait mieux que qui que ce fût pour suppléer à ce qu'il ne trouvait pas de talent à son oncle, etc.

Le cardinal Fesch, qui, en sa qualité de membre de la famille de l'empereur, n'a pas le bonheur de plaire à l'auteur des Mémoires, qui ne lui accorde pas les talens nécessaires à sa place d'ambassadeur, a cependant parfaitement réussi

dans la négociation assez difficile de concilier les affaires ecclésiastiques de Rome avec celles de la France, et celle d'avoir vu ses négociations couronnées par le voyage du chef de l'Église à Paris.

VOLUME VI.

Page 35. — Pourquoi, après la mort de Pichegru, avoir gardé le silence sur son interrogatoire? Pourquoi s'ôte-t-il la vie? ne courait-il pas la chance d'être acquitté? et s'il ne l'était pas, il lui serait resté, après la la condamnation, assez de temps pour se donner la mort,.. etc.

M. de Bourrienne ne craint pas d'accuser d'un crime exécrable l'homme qu'il appelle son ami d'enfance, qu'il avait servi, qu'il allait servir encore tant que la fortune serait pour lui : il appelle à son secours M. de Montgaillard, écrivain qui, comme lui, ne craint pas de condamner sans preuves l'homme qu'il n'a pu juger; car pour juger il faut connaître.

Je ne pense pas qu'il ait existé sur la terre un homme moins capable d'un crime affreux que Napoléon, et cependant c'est lui que l'ami de Brienne ose accuser. Le matin de la mort de Pichegru, je me trouvais dans le cabinet du consul, aux Tuileries, absorbé dans la recherche de quelques papiers, et presque caché par les cartons dont j'étais entouré, au fond de cette pièce; le

consul était à la fenêtre qui donne sur le jardin, lorsqu'on annonça le général Savary; il se retourne pour le recevoir; je prêtai l'oreille, et sans être vu par Savary, qui me tournait le dos, se trouvant en face du consul, dans l'embrasure de la fenêtre, j'entendis mot pour mot le rapport du suicide de Pichegru, tel qu'il fut publié; je lisais sur le visage du consul les impressions qu'il recevait; j'étais loin de me douter alors qu'il y aurait des hommes assez infâmes pour l'accuser d'un meurtre exécrable et inutile, car enfin l'entrevue de Pichegru et de Moreau était indubitable, ils ne pouvaient la nier ni l'un ni l'autre. Savary sortit probablement sans m'avoir aperçu, et le consul vint à moi pour m'apprendre ce que je venais d'entendre aussi bien que lui.

Page 40. — J'appris alors que Louis Bonaparte, qui était un homme excellent et, sans aucune comparaison, le meilleur de la famille, avait eu la cruauté d'aller voir Georges dans sa prison.

Je révoque en doute cette visite *cruelle* de Louis, quoique le *meilleur de la famille;* et quels sont donc les actes de cruauté que M. de Bourrienne peut reprocher à cette famille? Lorsqu'on accuse, il faut donner des preuves ou au moins énoncer des faits, si l'on veut inspirer quelque confiance aux lecteurs impartiaux.

Page 51. — Ainsi ses frères allaient parvenir à leur but; et comme un grand nombre d'emplois étaient rem-

plis par leurs créatures, Joseph et Lucien étaient en correspondance avec les autorités de toute nature, pour stimuler leur zèle en leur présentant l'appât d'un prompt avancement, d'un titre pompeux, etc.

Le lecteur sera bien étonné lorsqu'il saura qu'à cette époque Lucien était à Rome, Joseph au camp de Boulogne.

M. de Bourrienne aurait bien de la peine à citer une seule lettre du genre de celles dont il entretient ici le public.

M. de Bourrienne juge Napoléon comme un homme ordinaire; il était sans doute bon parent, mais les emplois de l'état n'étaient pas à la disposition de ses frères; l'archi-chancelier avait une immense influence dans la distribution des emplois judiciaires, l'archi-trésorier dans les emplois des finances, les ministres dans leurs départemens respectifs. Les frères de l'empereur ont joui de sa confiance, de son amitié, mais n'ont jamais été en partage de ce qui appartenait à l'état : *à chacun son dû,* avait coutume de dire Napoléon; les ministres on tant de déboires, qu'il est bien juste qu'ils aient aussi quelques avantages. Nous le répétons, M. de Bourrienne fait toujours Napoléon à son image.

Page 79. — Dans les conciliabules qui précédèrent le grand changement qui venait de s'opérer dans la forme du gouvernement, ce ne fut pas Lucien, mais Joseph qui, probablement pour se faire contredire ou pour

sonder l'opinion, affecta une opposition assez bien jouée pour faire quelques dupes et faire croire à son républicanisme.

Nous avons déjà dit que Joseph était à Boulogne, et Lucien à Rome, à l'époque de la déclaration de l'hérédité.

Les opinions de Joseph n'ont pas toujours été exactement celles de son frère, mais elles ont toujours été sincères.

Page 80. — Lucien épousa secrètement la femme d'un agent d'affaires, que pour plus de commodité l'on envoya aux îles, où il mourut peu de temps après. Quand Bonaparte apprit ce mariage par le prêtre même qui avait été appelé secrètement à l'hôtel de Brienne, que Lucien habitait alors, etc.

Lorsque Lucien épousa madame Jouberthon, femme d'une grande beauté et de beaucoup d'esprit, elle était veuve. On reconnaît, dans cet envoi aux îles, l'esprit fécond de l'auteur en fait de calomnies et de perfides insinuations.

Il est faux que ce mariage ait été tenu secret et qu'il ait eu lieu à l'hôtel de Brienne; il a été célébré au Plessis-Chaman, terre que Lucien possédait dans le département de Seine-et-Oise.

Lucien était sénateur depuis long-temps.

Page 97. — Comment concevoir que Lucien et Bonaparte, ou plutôt Bonaparte seul, en entassant dans une aussi courte brochure (*le Parallèle*) les trésors de ses jugemens historiques et la grandeur de ses pensées, ait pu avoir recours à un rôle vraiment bien gauche pour donner le change sur l'origine de son œuvre.... C'est

une bizarrerie qui serait inexplicable pour moi, si je n'avais pas vu Bonaparte allier quelquefois ce que l'on pouvait appeler des niaiseries aux plus vastes conceptions.

Nous avons déjà dit que cette brochure du *Parallèle* était l'ouvrage de M. de Fontanes.

Tous ceux qui vivaient dans son intimité s'en rappellent sans doute. Je ne serais pas étonné que le manuscrit se trouvât parmi ceux laissés par cet homme de lettres, mort grand-maître de l'Université.

Page 206. — Ce fut au camp de Boulogne que, par la volonté de son frère, le pacifique Joseph se trouva transformé en guerrier, et reçut le commandement d'un régiment de dragons; ce qui devint la risée d'un grand nombre de généraux. Je me rappelle qu'un jour Lannes, me parlant avec sa franchise et son énergie ordinaires, me dit : Qu'il ne me le mette pas sous mes ordres; car, à la première faute, je le f... aux arrêts.

Ce ne fut pas au camp de Boulogne que Joseph fut nommé colonel, mais à Paris; ce ne fut pas d'un régiment de dragons, mais bien du quatrième de ligne.

Le propos que l'on prête au maréchal Lannes est aussi peu exact; l'auteur des Mémoires ignorait ce que plusieurs ministres du consul, qui existent encore à Paris, savent très-bien, que ce fut sur le refus et à la demande de Joseph que le commandement des Suisses au service de France fut donné au général Lannes; on doit juger par

là des liens d'estime et d'amitié qui existaient entre eux, et qui doivent faire ranger, parmi les calomnies dont fourmillent les Mémoires de M. de Bourrienne, le propos impertinent attribué à un aussi brave homme.

Le lecteur pourra juger de la véracité du libelliste sur les sentimens qui accueillirent Joseph au camp de Boulogne, par l'ordre du jour que nous transcrivons et qui sera sans doute d'un autre poids que les affirmations d'un homme qui a promis de noircir la mémoire de son bienfaiteur et celle de sa famille.

Camp de Saint-Omer. — Au quartier-général
à Boulogne, le 10 floréal an XII.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Ordre du jour.

Le citoyen Joseph Bonaparte est arrivé hier au Pont-de-Briques. Les honneurs supérieurs dus à son rang comme frère du premier consul, sénateur et grand-officier de la Légion-d'Honneur, lui ont été rendus. Aujourd'hui il est reconnu comme colonel commandant le 4e régiment d'infanterie de ligne.

L'armée appréciera la faveur que le gouvernement lui accorde en plaçant dans ses rangs, et à la tête d'un des corps distingués qui y sont employés, un des personnages de l'état qui, dans les négociations importantes dont il a été chargé,

lui a rendu les plus grands services ; et elle sentira qu'elle ne peut justifier cette confiance qu'en redoublant de zèle dans ses devoirs, et en offrant de plus en plus l'exemple du dévouement le plus absolu pour le chef auguste de l'état.

Le général commandant en chef,
Signé SOULT.

Le général de division, chef de l'état-major général, *Signé* ANDRÉOSSY.

Pour copie conforme :

L'adjudant-commandant, sous-chef de l'état-major général, LEMARROIS.

Quant à l'épithète de *pacifique*, dont le palatin d'Égypte veut bien gratifier Joseph, il le remercie s'il entend par là le désigner comme le négociateur des traités avec les États-Unis d'Amérique, avec le pape, l'empereur d'Autriche, l'Angleterre, ou comme ayant toujours appelé de ses vœux la pacification générale. Si au contraire ce n'est qu'une injure, il ne peut que le plaindre : le sarcasme retombe sur le libelliste et ne peut atteindre l'homme qui eut le bonheur de pacifier, d'organiser le royaume de Naples, dont l'armée française, qu'il commandait, avait fait la conquête ; qui, en Espagne, combattit avec des succès divers les armées anglaises, portugaises, espagnoles ; qui vécut au milieu des troubles et des

guérillas, et qui cependant, malgré la fureur des partis, laissa dans le pays une réputation que M. de Bourrienne eût pu concevoir s'il avait eu la bonhomie de consulter les Espagnols rendus aux sentimens naturels de justice et de vérité qui caractérisent si éminemment cette trop généreuse nation.

Page 221. — Dès que l'empereur fut informé du succès de la mission du général Caffarelli, etc.

Le général Caffarelli a sans doute bien des titres à la considération publique, nous sommes loin d'en douter; mais pourquoi l'auteur des Mémoires veut-il attribuer à lui seul le succès de la négociation avec la cour de Rome? pense-t-il que l'on ignore la part qu'y prit le cardinal Fesch? Mais on remarque dans M. de Bourrienne cet esprit de partialité qui passe sous silence les services que peuvent avoir rendus les membres de la famille de l'empereur; tandis qu'il s'acharne à médire même de leurs intentions, souvent, faute de trouver à mordre, il recourt au trésor inépuisable de la calomnie.

Page 273. — Avec quelle humeur il (Bonaparte) voyait l'âpreté de sa famille à se montrer avide de richesses! plus il les comblait, plus ils en paraissaient insatiables, etc.

M. de Bourrienne paraît avoir toujours sur le cœur le silence de Joseph aux ouvertures qu'il lui avait faites pendant le consulat; ouvertures qui montraient plus d'âpreté du côté du secrétaire

que de celui du frère de Napoléon; ouvertures que Joseph ne crut pas devoir cacher lorsqu'il fut questionné par Napoléon, afin qu'elles lui servissent de gouverne dans ses rapports d'extrême confiance avec le secrétaire intime.

Les frères de Napoléon, loin d'avoir été avides de richesses, n'ont eu aucune prévoyance pour l'avenir.

Page 296. — Ses frères sont d'une incapacité révoltante.

L'incapacité révoltante des frères de Napoléon ne sera crue sur la parole de M. de Bourrienne que de ceux qui ne les connaissent pas. Malheureusement pour le libelliste, le négociateur de Lunéville et d'Amiens n'est pas plus inconnu des Napolitains, des Espagnols, que des Français.

L'orateur du conseil des cinq-cents, l'auteur de plusieurs ouvrages pleins de talens et de verve, est apprécié par tous les lecteurs.

L'ancien roi de Hollande n'a montré, ni sur le trône, ni dans ses écrits, une *incapacité révoltante*.

Jérôme, sur le champ de bataille de Waterloo, a rallié les derniers combattans, et ne s'est pas montré indigne de son frère.

Le lecteur peut juger, par ce qu'il connaît, de la confiance qu'il doit accorder aux assertions dénuées de preuves de M. de Bourrienne.

Page 356. — Conte de Giulio.

On se rappelle ce que M. de Bourrienne dit, page 246, volume 5e, du peu de goût de Napoléon pour la bonne prose. On devrait être surpris qu'il fournisse lui-même ici le moyen de démentir ce jugement, si l'on ne se rappelait en même temps que son ouvrage est aussi une spéculation de librairie; qu'ainsi tout ce qui peut en augmenter le débit est bien, même un écrit de Napoléon, qui prouve qu'il n'est pas si ennemi de la bonne prose que l'a prétendu d'abord l'auteur des Mémoires. Mais alors il calomniait; aujourd'hui il calcule : *distingue tempora et concorda.*

VOLUME VII.

Page 58. — Je continuai l'itinéraire qui m'était indiqué jusqu'à Venise et ensuite jusqu'à la rencontre des troupes de Carra Saint-Cyr, qui avait eu ordre de rebrousser chemin et de se diriger de nouveau sur Naples.

Le général Carra Saint-Cyr. Ceci n'est pas exact : ce fut le général Gouvion Saint-Cyr qui retourna à Naples, où il commanda, sous les ordres du prince Joseph, le corps d'armée des Abruzzes ; le général Carra Saint-Cyr n'a pas été employé dans l'armée française qui fit la conquête du royaume de Napels, en 1806.

Page 136. — Napoléon pensait que l'occasion était favorable pour faire encore croire à son amour de la paix. Il manda à Paris le lord Yarmouth, l'un des Anglais les plus distingués parmi ceux qui avaient été si indignement retenus prisonniers à Verdun, lors de la rupture du traité d'Amiens. Il le chargea de proposer au gou-

vernement britannique d'entrer en négociation, offrant de son propre mouvement de reconnaître, en faveur de l'Angleterre, la possession du cap de Bonne-Espérance et celle de l'île de Malte. On a voulu tirer parti de cette concession pour vanter la modération de Bonaparte; d'autres l'ont blâmé d'avoir fait une si grande avance, comme si le cap de Bonne-Espérance et Malte avaient pu entrer en compensation avec le titre d'empereur, la fondation du royaume d'Italie, l'acquisition de Gênes, de tout l'état vénitien, etc.

L'auteur veut révoquer en doute le sincère amour que Napoléon avait pour la paix après le traité d'Amiens. Il prétend qu'il l'avait rendu impossible par la fondation du royaume d'Italie, l'acquisition de Gênes, le détrônement du roi de Naples, etc. Après le traité d'Amiens, lord Whitworth était prêt à reconnaître l'hérédité dans la famille de Napoléon; lord Cornwallis avait plusieurs fois dit au plénipotentiaire français à Amiens: « Quant au Piémont, à la Lombardie, « à l'Italie enfin, vous vous entendrez avec « l'Autriche; nous ne nous en mêlons pas. » Il lui fallait la Trinité, le cap de Bonne-Espérance, Ceylan; il les avait obtenus. Il y a plus que de la légèreté dans la manière dont l'auteur interprète les instructions du gouvernement français.

Page 150. — Les ennemis du gouvernement français ne se bornent pas tous à des invectives écrites; plus d'un misérable aiguise des poignards contre l'empereur. De ce nombre fut un nommé Louis Loïzeau; arrivé récemment de Londres, il s'était retiré à Altona, pour y jouir du singulier privilége qu'avait cette ville de donner asile à tous les brigands et les voleurs qui vou-

laient échapper à la justice de leur gouvernement. Le 17 juillet, Loizeau se présenta chez M. le comte Gimel, qui était chargé des affaires du comte de Lille. Il lui offrit d'aller à Paris assassiner l'empereur, etc.

L'auteur ne nie plus ici que les assassins dirigés contre la vie de l'empereur Napoléon étaient la plupart expédiés de Londres.

Page 353. — Un des points les plus importans à l'histoire de Napoléon, mis au jour par M. de Bourrienne, est sans contredit la révélation qu'il a faite et que lui seul pouvait faire sur la pensée intime du premier consul, relativement à un projet de descente en Angleterre. Ainsi tant de dépenses, tant de mouvemens d'impulsion, tant d'ordres donnés n'auraient été que des moyens pour cacher au monde le véritable but de la réunion et de l'organisation d'une armée formidable sur les côtes du nord de la France ! Il n'y a pas à en douter, puisque le premier consul en est convenu avec M. de Bourrienne, etc.

L'éditeur nous paraît bien confiant dans l'assertion de M. de Bourrienne, et dans les quatorze pièces autographes qu'il transcrit ici. Je ne pense pas que ses lecteurs partagent sa conviction sur cette opinion de M. de Bourrienne. « Napoléon n'a jamais pensé sérieusement à une descente en Angleterre » ; le camp de Boulogne, les immenses armemens maritimes, étaient des jeux dont on amusait les niais ; M. de Bourrienne seul était dans la confidence de Napoléon, qui l'avait éloigné d'auprès de lui depuis plus d'un an : les éditeurs, les traducteurs, sont donc comme les amans ; gardons-nous de troubler leurs heureuses illusions !

L'éditeur paraît beaucoup espérer de la publication des *Mémoires de M. Constant*, valet de chambre de l'empereur, qui l'abandonna à Fontainebleau, dans le moment où ce prince pouvait avoir le plus besoin de ses services; nous croyons juste d'instruire le public d'une anecdote qui est à notre connaissance sur ce M. Constant. Napoléon, au moment de partir de Fontainebleau, engage M. Constant et le mamelouk Roustan qu'il avait ramené d'Égypte, qui l'un et l'autre avaient leurs familles à Paris, à s'y rendre; il leur fait donner à chacun cinquante mille francs, qu'il les charge de laisser à leur famille, pour subvenir à leurs besoins, jusqu'à ce qu'arrivés à l'île d'Elbe ils puissent reconnaître par eux-mêmes le pays et se déterminer à y appeler leurs familles; arrivés à Paris, ils y restèrent et oublièrent leur bienfaiteur. Comment l'éditeur peut-il de bonne foi flatter le public qu'il saura la vérité sur Napoléon par de semblables écrivains?

L'éditeur annonce une nouvelle bonne fortune; ce sont les *Mémoires d'un Page*, sur l'intérieur des cours de Paris, Napels, Madrid, Florence, Turin, sous l'empire, etc. Ainsi le secrétaire, le page, le valet de chambre, le mamelouk peut-être, seront mis à contribution pour juger un homme que la sainte-alliance, par sa conduite, a permis aux nations de juger et d'apprécier à sa juste valeur.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE SECOND VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.